

PLAN CLIMAT

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-GILLES

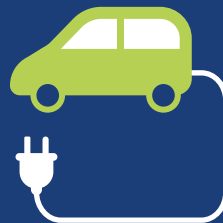
2024



KLIMAAT
PLAN
CLIMAT



1 0 6 0





Chers-es habitants-es,
Chers-es acteurs-ices du territoire,

Le Plan Climat qui vous est présenté est ambitieux, comme il se doit, tout comme il s'attaque aux inégalités sociales dans notre commune.

Il est issu d'une analyse scientifique des risques et vulnérabilités sur notre territoire, liée à certains paramètres sociaux tels que le pourcentage d'habitants-es ayant droit à une intervention renforcée, le nombre de logements sociaux ou vétustes,... Il apparaît notamment qu'à Saint-Gilles, comme ailleurs, les quartiers les plus vulnérables socialement semblent être ceux qui sont les plus exposés au stress thermique, aux inondations, aux aléas climatiques. Pour que ces quartiers restent vivables, il est donc extrêmement important d'avoir des objectifs et des actions concrètes pour ralentir le changement climatique et adapter nos quartiers afin que l'impact en reste supportable.

Pour susciter la plus grande adhésion possible à ce plan ambitieux, il nous a semblé important de mobiliser la société civile à travers plusieurs consultations. Ces dernières ont permis une réelle participation citoyenne et une priorisation de certaines actions au sein du Plan Climat. Les actions du Plan Climat peuvent être consultées plus en détails dans le tableau figurant en annexe.

Nous avons déterminé 7 champs d'actions importants : énergie et bâti, mobilité et qualité de l'air, alimentation, gestion des déchets, nature en ville, eau et gouvernance. Ces axes proposent d'agir sur les actions communales mais aussi sur le territoire en impliquant et accompagnant les particuliers comme le secteur tertiaire.

Enfin, il est important de noter l'aspect évolutif de ce plan. Ces dernières années, la commune s'est déjà engagée dans un certain nombre d'actions finalisées ou en cours de réalisation. Pensez à la rénovation de l'ancien site de l'ECAM et des écoles Ulenspiegel, LIRL..., au réaménagement de la place Marie Janson avec une zone sans voiture et plus de verdure, aux repas végétariens à l'école, etc. Il sera donc important de mettre ce plan à jour régulièrement.

Ce qui ne changera pas, c'est notre ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre à Saint-Gilles d'au moins 40 % d'ici 2030 et en accord avec les évolutions des objectifs européens.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce Plan Climat,

**L'échevine du
développement durable**

**Le bourgmestre,
Jean SPINETTE**

SOMMAIRE

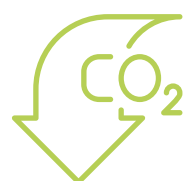
Introduction	4	
I. UN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU TERRITOIRE	7	III. AXES ET ACTIONS DU PLAN CLIMAT
1. Conditions climatiques de Saint-Gilles pour la seconde moitié du XXI ^{ème} siècle et données socio-économiques retenues	10	1. Structure des objectifs
2. Stress thermique et couverture végétale	14	2. Les différents axes du Plan Climat :
3. Sensibilité des arbres saint-gillois face au changement climatique	17	AXE 1
4. Qualité de l'air et mobilité	20	Énergie & bâti
5. Inondations	28	AXE 2
6. Conclusion sur le diagnostic	30	Mobilité/Qualité de l'air
		AXE 3
		Alimentation
		AXE 4
		Gestion des déchets
		AXE 5
		Nature en ville
		AXE 6
		Eau
		AXE 7
		Gouvernance
II. UN PLAN CLIMAT CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS-ES	31	
1. La plateforme de consultation citoyenne « Citizen lab »	32	Conclusion
2. KinderKlimaatRaad dans des écoles primaires néerlandophones	34	
3. Conseil des Acteurs Clés pour le Climat	35	Bibliographie
4. Futureproofed Cities : un outil de communication vers le citoyen	36	
5. Engagement d'un Chargé de Participation Citoyenne	37	

Introduction

Consciente que les activités humaines ont des impacts conséquents sur le climat et l'environnement la commune de Saint-Gilles souhaite, grâce au présent Plan d'Action Climat, s'engager encore davantage en faveur des actions d'atténuation du réchauffement climatique (en limiter l'ampleur en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre) comme d'adaptation à ce dernier (pallier les vulnérabilités des territoires et mieux les préparer aux conditions climatiques futures).



Rue de Bosnie, désimperméabilisation en collaboration avec l'asbl Less Béton



réduire nos émissions de gaz à effet de serre de :

40%

D'ICI 2030

L'objectif, évolutif, poursuivi par ce plan est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 (avec comme année de référence 1990) en s'alignant sur les Accords de Paris (2015) et la Convention des Maires pour le Climat dont la commune est signataire afin de limiter autant que possible l'augmentation mondiale de la température à 1.5°C. Jusqu'à présent et depuis 1990, sur la base des données transmises par Bruxelles Environnement, les émissions de Saint-Gilles ont été réduites de 24%.

Structuré en **7 axes**, ce plan d'action s'appuie sur des **réflexions internes** à la commune, des **retours citoyens** lors de consultations mais aussi les conclusions du rapport « **État des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles sous l'angle des inégalités environnementales** » construit en 2023 en partenariat avec Centre d'Écologie Urbaine. Ce dernier, en plus de souligner les inégalités environnementales du territoire, met en évidence les risques majeurs et enjeux propres au territoire saint-gillois pour la seconde moitié du 21^{ème} siècle, à savoir : **stress thermique, sensibilité des arbres face au changement climatique, inondations, pollution de l'air**. D'autres diagnostics du territoire – plus localisés – ont aussi été réalisés dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU 7 « Autour de la gare du Midi » - CRU 4 « Avenue du Roi ») et des Contrats de quartiers durables (CQD Midi et Parvis-Morichar), ainsi que du Contrat Local de Mobilité – Maille apaisée Parvi(S).

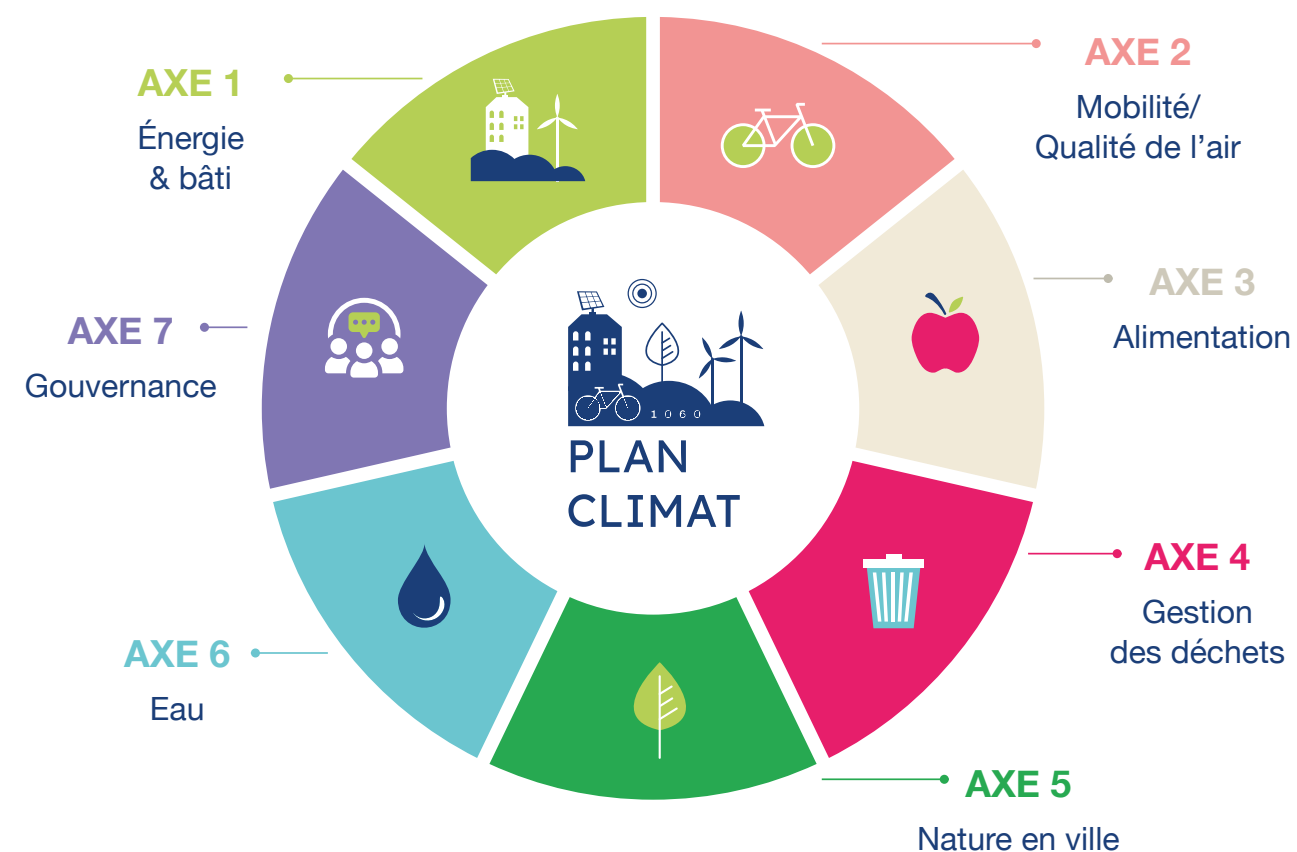
Comme le montrent de nombreuses données scientifiques, le changement climatique constitue « une menace pour le bien-être humain et

la santé de la planète »¹. Les conséquences de cette crise environnementale se font actuellement ressentir sur notre territoire par la pollution de l'air, les canicules ou les précipitations accrues qui induisent des inondations.² Consciente de cette situation, la commune de Saint-Gilles a déclaré « l'état d'urgence climatique » lors du conseil communal du 24 octobre 2019. Le plan Agenda 21 a alors laissé place au Plan Climat Saint-Gillois.

C'est donc pour faire face à ces enjeux futurs, **dont l'ampleur dépendra des investissements d'aujourd'hui**, que la commune souhaite renouveler son engagement via une actualisation des connaissances sur son territoire, une mobilisation de la société civile (Conseil Acteurs Clés, plateforme citoyenne, MaisonEcoHuis...), une intégration plus grande d'exemplarité et d'adaptation du territoire dans son action communale (Plan PLAGE, Plan Zéro Déchets, végétalisations et désimperméabilisations de l'espace public, sensibilisation interne...) ainsi qu'une incitation de l'ensemble des acteurs-rices communaux à la réduction de leurs émissions (sensibilisations, soutien aux communautés d'énergie, conseils pour rénovations thermiques...).

¹ Rapport GT II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

² Dury, M. (2008). Projections à l'échéance 2100 des changements de température et de précipitations en Belgique réalisées à l'aide des modèles du GIEC.





Le Plan Climat a donc comme volonté d'améliorer la situation climatique dans la commune de Saint-Gilles en impliquant les autorités locales mais également l'ensemble du territoire. Évolutif, ce document-cadre reprend les actions et engagements de la commune jusqu'à aujourd'hui mais est appelé à se renforcer, s'enrichir et se compléter d'autres initiatives pour inscrire le territoire saint-gillois dans une trajectoire de neutralité carbone 2050.



UN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU TERRITOIRE

Afin de mieux caractériser les besoins présents et futurs du territoire saint-gillois la commune s'est dotée en 2023, en partenariat avec le Centre d'Écologie Urbaine (CEU), d'un **état des lieux des risques et vulnérabilités du territoire sous l'angle des inégalités environnementales**. Croisant données socio-économiques et environnementales, ce rapport permet de situer géographiquement et socialement les **zones à forts enjeux et besoins** de politiques d'adaptation afin de mettre en place des mesures efficaces à l'échelle des quartiers et des populations les plus impactées par le réchauffement climatique. Quatre aspects de l'évolution du climat sont passés à la loupe dans ce rapport car d'importance capitale pour le territoire saint-gillois du fait de ses caractéristiques propres : **stress thermique, sensibilité des arbres face au changement climatique, inondations et pollution de l'air**.

L'un des enseignements majeurs de cette étude est la localisation des besoins d'investissements : les zones les plus densément peuplées et où résident généralement les populations les plus paupérisées (fort taux de chômage, salaire médian en deçà de la moyenne régionale, part plus importante de la population bénéficiant de l'intervention majorée...etc.) sont aussi celles où se concentrent les risques liés aux aléas climatiques,

les pollutions, le peu d'accessibilité aux espaces verts. L'étude menée avec le CEU confirme que Saint-Gilles (et ses zones limitrophes) ne fait pas exception à ce constat en montrant la concentration des risques, des pollutions et donc des besoins d'investissements dans les quartiers les moins bien lotis, à savoir : gare du Midi, Cureghem Bara, Porte de Hal, le bas de Forest et Bosnie (plus globalement bas de Saint-Gilles).



“

Quatre aspects de l'évolution du climat sont passés à la loupe dans ce rapport car d'importance capitale pour le territoire saint-gillois du fait de ses caractéristiques propres : stress thermique, sensibilité des arbres face au changement climatique, inondations et pollution de l'air.



Quelques données clés

utiles à la compréhension du territoire et de l'étude des risques et vulnérabilités de la commune de Saint-Gilles :



Données clés	Chiffres
Habitants-es ³	49 323
Densité de population ⁴	19.466 hab./km ²
Superficie	252 hectares
Part de la superficie imperméable ⁵	85%
Part de la superficie bâtie ⁶	65%
Bâtiments résidentiels	5902
Logements ⁷	27 318
Logements de la Régie foncière (avril 2023)	900 logements sur 180 immeubles
Logements sociaux (avril 2023)	1150
Bâtiments CPAS	6
Ménages ⁸	25 815
Voitures pour 1000 habitants-es ⁹	283 en 2020 (307 en 2015)
Écoles communales	8
Entreprises (Nombre d'unités locales d'établissement) ¹⁰	1 619
Consommation de GWh/an tertiaire (2021) ¹¹	279 GWH
Consommation de GWh/an logement (2021) ¹²	299 GWH
Consommation de GWh/an transport (2021) ¹³	91,75 GWH
Consommation de GWh/an des bâtiments communaux (2018)	16,6 GWH
Consommation de GWh/an du territoire ¹⁴	680,6 GWH (731 GWH en 1990)

³ Statbel <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#-figures> (04/2024).

⁴ Statbel <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/densite-de-la-population> (04/2024).

⁵ Vanhuyse, S., Depireux, J. et Wolff, E., 2006. Etude de l'évolution de l'imperméabilisation du sol en Région de Bruxelles-Capitale. ULB-IGEAT pour le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Administration de l'Équipement et des Déplacements/Direction de l'Eau. 60p.

⁶ IBSA <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles#enseignement> (2020).

⁷ IBSA <https://ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier/parc-de-batiments-residentiels-et-non-residentiels> (2022).

⁸ Statbel <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#-figures> (2023).

⁹ IBSA <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles#amenagementdu territoiree-ta immobilier>

¹⁰ IBSA <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles#enseignement> (2020).

^{11 12 13 14} Inventaire des consommations énergétiques fournies par Bruxelles Environnement.

1. Conditions climatiques de Saint-Gilles pour la seconde moitié du XXI^{ème} siècle et données socio-économiques retenues

L'évolution du climat saint-gillois est détaillée par l'étude sous la forme du tableau ci-dessous et complétée par des données socio-économiques permettant alors de mettre en lumière les inégalités environnementales présentes sur le territoire. Inspiré des constats de ce rapport, le Plan d'Action Climat prend alors en compte l'évolution du climat comme une problématique dont les réponses à apporter ne sont pas seulement environnementales mais aussi sociales afin d'assurer une adaptation équitable pour tous les groupes sociaux aux conditions climatiques de demain.

Évolution attendue des paramètres climatiques retenus

(ou non) qui peuvent influencer (ou non) sur le climat de la commune de Saint-Gilles d'ici à 2050-2100 selon différents modèles, scénarios RCP et sources.¹⁵



Paramètres climatiques retenus pour le territoire saint-gillois

Températures moyennes annuelles

Hausse de la température moyenne en Belgique d'ici 2100 (par rapport à la normale 1961-1990) comprise entre :

- + 1°C (RCP 2,6)¹⁶ et
- + 5,0°C (RCP 8,5).

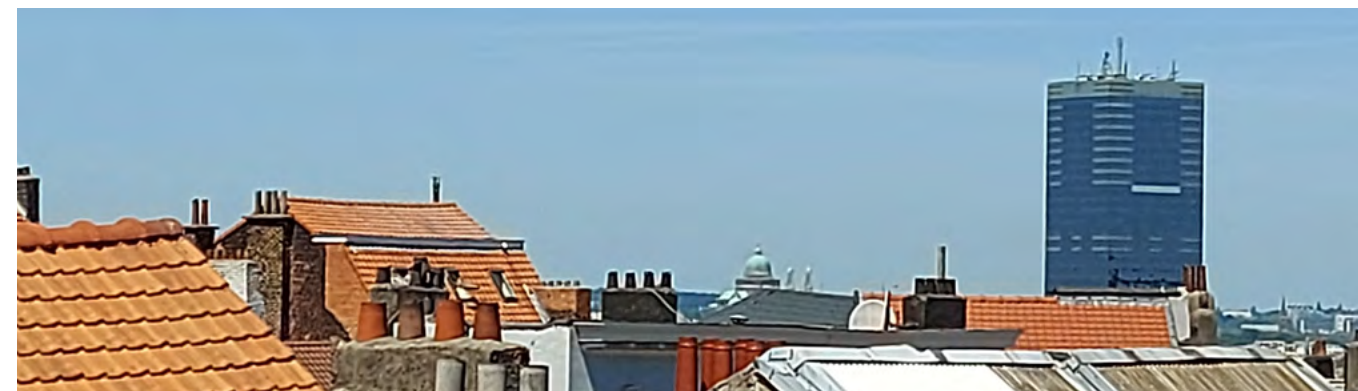
Les augmentations des températures moyennes annuelles sont davantage attendues en hiver qu'en été.^{17 18}

¹⁵ De Muynck, S., Ragot, A. et Creteur, L. 2023. Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles sous l'angle des inégalités environnementales. Rapport pour l'administration communale de Saint-Gilles, 35p.

¹⁶ « Representative Concentration Pathway » en anglais ou « Trajectoires représentatives de concentration ». Il s'agit des différents scénarios d'évolution du climat selon le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) basés sur le forçage radiatif induit par la réduction ou non des émissions de gaz à effet de serre sur le globe. Ainsi RCP 2,6 = 2.6 W/m² (le plus optimiste) ; RCP 8,5 = 8.5W/m² (le moins optimiste).

¹⁷ IRM, 2020. Rapport climatique 2020. De l'information aux services climatiques. Institut Royal Météorologique de Belgique. 92p.

¹⁸ Voir à ce sujet les cartes interactives de l'IRM par RCP et par saison, <https://www.meteo.be/fr/climat/change-ment-climatique-enbelgique/le-climat-a-lhorizon-2100>



Vagues de chaleur¹⁹

Risque d'augmentation des vagues de chaleur à mesure que les températures moyennes augmenteront, surtout marquées à partir de 2060. L'IRM estime qu'on peut s'attendre à « au moins une vague de chaleur par été à Bruxelles à partir de 2050 »²⁰. Si l'on retient le scénario RCP8,5, qui est celui qui se rapproche le plus de la trajectoire actuelle, l'IRM indique qu'en 2100, le centre-ville de Bruxelles peut s'attendre à ce que :

- le nombre de vagues de chaleur ait triplé;
- l'intensité des vagues de chaleur ait doublé et que ;
- la durée des vagues de chaleur ait augmenté de 50 %.²¹

Notons que si l'on retient le scénario le plus favorable (RCP 2.6), qui postule que la température baissera à partir de 2050 (et implique des efforts mondiaux gigantesques en termes de réduction de GES), le nombre de vagues de chaleur diminuera.

Précipitations moyennes hivernales

Dans le scénario RCP 8,5, pour la Belgique, l'écart des précipitations hivernales moyennes par rapport à la moyenne de la période 1976-2005, sera peu important d'ici à 2050 mais 25% à 30% plus important d'ici à 2085. Willems et ses collègues²² montrent des variabilités assez importantes selon les scénarios retenus mais postulent globalement que les hivers seront plus humides alors que les étés seront plus secs en 2085.

Précipitations moyennes estivales

Dans le scénario RCP 8,5, l'écart des précipitations moyennes estivales par rapport à la moyenne de la période 1976-2005, sera peu significatif pour la Belgique d'ici 2050 et même 2085.

Pluies « fortes » (à partir de 10 mm de pluie par jour)²³

En Belgique, la variation moyenne du nombre de jours par an présentant 10mm de précipitations par rapport à la période 1976-2005 est estimée à :

- Très faible pour le RCP 2,6 ;
- + 3 jours pour le RCP 4,5 ;
- + 5 jours pour le RCP 8,5.

Sècheresses météorologiques²⁴

Les sécheresses météorologiques pour la période 2046-2100 ont été modélisées pour Uccle (environnement suburbain) pour les scénarios RCP 4,5 et RCP 8,5. Pour ce dernier scénario, on peut s'attendre à :

- Davantage de sécheresses que par le passé, en comparaison à la période 1951-2005 ;
- Davantage de sécheresses exceptionnelles - comme celle de 1976 - qui pourront être jusqu'à cinq fois plus fréquentes en comparaison à la période 1951-2005.

¹⁹ L'IRM définit une vague de chaleur (ou canicule) comme une période d'au moins cinq jours consécutifs au cours de laquelle la température maximale atteint ou dépasse 25°C chaque jour et la température maximale atteint ou dépasse 30°C au moins à trois reprises (IRM 2020).

²⁰ L'IRM a estimé l'évolution du nombre de vagues de chaleur pour trois types d'environnements à Bruxelles : un rural (Brussegem en vert), un suburbain (Uccle en bleu) et un urbain (Molenbeek en rouge) de 2010 à 2098.

²¹ IRM, 2020. Rapport climatique 2020. De l'information aux services climatiques. Institut Royal Météorologique de Belgique. 92p.

²² Willems, P., Baguis, P. Ntegeka, V., Roulin, E., 2010. CCI-Hydr - Climate change impact on hydrological extremes along rivers and urban drainage systems in Belgium. Katholieke universiteit Leuven (KUL) - Institut Royal Météorologique.

²³ Service Public Fédéral (SPF), 2019. Climat.be. Le site fédéral belge pour une information fiable sur les changements climatiques. SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. Changements observés en Belgique. <https://climat.be/enbelgique/climat-et-emissions/change-ments-observees>

²⁴ Une sécheresse météorologique ne considère que les précipitations et non l'évaporation.



Paramètres climatiques et aléas non retenus pour le territoire saint-gillois, faute de données ou de simulations concluantes

Régime des vents	Pas de simulation ²⁵
Tempêtes²⁶	Niveau de confiance faible à propos de la projection de l'évolution des trajectoires des tempêtes dans l'hémisphère Nord. ²⁷
Vagues de froid²⁸	Pas de simulation
Approvisionnement (principalement wallon)²⁹ en eau potable	Projections nuancées ^{30 31 32}



²⁵ Factor X, Ecores, TEC, 2012. L'adaptation au changement climatique en Région de Bruxelles-Capitale : Élaboration d'une étude préalable à la rédaction d'un plan régional d'adaptation. Rapport final. 252p.

²⁶ Un jour de tempête est une journée au cours de laquelle les pointes de vent mesurées en une station ont dépassé au moins à une reprise la valeur seuil de 80 km/h (IRM 2020).

²⁷ Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), 2018. : Les événements météorologiques extrêmes dans un contexte de changement climatique. Rapport au Premier ministre et au Parlement. La documentation française. 200p.

²⁸ Période d'au moins cinq jours consécutifs au cours de laquelle les deux critères suivants sont vérifiés simultanément : la température maximale est négative chaque jour (c'est-à-dire qu'il gèle tout au long de la journée et ; la température minimale atteint une valeur inférieure à -10°C au moins à trois reprises durant la période considérée. (IRM 2020).

²⁹ L'approvisionnement de la Région bruxelloise en eau potable dont l'immense majorité provient de Wallonie est géré par Vivaqua. L'eau utilisée pour la production d'eau potable provient de 27 grands sites répartis dans 6 provinces et 6 nappes aquifères. Les captages situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale se trouvent en Forêt de Soignes et au bois de la Cambre.

³⁰ D'leteren E., Hecq W., De Sutter R. and Leroy D., 2003. Les effets du changement climatique en Belgique: Impacts potentiels sur les bassins hydrographiques et la côte maritime. Phase I: état de la question. CESE-ULB, ECOLAS & IRGT – KINT, Rapport final. www.irgt-kint.be

³¹ Marbaix, P. et van Ypersele, J.-P., 2004. Impacts des changements climatiques en Belgique, sous la direction de Greenpeace, Bruxelles, 2004, 44p.

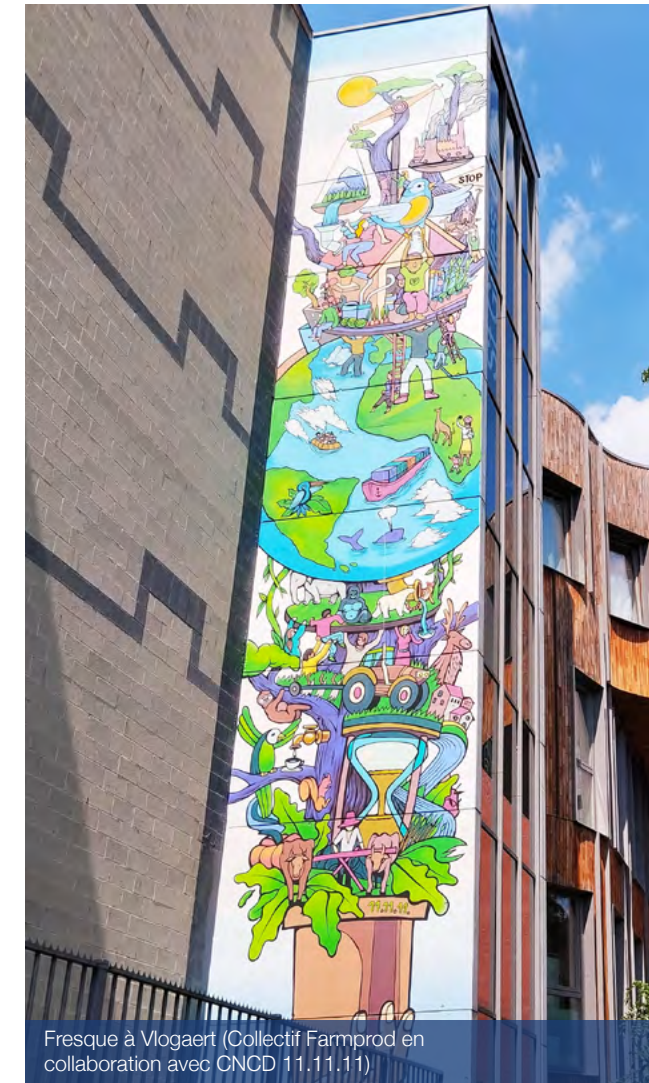
³² Factor X, Ecores, TEC, 2012. L'adaptation au changement climatique en Région de Bruxelles-Capitale : Élaboration d'une étude préalable à la rédaction d'un plan régional d'adaptation. Rapport final. 252p.

À l'évolution de ces paramètres, l'étude du CEU propose d'associer des données socio-économiques (ci-dessous) afin de caractériser les inégalités environnementales présentes sur le territoire saint-gillois avant de les spatialiser grâce à des cartographies détaillées. Les données socio-économiques retenues sont les suivantes :

- **Revenu imposable médian des déclarations (2018).**
- **Pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018).**
- **Taux de chômage (2018).**
- **Pourcentage de logements sociaux (2019).**
- **Nombre de déclarations de logements insalubres (2015-2022).**

Ces données permettent de mettre en évidence les populations les plus précarisées qui sont généralement les plus impactées par le réchauffement climatique dans la mesure où elles ont moins de capacités financières pour s'y adapter (rénovation de l'isolation ou du chauffage des logements, bénéficiaire d'espaces verts privés, accès aux services de santé privés...). Sur base de ces paramètres environnementaux et sociaux, l'étude se focalise sur 4 dimensions du réchauffement climatique dont les effets à moyen et long termes pourraient être conséquents pour les populations saint-gilloises :

- **Le stress thermique :** lié aux aléas vagues de chaleur, îlots de chaleur, sécheresses etc.
- **Les sensibilités des arbres face au changement climatique :** liées aux aléas élévation de la température moyenne, sécheresse, canicule, mais aussi déficit hydrique et engorgement du sol.
- **Le risque d'inondations :** lié à l'aléa pluies fortes.
- **La pollution de l'air :** indirectement liée aux aléas du stress thermique.



Fresque à Vlogaert (Collectif Famprod en collaboration avec CNCD 11.11.11)



2. Stress thermique et couverture végétale

En rappelant premièrement que la commune de Saint-Gilles est la plus urbanisée de la Région Bruxelles-Capitale (63% de taux d'occupation du bâti des îlots contre 26% en moyenne régionale; 85% de surfaces imperméables contre 46% en moyenne régionale) l'étude montre que le stress thermique à l'échelle communale sera amené à grandement augmenter du fait de sa forte minéralisation. Cette urbanisation induisant des îlots de chaleur urbain (définis par l'IRM comme « la différence de température entre une station urbaine et une station de référence située dans un environnement rural, en dehors de la zone urbaine en question »³³), le stress thermique potentiel à Saint-Gilles se concentre sur les zones les plus denses et disposant du moins d'espaces verts accessibles. Ainsi, il est possible de noter des disparités d'exposition à ce risque, notamment entre d'une part les quartiers Bosnie, Bas de Forest, gare du Midi et Cureghem-Bara où se trouvent peu d'intérieurs d'îlot végétalisés et, d'autre part, le Châtelain et Berckmans-Hôtel des Monnaies où de nombreux jardins privés permettent d'adoucir le stress thermique.

Sur ce dernier point, l'étude montre que la disponibilité en espaces verts accessibles au public est généralement en-dessous de la moyenne régionale (77% contre 82%) et que certains quartiers saint-gillois ou limitrophes direct, notamment la gare du Midi, le Bas de Forest et Cureghem-Bara, ne dépassent pas les 60%. Insistant sur le fait que la majorité des écoles, crèches et zones les plus pauvres de la commune se trouvent en zone dite « critique » de stress thermique, le CEU met en évidence une inégalité environnementale face à ce risque et invite à revégétaliser l'espace public en tenant compte de ces disparités.

La carte sur la page de droite montre comment s'effectue cette répartition des zones de carence en espaces verts, pourtant nécessaires à l'atténuation des phénomènes d'îlots de chaleur urbain. On peut noter que le quartier Bosnie, qui pourtant est l'un des plus dense du pays avec 37.530 hab/km², manque considérablement d'espaces végétalisés publics. De même, Le CRU 7 du quartier Midi déplore le déficit important d'espace verts et ajoute que les espaces publics sont très minéralisés et peu qualitatifs.³⁴

Enfin, selon l'étude menée par le Centre d'Écologie Urbaine, « compte tenu du risque important d'augmentation des vagues de chaleur en termes de nombre, d'intensité et de durée, surtout marqué à partir de 2050-2060, le risque de stress thermique sera important à Bruxelles et particulièrement marqué sur tout le territoire de Saint-Gilles ».³⁵ De même, le Contrat de quartier Midi indique que le « quartier gare du Midi (très largement minéralisé) n'est nulle part connecté à un réseau vert structurant. »³⁶ Il faut donc réfléchir principalement à des mesures dans les domaines du **bâti** et des **espaces verts** afin de diminuer les risques et vulnérabilités de la commune en termes de stress thermique et de précarité énergétique.

La carte sur la page de droite, montre comment s'effectue cette répartition des zones de carence en espaces verts, pourtant nécessaires à l'atténuation des phénomènes d'îlots de chaleur urbain.

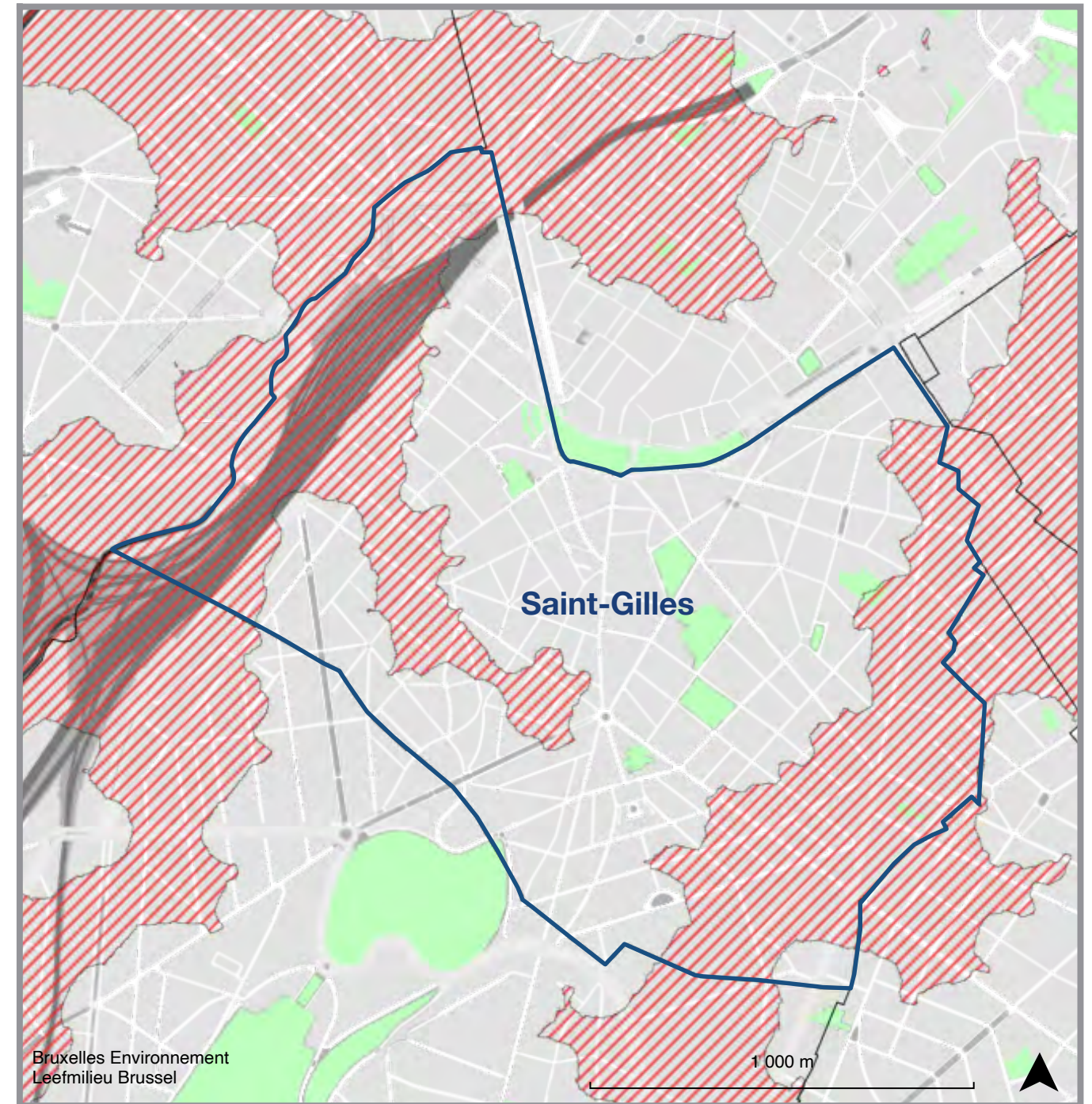
³³ IRM, 2020. Rapport climatique 2020. De l'information aux services climatiques. Institut Royal Météorologique de Belgique. 92p.

³⁴ Diagnostic CRU7 CRU 7 'Autour de la gare du Midi' | perspective.brussels Consulté le 03 juillet 2023.

³⁵ Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, Le stress thermique et la couverture végétale, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.

³⁶ Contrat de quartier durable Midi, Diagnostic. 2021.

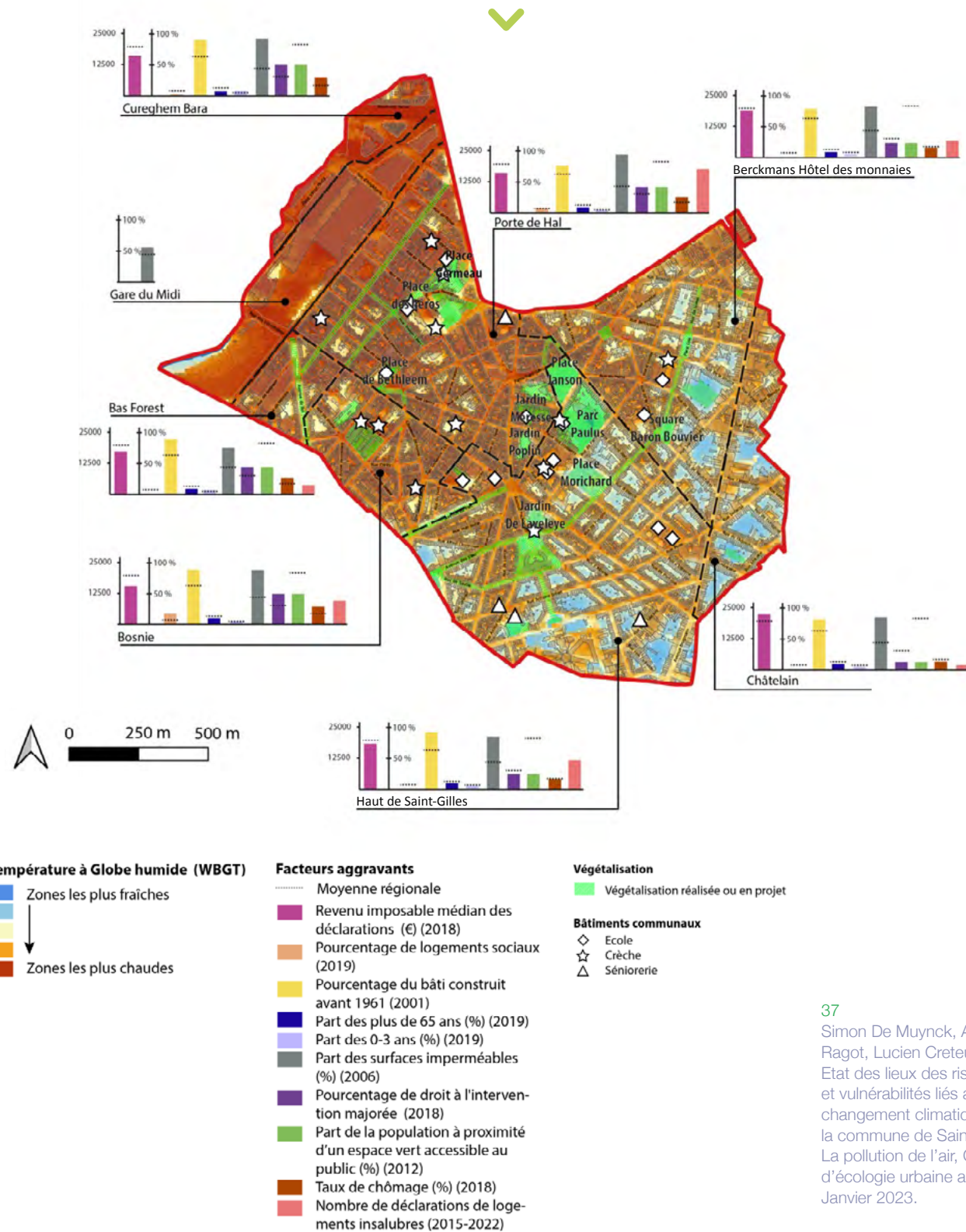
Zones de carences en espaces verts accessibles au public (BE, 2022)



 zones de carence en espaces verts accessibles au public

Carte³⁷ :

Répartition de la Température à Globe Humide (2016), revenu imposable médian des déclarations (€) (2018), pourcentage de logements sociaux (2019), pourcentage du bâti construit avant 1961 (2001), part des plus de 65 ans (2019), part des 0-3 ans (2019), part des surfaces imperméables (2006), pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018), part de la population à proximité d'un espace vert accessible au public (%) (2012), taux de chômage (2018) et nombre de déclarations de logements insalubres (2015-2022) et mesures communales d'adaptation par végétalisation face au stress thermique.



³⁷ Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, La pollution de l'air, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.

3. Sensibilité des arbres saint-gillois au changement climatique

De manière complémentaire à la partie précédente, l'étude du CEU porte ensuite son regard sur la sensibilité du patrimoine arboré saint-gillois face à l'évolution du climat et rappelle que les stress thermiques et hydriques s'ajoutent aux différents stress inhérents au milieu urbain (tassements des sols, pollution, blessures etc.). Au total, 42% des arbres en gestion communale et régionale (1111 sur 2667) ont pu avoir leur sensibilité caractérisée grâce notamment au Fichier écologique des Essences (FEE) et de climessences.fr. Toutefois, les auteurs soulignent que ces chiffres ne prennent pas en compte les arbres des jardins privés des ménages et que, malgré les effectifs réduits intégrés à cette étude, cette dernière pose déjà les bases d'un travail plus approfondi.

Le CEU remarque ainsi la présence importante de charmes et d'érables planes qui sont des essences particulièrement sensibles. Parmi les principaux facteurs qui affecteront la sensibilité des arbres du territoire saint-gillois, on peut noter la sécheresse climatique, le déficit hydrique et, dans une moindre mesure, l'engorgement du sol. Ces indications doivent être prises en compte dans les futures plantations d'arbres afin d'intégrer un patrimoine arboré résilient et durable. Parmi les essences analysées, seuls les tilleuls, les robiniers, les châtaigniers et les tulpiers sont favorisés par les augmentations de température prévues.

³⁸ Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, La pollution de l'air, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.



Ces informations fournissent une première base pour évaluer la sensibilité des arbres et guider les choix futurs en matière de plantation d'arbres dans la commune de Saint-Gilles, en prenant en compte les aléas climatiques identifiés.³⁸

Sources : Bruxelles-Environnement ; Monitoring des quartiers ; AIM, 2018 ; commune de Saint-Gilles, 2022



Extrait :

Sensibilité des arbres sous gestion communale et régionale implantés à Saint-Gilles (d'après Claessens, 2016 et Petit et al. 2017)

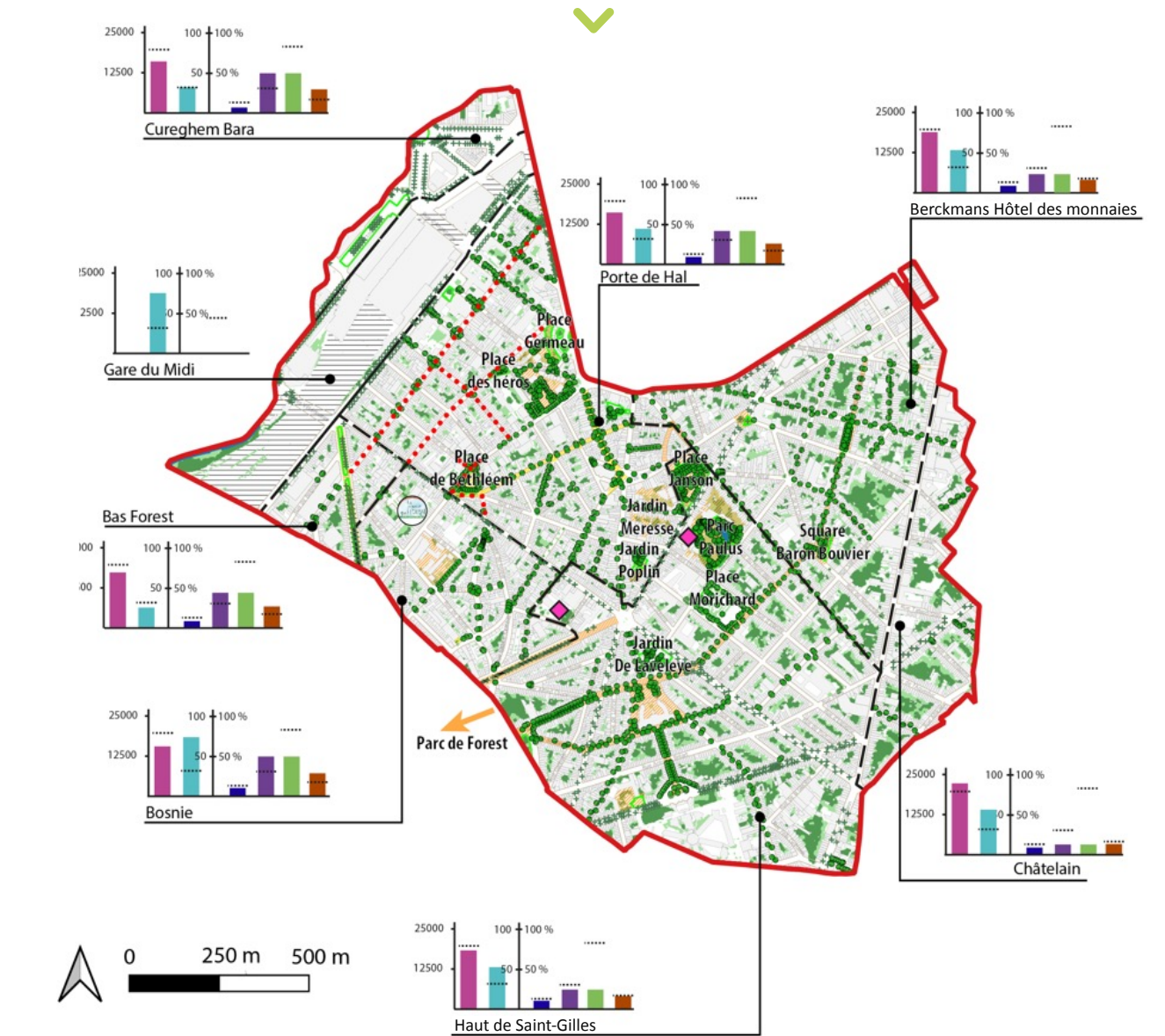
			Élévation de la température	Canicule	Sécheresse climatique	Déficit hydrique (sol)	Engorgement du sol
233	8,74	Charme commun	●				●
132	4,95	Érable plane	●				●
111	4,16	Tilleul à grandes feuilles	●				●
108	4,05	Erable sycomore	●	●	●	●	●
108	4,05	Tilleul à petites feuilles	●				●
108	4,05	Robinier faux-acacia	●				●
44	1,65	Érable champêtre					●
40	1,5	Cyprès de Lawson	●	●	●	●	●
31	1,16	Bouleau verruqueux	●				●
28	1,05	Alisier blanc	●				●
26	0,97	Arbre aux quarantes écus	●		●	●	●
23	0,86	Aulne de Corse	●			●	●
18	0,67	Frêne commun	●		●	●	●
17	0,64	Hêtre commun	●	●	●	●	●

● Favorisés ○ Peu sensibles ● Sensibles ● Très sensibles ● Absence de données

Sources : Fichier écologique des Essences (FEE), ACRVF et al. Sd ; Climessences.fr – chiffres absolus et relatifs

Carte³⁹ :

Couverture végétale saint-gilloise : arbres de voiries régionales (2022), arbres de voirie communales (2022), espaces verts accessibles au public, surfaces engazonnées (2020) et Canopée (2020) ; revenu imposable médian des déclarations (2018), valeur moyenne journalière annuelle en Nox (2012), part des plus de 65 ans (2019), pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018) ; part de la population vivant à proximité d'un espace vert accessible au public (2012) et taux de chômage (2018) ; projets de végétalisation du CQD Midi, continuité verte, zones d'intérêt pour la continuité verte, opération ré-création et pépinière La Pousse qui Pousse.



Couverture végétale

- Arbres de voirie régionaux (2022)
- Arbres de voirie communales (2022)
- Espaces verts publics
- Surfaces engazonnées (2020)
- Canopée (2020)

Facteurs aggravants

- Moyenne régionale
- Revenu imposable médian des déclarations (€) (2018)
- Valeur moyenne journalière annuelle en NOx (µg/m³) (2012)
- Part des plus de 65 ans (2019)
- Pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018)
- Part de la population à proximité d'un espace vert accessible au public (%) (2012)
- Taux de chômage (%) (2018)

Végétalisation

- Projets de végétalisation (sol et/ou façade) du CQD Midi
- Continuité verte : travaux de végétalisation réalisés ou en projet
- Zones présentant un intérêt pour prolonger la continuité verte
- ◆ Opération Ré-création: écoles en cours de végétalisation
- Pépinière

Sources : Bruxelles-Environnement, 2020; Bruxelles Mobilité

³⁹ Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, La pollution de l'air, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.



La carte sur la page de droite, issue de la partie sur le stress thermique de l'étude, permet de situer le patrimoine végétal saint-gillois, les projets de plantation en cours et les zones à fort besoins de végétalisation.



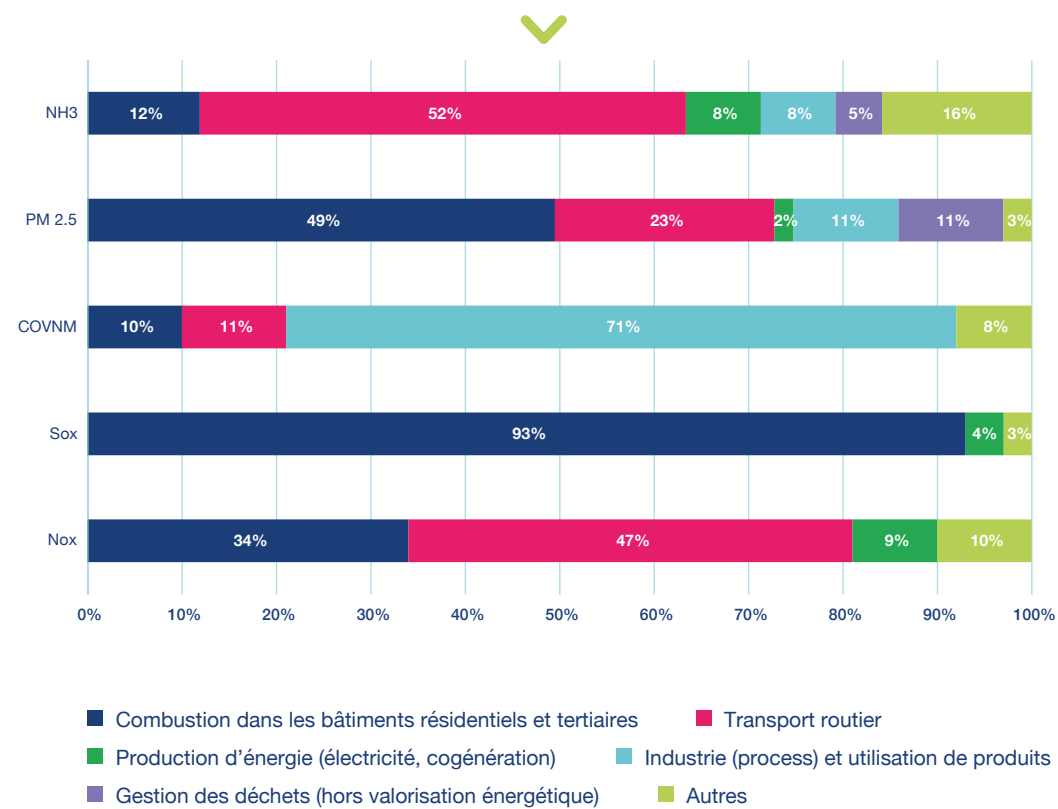
4. Qualité de l'air et mobilité

La qualité de l'air est un des enjeux forts de la lutte contre le changement climatique car la pollution atmosphérique est l'un des grands risques environnementaux pour la santé humaine.⁴⁰ En effet, de nombreux polluants atmosphériques issus des activités humaines peuvent avoir des impacts négatifs sur la santé de manière directe ou indirecte en agissant sur nos corps ou notre environnement : l'ozone (O₃), les oxydes d'azote ou « Nox » (NO ; NO₂ ; N₂O...), les oxydes de soufre (« SOx »), les particules fines (PM< 2.5 µm ; PM< 10 µm), les composés organiques volatils (« COV » ou « COVNM » pour les « non méthaniques ») et bien d'autres. Ainsi, les émissions propres au territoire et celles reçues d'ailleurs exercent des influences sur la qualité de l'air que nous respirons et nous invitent à repenser nos modes de déplacements et nos consommations d'énergie qui en sont les principaux responsables. En effet, concernant les sources de ces polluants à l'échelle de la RBC, Bruxelles Environnement propose la répartition des sources de Nox, Sox, COVNM et Pm2.5 pour 2021 suivante :

⁴⁰ Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Disponible sur : [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health). Consulté le 22/02/2023.

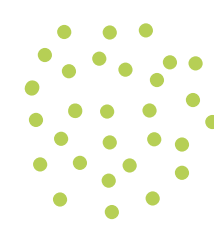
Une répartition sectorielle

des émissions dans la Région de Bruxelles-Capitale variable en fonction du polluant atmosphérique



Source : Bruxelles Environnement

Pour rappel, selon l'Agence européenne de l'environnement en 2018 en Belgique :



7400

décès prématurés seraient associés aux pollutions de

PARTICULES FINES



1200

décès prématurés seraient associés aux pollutions d'

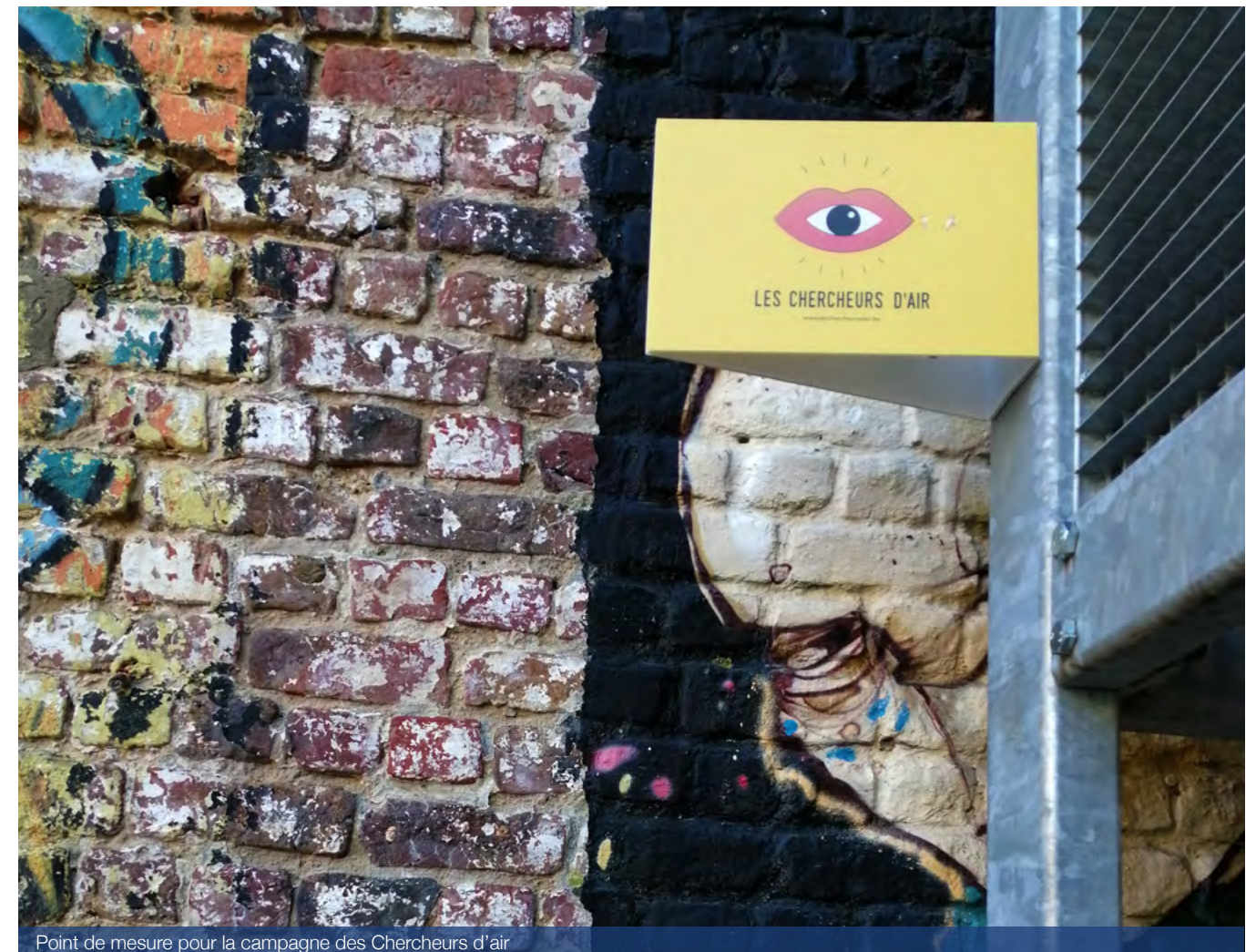
AZOTE



350

décès prématurés seraient associés aux pollutions d'

OZONE



Point de mesure pour la campagne des Chercheurs d'air

CAMPAGNES D'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'AIR :

Dans l'optique de mieux comprendre la dispersion de ces polluants sur son territoire, la commune de Saint-Gilles a participé aux **campagnes d'analyse de la qualité de l'air CurieuzenAir** et **Les Chercheurs d'Air** en 2020 et 2021. Ces projets se sont concentrés sur la présence et les effets de la pollution au **dioxyde d'azote (NO2)** dont les principales sources sont les combustibles fossiles comme les hydrocarbures utilisés pour le chauffage des bâtiments ou les moteurs des transports routiers. L'Organisation Mondiale de la Santé a déterminé en 2021 des normes en matière de concentration en dioxyde d'azote : elle recommande un niveau AQG⁴¹ annuel moyen de **10 µg/m3** contre **40 µg/m3** pour l'Union européenne, même si cette dernière définit ses seuils à partir des populations dites « sensibles » c'est-à-dire présentant des risques accrus du fait des pathologies préexistantes (asthme, maladies pulmonaires chroniques, etc.).

RÉSULTATS :

La campagne *Les Chercheurs d'Air* a été effectuée entre novembre 2020 et octobre 2021 avec un focus particulier sur les écoles. Pour cela, la commune a installé des capteurs de qualité de l'air relevés mensuellement sur une dizaine de bâtiments publics afin de mesurer les concentrations en NO2 sur l'ensemble de son territoire. Par ailleurs, *Curieuzenair* est un projet scientifique participatif auquel une centaine de Saint-Gillois-es a participé du 25/9 au 23/10/2021 et qui consistait aussi à mesurer la présence de ces polluants.⁴² **Toutes les données mesurées sur les sites bruxellois dépassaient les recommandations de l'OMS.**

Ainsi, *CurieuzenAir* a relevé, pour Saint-Gilles, une concentration moyenne en NO2 de 27,02 µg/m3 avec la concentration la plus faible et la plus élevée valant respectivement 19,19 µg/m3 et 45,48 µg/m3.⁴³

⁴¹ Air Quality Guidelines.

⁴² <https://curieuzenair.brussels/fr/acceuil/>

⁴³ Lauriks, F. Jacobs, D., and F. Meysman J. R. (2022) "CurieuzenAir: Data collection, data analysis and results". 50 p. University of Antwerp.

Sites avec une concentration une fois supérieure à la recommandation de l'OMS (entre 10 et 20µg/m3)	Sites avec une concentration deux fois supérieure à la recommandation de l'OMS (entre 20 et 30µg/m3)	Sites avec une concentration trois fois supérieure à la recommandation de l'OMS (au-dessus de 30µg/m3)
<ul style="list-style-type: none"> Centre culturel Jacques Franck : 19.0 µg/m3 Ecole maternelle et primaire Nouvelle : 19.8 µg/m3 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole primaire Balder : 21.0 µg/m3 Ecole maternelle et primaire Peter Pan : 21.2 µg/m3 Ecole maternelle et primaire 4 saisons : 21.9 µg/m3 Crèche Ketje : 23.1 µg/m3 Piscine communale : 23.8 µg/m3 	<ul style="list-style-type: none"> Citoyen.ne Chaussée de Waterloo : 30.3 µg/m3 Citoyen.ne Chaussée de Waterloo : 31.2 µg/m3 Citoyen.ne Chaussée de Waterloo : 33.2 µg/m3 Maison de l'emploi : 36.7 µg/m3

Relevés de la campagne CurieuzenAir à Saint-Gilles

Dans l'optique de mieux comprendre la dispersion de ces polluants sur son territoire, la commune de Saint-Gilles a participé aux campagnes d'analyse de la qualité de l'air *CurieuzenAir* et *Les Chercheurs d'Air* en 2020 et 2021.



Pour mieux spatialiser ces données et les croiser avec d'autres plus socio-économiques, la cartographie ci-dessous montre plusieurs zones où la concentration en NO2 atteint même le seuil européen. Une de ces zones se situe près de la barrière de Saint-Gilles, dans la rue Théodore Verhaegen et chaussée de Waterloo. Dans ces rues souvent congestionnées et où ne se trouve aucune industrie, il est possible d'émettre l'hypothèse que la source principale de dioxyde d'azote est le trafic routier. La zone près de la Porte de Hal, où se situe la petite ceinture, comprend également des concentrations élevées en NO2. Ces données montrent l'importance de mettre en place « le Contrat Local de Mobilité » afin de diminuer l'intensité des rejets dus au nombre élevé de voitures présentes dans ces zones. Des mesures de réduction des émissions sont nécessaires afin de protéger la population sensible pour que les personnes concernées puissent profiter de leurs activités extérieures sans mettre leur santé en danger. Comme le montre l'étude Curieuzenair, la concentration en dioxyde

d'azote est moins élevée dans les zones d'espaces verts (les plus faibles concentrations ont été enregistrées dans la Forêt de Soignes).⁴⁴ Cette information doit être considérée dans la répartition des espaces verts au sein de la commune car elle montre l'importance des espaces verts dans les zones fortement polluées.

Enfin, une des conclusions du rapport du CEU est « qu'il existe un lien évident entre le **statut socio-économique des habitants-es de Bruxelles et la qualité de l'air** (concentration annuelle de NO2) à leur domicile ». De plus, « les zones à forte densité de population connaissent des niveaux de NO2 plus élevés, et les personnes ayant un revenu plus élevé ont tendance à avoir une meilleure qualité de l'air à leur domicile (bien qu'elles aient plus de voitures) »⁴⁵. Ces résultats démontrent enfin que « une attention particulière doit être portée aux écoles et crèches proches des zones du bas de Saint-Gilles qui présentent les valeurs de NOx les plus hautes »⁴⁶.

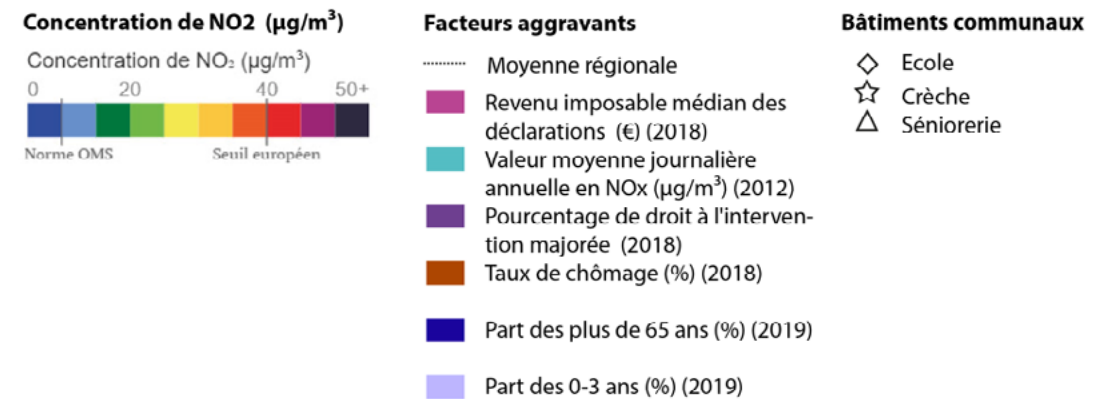
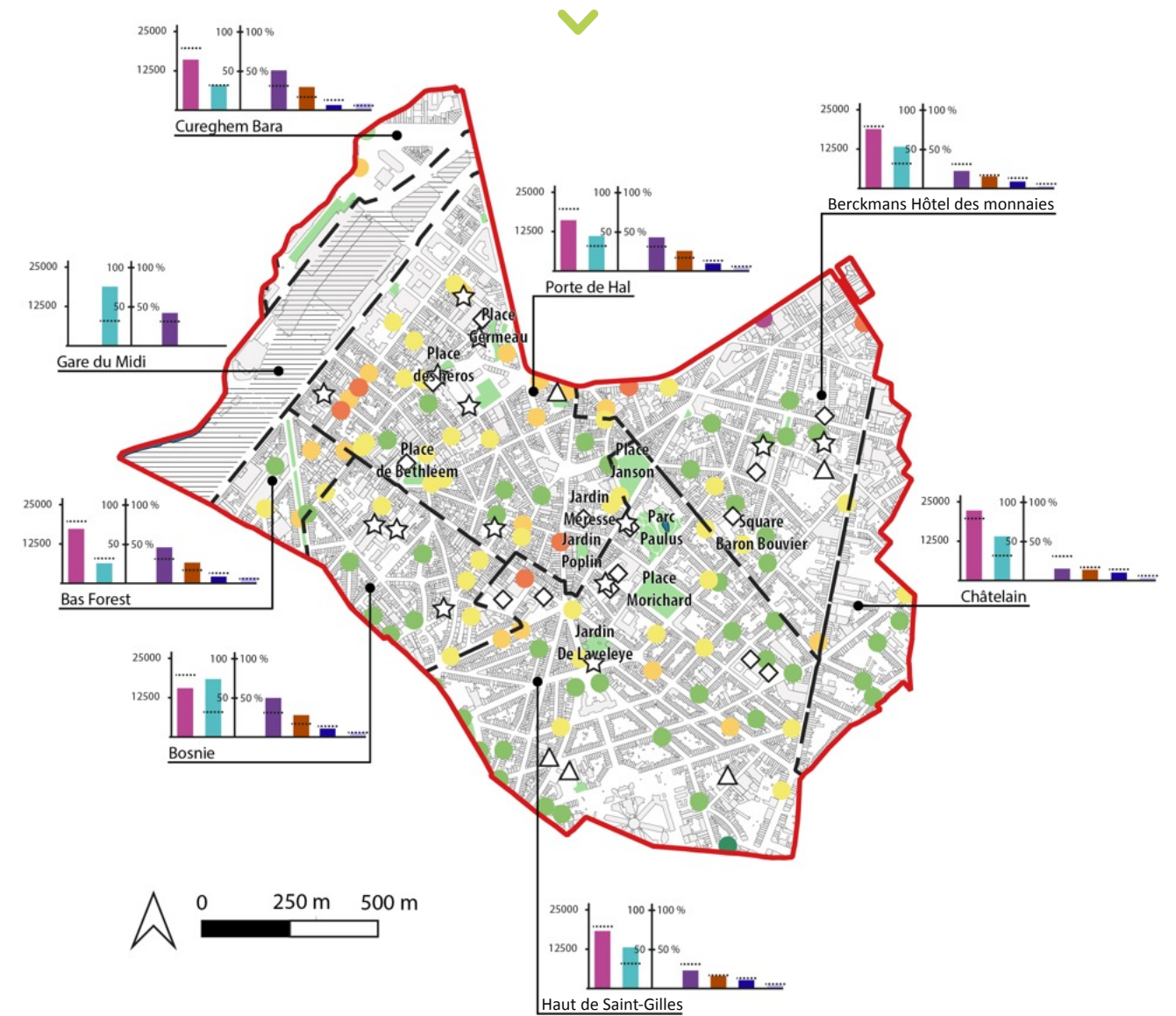
44 45
Lauriks, F. Jacobs, D., and F. Meysman J. R. (2022) "CurieuzenAir: Data collection, data analysis and results". 50 p. University of Antwerp.

46
Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, La pollution de l'air, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.



La carte sur la page de droite, met en avant les zones où les concentrations de NO2 ont été mesurées

Carte⁴⁷ :
Valeurs moyennes en NO2 (Curieuzenair), revenu imposable médian des déclarations (€) (2018), valeur moyenne journalière en NOx (2012), pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018), taux de chômage (2018), part des plus de 65 ans (2018), et des 0-3 ans (2019).



47
Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, La pollution de l'air, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.

Source : Bruxelles Environnement ; AIM, 2018



DES MOBILITÉS À REPENSER

Fortement influencée par les combustions au sein des moteurs et donc les gaz d'échappement, la qualité de l'air est corrélée à la question des modes de déplacements au sein d'une zone urbaine. L'étude du CEU montre effectivement que les zones les plus polluées sont souvent celles avec le plus de trafic routier (par exemple Barrière, Fonsny, Porte de Hal...), le moins d'espaces verts et, par conséquent, les zones les plus défavorisées en termes de revenus.

En 2020, la commune de Saint-Gilles a été sélectionnée dans le cadre du plan régional Good Move pour mettre en place un quartier dit « apaisé ». Le but étant de « réduire le trafic de transit, en proposant un plan de circulation privilégiant les modes de déplacement actifs et les transports en commun et en améliorant la qualité de vie de ses habitants ». ⁴⁸ À Saint-Gilles, ⁴⁹ le quartier apaisé nommé « Parvi (S) » englobe la quasi-totalité du territoire communal ainsi qu'une petite partie de la commune de Forest. Dans le diagnostic de l'étude de mobilité réalisée pour la mise en place du quartier apaisé, la Barrière de Saint-Gilles et ses axes principaux représentent l'un des leviers les plus importants sur lesquels agir. Concernant la qualité de l'air, c'est notamment dans cette partie de la commune que la concentration de dioxyde d'azote est la plus élevée. La petite ceinture et la rue parallèle à la gare du Midi sont également des zones où le trafic routier est important et où la qualité de l'air est mauvaise.

Plusieurs observations ont aussi été réalisées dans le diagnostic des contrats de quartiers concernant la mobilité qu'il s'agit de prendre en compte dans les actions du Plan Climat : le quartier du Midi présente actuellement des aménagements piétons et cyclistes, mais leur nombre et leur qualité sont insuffisants pour susciter une transition modale parmi les habitants-es. De plus, les abords des écoles méritent d'être davantage apaisés pour la sécurité des élèves. En contrepoint, l'offre en transports en commun dans le quartier est développée sur l'ensemble du territoire. Une observation notable est la prédominance de la présence automobile dans l'espace public, ce qui limite l'espace disponible pour les piétons, les cyclistes et les activités conviviales. Le CRU 7, qui englobe une partie de la zone Midi, fait le même constat : un réseau de mobilité encore trop structuré autour de la voiture avec un trafic de transit très soutenu et peu de place dédiée aux modes actifs, mais une très bonne desserte en transport en commun. ⁵⁰ Il est donc primordial de prendre en compte ces différents aspects dans l'élaboration du Plan Climat. De plus, des mesures ciblées doivent être prises pour renforcer les aménagements piétons et cyclistes, améliorer la sécurité aux abords des écoles et réduire la pression automobile.

48
Commune de Saint-Gilles, Quartier Apaisé Parvis, disponible sur : <https://stgilles.brussels/services/mobilite-et-stationnement/la-maille-parvis-enquete-mobilite/>

49
Parvis St-Gilles | Brussels Mobility Mailles (quartier-sapaisses.brussels).

50
Diagnostic CRU 7 'Autour de la gare du Midi' | perspective.brussels.



En encourageant une utilisation accrue des transports en commun et en faisant la promotion des modes de déplacement plus durables, il serait possible de réduire la congestion routière et ainsi améliorer la qualité de l'air. ⁵¹

51
Contrat de quartier durable Midi, Diagnostic. 2021 <https://quartiers1060.brussels/cqd/quest-ce-quun-contrat-de-quartier-durable/midi/>

5. Inondations

Il existe deux types d'inondations : les inondations fluviales et pluviales. Le premier type correspond au débordement d'un cours d'eau à ciel ouvert ou voûté (à Bruxelles, les principaux cours d'eau sont la Senne et la Woluwe).⁵² Saint-Gilles, avec sa forte déclivité, est plutôt concernée par le deuxième type, qui correspond au ruissellement causé par les fortes pluies. Les inondations peuvent également être causées par le refoulement d'égouts ou par la remontée temporaire de la nappe phréatique.

La capacité d'infiltration des sols diminue en raison des périodes de sécheresse qui sont de plus en plus fréquentes. De plus, l'imperméabilité des sols en zones urbaines aggrave les risques d'inondations « en augmentant la quantité et la rapidité des flux de ruissellement dans les bassins versants sensibles ».⁵³ La disparition des zones naturelles de débordement et la construction dans les zones à risques sont aussi une cause de l'augmentation des risques d'inondation.⁵⁴

RISQUES D'INONDATION À SAINT-GILLES

Premièrement, à nouveau, il est important de noter que Saint-Gilles est la commune la plus imperméable de la Région avec une imperméabilité de son territoire qui est passée de 66% en 1955 à 85% en 2006.⁵⁵ Le risque d'inondation par ruissellement est particulièrement important dans les quartiers du bas de la commune, près de la Porte de Hal, du Bas de Forest et de la gare du Midi où réside une population plus précarisée. Le croisement entre l'avenue Brugmann et la chaussée de Waterloo est aussi plus susceptible d'être inondé et cela pourrait s'expliquer par une plus forte urbanisation et donc une imperméabilité du sol plus élevée, par des différences topographiques ou encore par une dimension des égouts mal adaptée.⁵⁶

La forte urbanisation de la commune de Saint-Gilles entraîne donc des conséquences néfastes sur les risques d'inondations liés aux fortes pluies, elles-mêmes susceptibles d'être de plus en plus fréquentes du fait du changement climatique.

Selon une étude de l'IRM⁵⁷, **si on augmente encore l'imperméabilité du territoire de 10%, les conséquences seront d'autant plus importantes** : cela ferait augmenter le ruissellement cumulé annuel de 40%, les débits fluviaux de 32% et multiplierait la fréquence des inondations par un facteur de 2,25. Nous constatons donc que la commune est proche d'un point de bascule. Afin de limiter le risque d'inondations dans le futur, il faut rendre les sols plus perméables grâce, notamment, à la plantation d'arbres et à la déminéralisation des sols saint-gillois.

“

Même les espaces urbains denses comme les voiries et les piétonniers peuvent disposer de sols perméables et de végétation, avec tous les bénéfices qu'ils apportent.⁵⁸

⁵² Bruxelles Environnement, Cartes relatives aux inondations pour la Région bruxelloise.

^{53 54} Bruxelles Environnement et IBGE, Projet de plan régional de lutte contre les inondations 2008 – 2011.

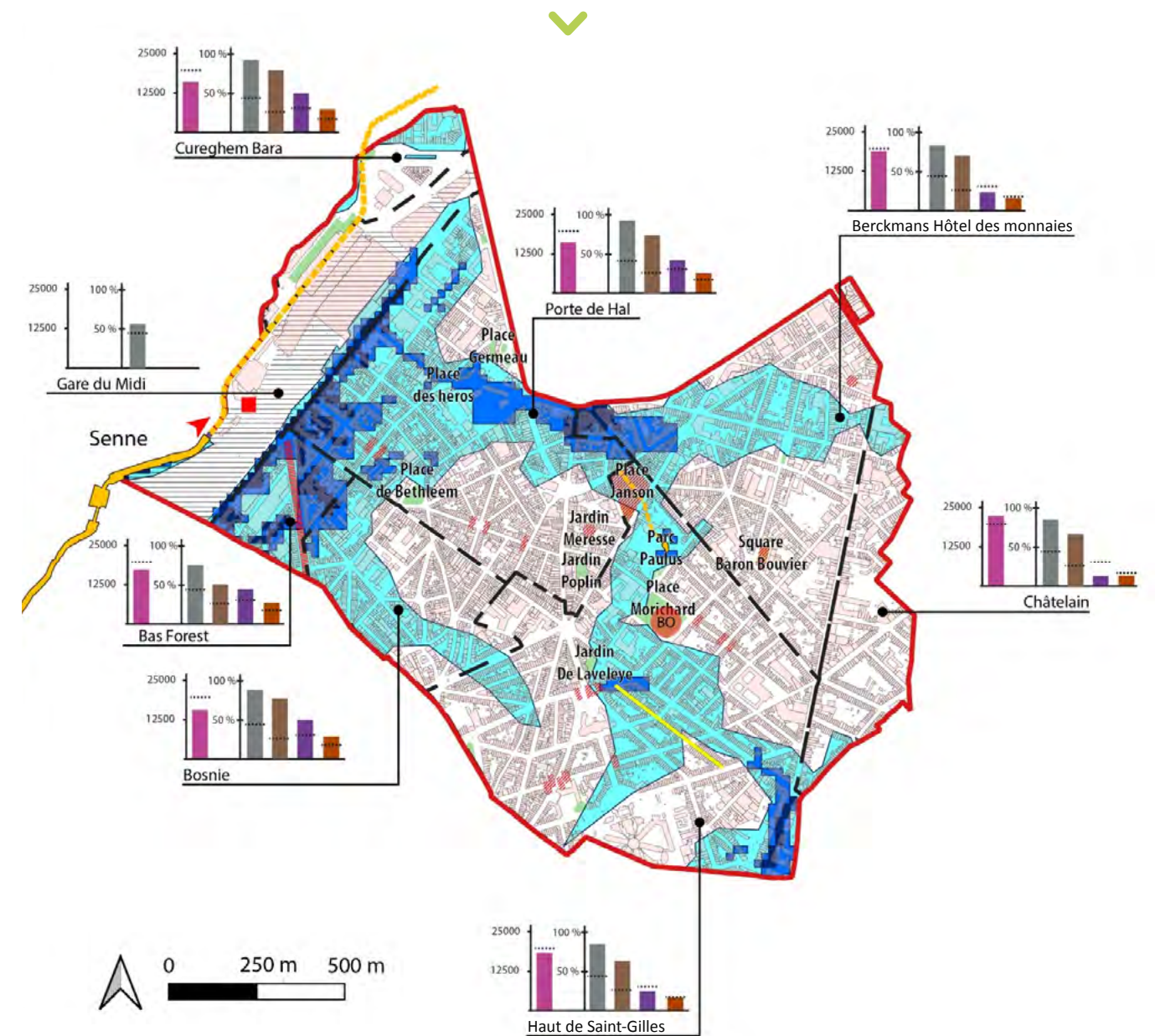
^{55 56} Vanhuyse, S., Depireux, J. et Wolff, E., 2006. Etude de l'évolution de l'imperméabilisation du sol en Région de Bruxelles-Capitale. ULB-IGÉAT pour le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Administration de l'Équipement et des Déplacements/Direction de l'Eau. 60p.

⁵⁷ Hamdi, R., Deckmyn, A., Termonia, P., Demare, G.R., Baguise, P., Vanhuyse, S. and Wolff, E., 2009. Effects of Historical Urbanization in the Brussels Capital Region on Surface Air Temperature Time Series: A Model Study. Royal Meteorological Institute and IGÉAT, Faculty of Sciences, Free University of Brussels, Brussels, Belgium. American Meteorological Society. DOI: 10.1175/2009JAMC2140.1

⁵⁸ Plan de Gestion de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale 2022-2027

Carte⁵⁹ :

Aléas d'inondation par ruissellement faibles, moyens et élevés à Saint-Gilles (2019), revenu imposable médian des déclarations (€) (2018), part des surfaces imperméables (%) (2006), taux d'occupation du bâti des îlots (%) (2013), pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018), taux de chômage (%) (2018) et mesures de gestion de l'eau.



Aléas inondations	Facteurs aggravants	Gestion de l'eau
Zone inondable : aléa élevé	Moyenne régionale	Travaux de déminéralisation réalisés ou en projet (réouverture des fosses d'arbres etc.)
Zone inondable : aléa moyen	Revenu imposable médian des déclarations (€) (2018)	Collecteur et surverse
Zone inondable : aléa faible	Part des surfaces imperméables (%) (2006)	Entrée du voûtement de la Senne
Nombreuses déclarations d'inondations	Taux d'occupation du bâti des îlots (%) (2013)	Cours d'eau souterrain
	Pourcentage de droit à l'intervention majorée (2018)	Cours d'eau et étangs à ciel ouvert
	Taux de chômage (%) (2018)	Bassin d'orage

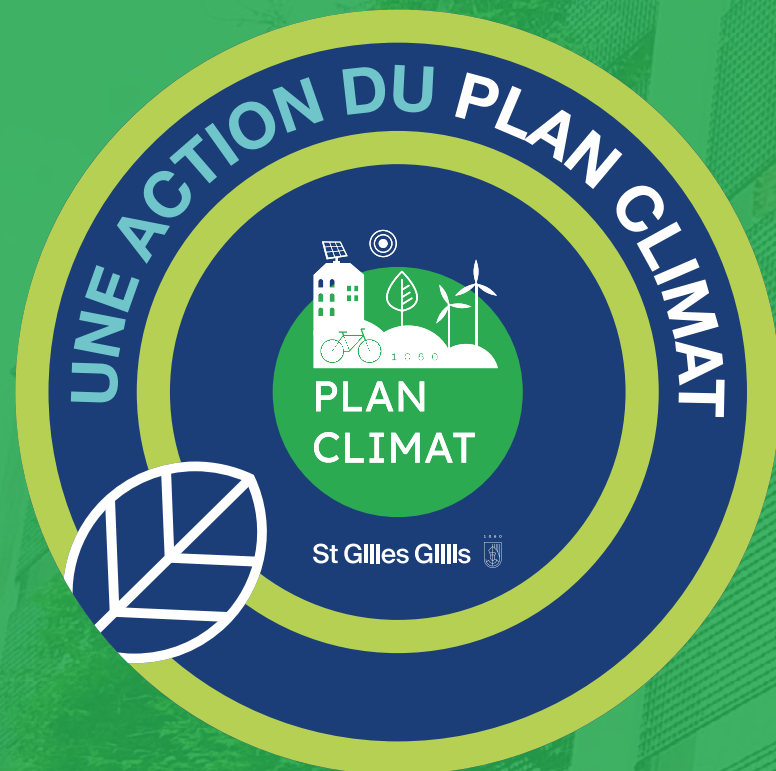
⁵⁹ Simon De Muynck, Adélaïde Ragot, Lucien Creteur, Etat des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles, Le stress thermique et la couverture végétale, Centre d'écologie urbaine asbl. Janvier 2023.



6. Conclusion sur le diagnostic

L'étude de vulnérabilité du territoire réalisée par le CEU permet d'intégrer un regard sur les injustices environnementales ayant cours à Saint-Gilles et invite la commune à les prendre en compte dans le cadre de sa politique climatique. C'est là une ambition du Plan Climat qui, soucieux de les résorber, propose d'agir là où les besoins d'adaptation sont les plus urgents. Qu'il s'agisse d'accès à l'eau ou de prévention des inondations, d'accès à la végétation ou aux îlots de fraîcheur, de prévention des pollutions de l'air ou d'accès aux transports en commun, cette étude met en avant les points sur lesquels environnement et société ont besoins d'être pensés conjointement. Cette analyse serait d'ailleurs à poursuivre sur les questions des pollutions sonores qui manquent à ce rapport déjà très complet. Enfin, elle offre un point de vue approfondi des conditions climatiques de demain auxquelles le territoire va devoir s'adapter pour garantir le bien-être des habitants-es et leur résilience.

Cette vision de l'avenir, nécessaire à la prise de décision dans le présent, garantit ainsi une base scientifique solide et une approche rappelant que les innovations en faveur de l'environnement doivent intégrer les contraintes sociales dans lesquelles elles évoluent.



UN PLAN CLIMAT CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS-RICES DU TERRITOIRE

La complexité des défis climatiques exige une approche holistique, où chaque secteur et chaque acteur-riche joue un rôle clé dans la transition vers un avenir durable. En encourageant la transversalité dans le processus de construction du Plan Climat, nous souhaitons favoriser les échanges d'expertises, soutenir les collaborations sur le territoire et soumettre le Plan Climat au regard des citoyennes et citoyens.

Pour aller dans ce sens, la commune de Saint-Gilles s'engage activement dans la mise en place d'outils visant à relever les actions prioritaires selon l'ensemble des habitants-es en intégrant qu'au cœur de cette démarche se trouve la participation active et la compréhension de la problématique climatique.

Plusieurs actions ont été entreprises pour donner la parole aux acteurs-riches locaux :

LA PLATEFORME DE CONSULTATION CITOYENNE «CITIZENLAB»

espace interactif permettant aux habitants-es de partager leurs idées et leurs suggestions concernant les enjeux climatiques. Cette plateforme encourage le dialogue ouvert et facilite la collaboration entre les citoyens-nes et les décideurs-ses.

LA PLATEFORME FUTUREPROOFED CITIES

espace d'affichage et de comptabilité carbone, cette plateforme permet de communiquer sur les avancées du Plan Climat.

LE KINDERKLIMAATRAAD (CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT)

exemple inspirant d'engagement des jeunes générations dans la lutte contre le changement climatique, il permet aux enfants de faire entendre leur voix, de proposer des solutions innovantes et de sensibiliser leurs pairs à l'importance de la protection de l'environnement.

L'ENGAGEMENT D'UN COORDINATEUR EN PARTICIPATION CITOYENNE

avec pour objectif de faire le pont avec l'ensemble du territoire et des agents communaux sur les questions climatiques.

LE CONSEIL DES ACTEURS CLÉ POUR LE CLIMAT

il rassemble les parties prenantes les plus influentes du territoire, favorise la concertation, la coordination des actions et l'élaboration de stratégies communes pour relever les défis climatiques.

DES APPELS À PROJETS ASSOCIATIFS

permettant de soutenir les initiatives du territoire.

Grâce à ces initiatives - et ayant en construction plusieurs autres projets participatifs et inclusifs - la commune de Saint-Gilles encourage la participation active de tout le territoire, qu'il s'agisse de citoyens-nes adultes ou enfants, représentants d'organisations locales ou services de la Commune. En collaborant, en écoutant les idées de chacun et en travaillant main dans la main, nous pouvons créer un Plan Climat solide, durable et en adéquation avec les besoins et les aspirations de la communauté locale.

1. La plateforme de consultation citoyenne « Citizen lab »

De février à mai 2021, la population de Saint-Gilles a été encouragée à partager ses idées et ses projets liés au Plan Climat sur la plateforme en ligne Citizenlab. Cette initiative a été largement diffusée à travers deux articles dans l'Info Saint-Gilles et une distribution de toutes-boîtes sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal était d'identifier les projets qui tiennent le plus à cœur aux habitants-es, de tester un processus participatif et de recueillir des idées innovantes pour atténuer l'impact des changements climatiques à Saint-Gilles. La commune a bénéficié d'une collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique de la Région Bruxelloise), permettant de tester gratuitement cette plateforme.

Une centaine de personnes ont été actives sur la plateforme, proposant au total 56 projets. Tous ces projets ont été analysés par un comité d'accompagnement composé des différents services communaux concernés (espaces publics, propreté, mobilité, contrats de quartier, développement durable, etc.), afin d'évaluer leur faisabilité technique et de déterminer la compétence nécessaire pour leur réalisation. La grande majorité des projets proposés entre en accord avec les axes d'action prioritaires définis par la commune pour son Plan Climat : 28 % des projets étaient axés sur la nature en ville, 21 % concernaient la mobilité, 16 % portaient sur l'énergie, et les autres projets abordaient des thématiques telles que le bâti, la gestion des déchets ou encore l'alimentation. En mai 2022, les projets ont été soumis au vote des citoyens-nes, et certains d'entre eux ont été particulièrement appréciés :

- **Projet Pilône : création d'une communauté d'énergie citoyenne.**

La commune s'engage à soutenir les communautés d'énergie sur son territoire. Les acteurs-rices locaux saint-gillois-es (Foyer du Sud) se sont d'ailleurs positionnés en tant que précurseurs dans ce domaine grâce au projet SUNSUD soutenu par la commune.

- **Des ruches et des fleurs sur les toits de Saint-Gilles**

Via le projet « Saint-Gilles for Bees », la commune recense les abeilles sauvages afin de formuler des recommandations en termes d'aménagements et de plantations visant une augmentation de la population des abeilles.

Les implantations de ruches d'abeilles domestiques sont en revanche déconseillées bien que la Cellule Végétalisation Urbaine favorise la mise en place de façades et de bosquets en intégrant un besoin de plantes mellifères

- **Plantation d'arbres dans toute la commune**

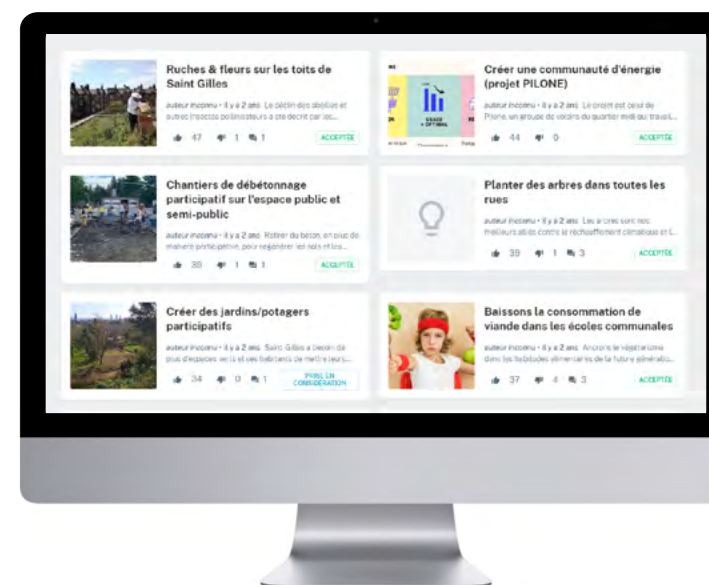
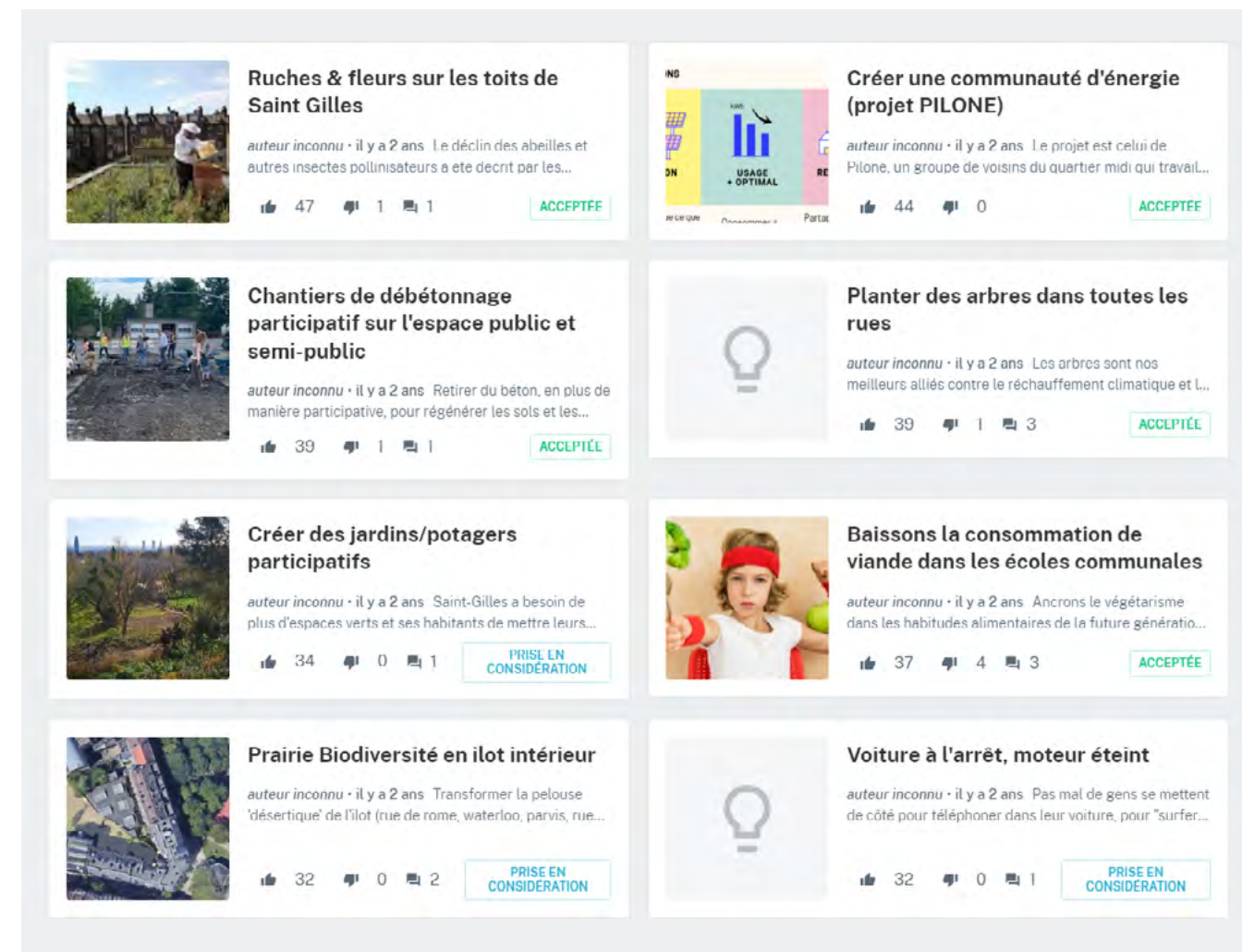
La cellule espaces verts s'engage chaque année dans la végétalisation de plus en plus présente du territoire et l'entretien de ces espaces verts. Les rénovations des espaces publics prennent également en compte la nécessité d'intégrer des espaces verts.

- **Réduction de la consommation de viande dans les écoles communales**

Dans le cadre du Plan Climat, les écoles communales souhaitent obtenir la labellisation GOOD FOOD. Actuellement, le choix est donné aux élèves d'opter pour un régime végétarien.

- **Chantiers de déminéralisation participatifs dans les espaces publics et semi-publics**

La commune a collaboré plusieurs fois avec l'association «Less Béton» pour déminéraliser des espaces publics, en utilisant des exemples concrets pour illustrer ce qui peut être réalisé, tels que la place des Héros, la rue de Bosnie et la rue Guillaume Tell.



De février à mai 2021, la population de Saint-Gilles a été encouragée à partager ses idées et ses projets liés au Plan Climat sur la plateforme en ligne : **Citizenlab**



2. KinderKlimaatRaad dans des écoles néerlandophones

Le KinderKlimaatRaad s'est déroulé dans les écoles néerlandophones de Saint-Gilles durant l'année scolaire 2021-2022. Cet atelier participatif a offert aux enfants l'opportunité de partager leurs idées et leurs souhaits concernant les actions climatiques de la commune. Au-delà de la sensibilisation des enfants, ceux-ci ont formulé des recommandations concrètes :

- **Instaurer une «journée de félicitation»** dédiée aux utilisateurs de modes de transport doux tels que le vélo ou la marche.
- **Créer une «maison des légumes»** où les légumes seraient cultivés puis livrés aux clients à vélo, favorisant ainsi une approche écologique dans la distribution alimentaire.
- **Proposer deux plats végétariens par semaine au lieu d'un dans les cantines,** encourageant ainsi une réduction de la consommation de viande dans les menus.
- **Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des citoyens-nes** grâce à un dépliant et un site web communal explicatifs sur les changements climatiques et les actions que nous pouvons entreprendre pour les atténuer.
- **Organiser une semaine dédiée à la sensibilisation au changement climatique** dans toutes les écoles primaires, permettant ainsi d'éduquer et de mobiliser les élèves sur cette thématique cruciale.

Ces recommandations émanant des enfants témoignent de leur engagement et de leur volonté de contribuer activement aux enjeux climatiques. Elles démontrent également l'importance de donner une voix aux jeunes générations dans la construction d'un avenir durable. Depuis, plusieurs actions ont également été organisées dans ou en collaboration avec les écoles : fresques du climat, actions de végétalisation de cours d'école, sensibilisations aux mobilités actives etc.



3. Conseil des Acteurs Clés pour le Climat



Ateliers au Conseil des Acteurs Clés pour le Climat à Saint-Gilles

Afin de favoriser la collaboration avec les acteurs-rices locaux et de prendre en compte leurs perspectives, le service Développement durable a mis en place un « Conseil des Acteurs Clés pour le Climat ». Ce conseil réunit des représentants des grandes entreprises, des commerces, du secteur associatif, des établissements d'enseignement, des associations de quartier, et bien d'autres. Pour animer les réunions, la commune a bénéficié de l'accompagnement de plusieurs bureaux spécialisés en participation et co-création.

Lors du premier atelier en septembre 2022, l'objectif était de discuter d'une série de projets du Plan Climat afin d'identifier ceux qui semblaient prioritaires pour les acteurs-rices locaux, ainsi que ceux qui semblaient manquer. Les participants avaient été invités au préalable à participer à une enquête en ligne, à laquelle 27 organisations ont pris part. En plus de l'équipe organisatrice, 23 personnes ont participé aux débats. Deux tables rondes ont été organisées, l'une portant sur l'énergie et les bâtiments, et l'autre sur les thématiques de la mobilité, des déchets et de l'alimentation. Les actions jugées prioritaires dans l'enquête en ligne se sont portées sur l'énergie dans les bâtiments privés et tertiaires comme le remplacement de chaudières, l'installation de panneaux solaires ou les rénovations thermiques. D'autres actions axées mobilité (promotion des mobilités actives et des voitures

partagées), déchets (réductions) ou alimentation (promotion des repas végétariens) ont été mises en avant.

Certaines idées émergentes ont également été proposées, telles que la mise en place de cuisines collectives pour le secteur tertiaire, le soutien aux commerces locaux, la valorisation des espaces verts, le développement des zones sans voiture ainsi que la gratuité et l'optimisation des transports en commun. Enfin, le Conseil des Acteurs Clés proposait aussi le développement des lieux de co-working locaux et la promotion du télétravail en vue de réduire les déplacements. Les idées émises lors du Conseil ont été intégrées dans le Plan Climat, à l'exception de celles sur lesquelles la commune n'exerce aucune influence directe.

Le deuxième atelier s'est tenu en novembre 2022 et visait à informer le Conseil des Acteurs Clés sur les modifications apportées au Plan Climat à la suite de leurs interventions. Ce fut aussi l'occasion de présenter des projets inspirants comme «Sun Sud» (communauté d'énergie mise en place par la société de logements sociaux Foyer du Sud), Autodelen (promotion de l'autopartage) ainsi que Leuven2030⁶⁰. En 2023, les participants ont été invités à participer à Fresque du Climat.

Plus récemment, en avril 2024, la commune a relancé le Conseil des Acteurs Clés pour le Climat afin de poursuivre la dynamique de création de ce collectif et d'en confirmer les ambitions, à savoir : générer des synergies entre les acteurs-rices du territoire en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre propres à ce dernier, co-construire l'évolution du Plan Climat et créer un organe de consultation citoyenne indépendant de l'administration et émanant du territoire au sujet de la politique climatique.

60
<https://www.leuven2030.be/>

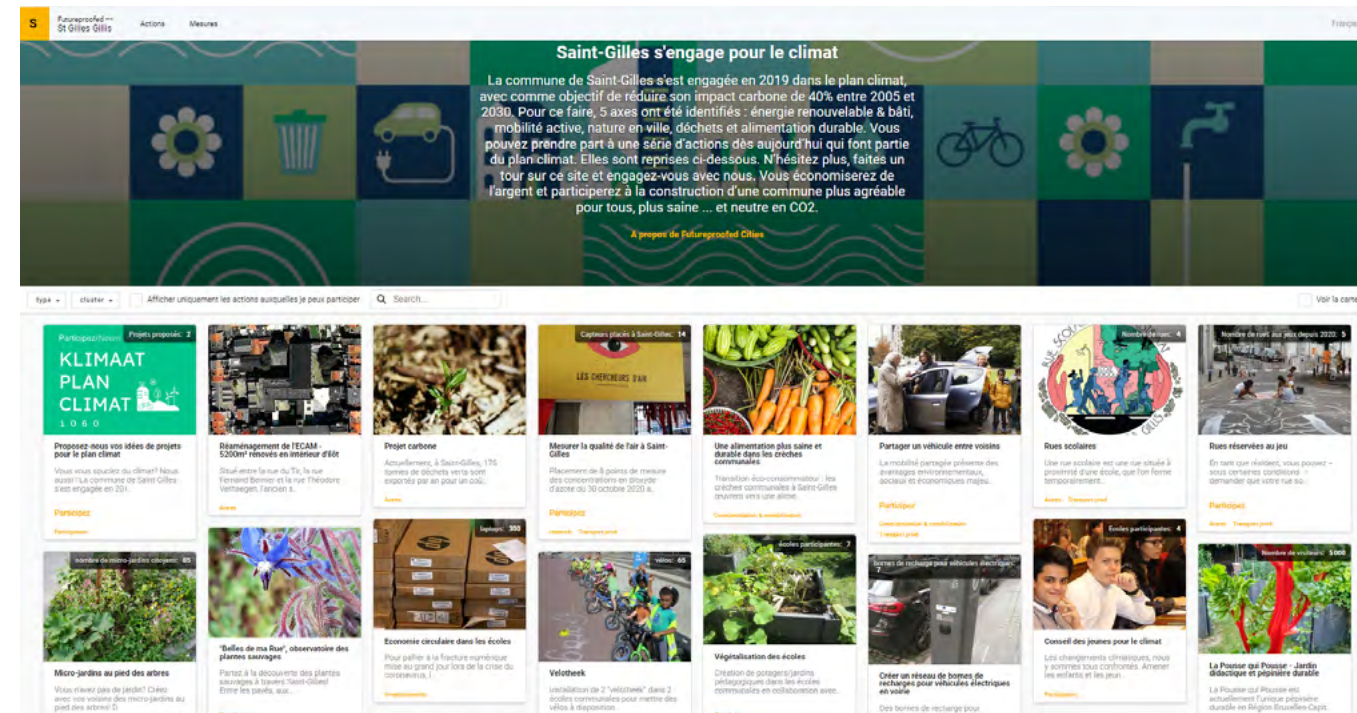
4. Futureproofed Cities : un outil de communication vers le citoyen

Dans le cadre du Plan Climat, nous utilisons la plateforme de partage de données « FutureProofed Cities ». Cet outil de communication permet de sensibiliser et d'informer les citoyens-nes sur les enjeux climatiques et les défis auxquels notre planète est confrontée tout en présentant l'évolution des actions mises en place sur un territoire donné et leurs impacts en termes de CO₂.

De plus, cet outil favorise l'engagement et la participation active des citoyens-nes. En les informant sur les actions entreprises dans le cadre du Plan Climat, il les encourage à s'impliquer, à proposer des idées et à participer à la mise en œuvre des actions. En partageant des réussites, des réalisations et des progrès, il renforce la cohé-

sion sociale et inspire les citoyens-nes à agir en faveur du climat. Il peut également mettre en lumière les acteurs locaux qui œuvrent pour la durabilité et encourager d'autres individus et organisations à suivre leur exemple.

Enfin, « FutureProofed Cities » contribue à la transparence et à la redevabilité. Il permet de rendre compte des avancées du Plan Climat, des ressources utilisées et des résultats obtenus.



5. Engagement d'un Chargé de Participation Citoyenne



Dans l'idée de poursuivre sa politique en faveur de plus de démocratie participative, la commune de Saint-Gilles a engagé un chargé de projet participation citoyenne proposant des fresques du climat et de nombreux ateliers aux habitants-es. En considérant que les actions « classiques » de participation s'adressent parfois à des groupes restreints et motivés d'habitants-es, l'un des objectifs de ce chargé de participation est de créer des actions spécifiques pour toucher le plus grand nombre, d'être présent sur les événements du territoire et de rentrer en contact avec les associations. Par ailleurs, les bâtiments de la MaisonEcoHuis sont régulièrement mis à disposition de citoyens-es bénévoles pour des actions de sensibilisation au climat.

AXES ET ACTIONS DU PLAN CLIMAT



1. Structure des objectifs

Le Plan Climat saint-gillois est structuré en **7 axes** définis en fonction des enjeux environnementaux et des priorités identifiées dans la lutte contre le changement climatique. Découpez en objectifs stratégiques, ces axes sont détaillés en actions concrètes (objectifs opérationnels).

• Les objectifs stratégiques

représentent les cibles à atteindre pour lutter contre le changement climatique et favoriser la durabilité environnementale. Ils visent l'atténuation des changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux impacts du changement climatique.

• Les objectifs opérationnels

sont les actions concrètes à mettre en œuvre sur le terrain pour atteindre les objectifs stratégiques fixés. Ils définissent les mesures spécifiques à prendre dans le cadre du Plan Climat.

En annexe du présent document, l'ensemble de ces actions et de leurs objectifs sont détaillés dans un document Excel. Pour obtenir plus d'informations sur un projet spécifique, le lecteur peut contacter le référent du projet, identifié comme «l'acteur mobilisé», dans le document Excel associé.

En cours de construction, les actions et leur avancement seront détaillés sur <https://stgilles.futureproofed.com/> après rencontre des services pour la collecte des données associées.

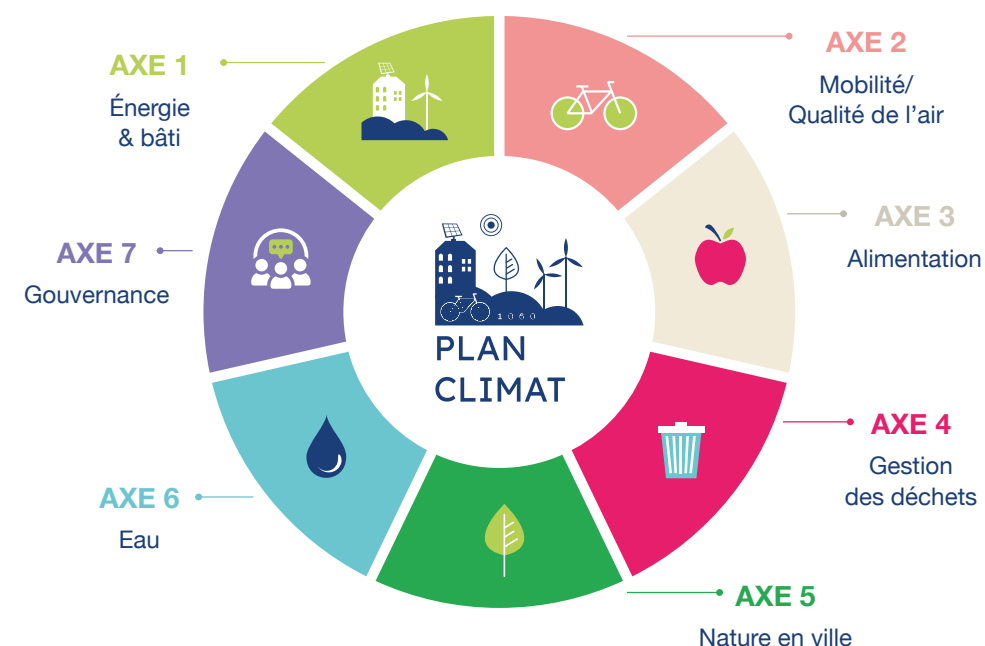
Le Plan Climat est un outil en constante évolution, qui se développera au fil des années de manière de plus en plus ambitieuse pour répondre aux objectifs européen et aux situations d'urgence que le changement climatique pourrait entraîner.

Enfin, la mise en œuvre des actions prévues **dépendra des ressources financières disponibles** (subventions et/ou fonds propres). L'objectif principal du plan est de recenser les initiatives environnementales déjà en place ou planifiées par la commune, afin d'avoir une vision globale des actions entreprises.

Les actions inscrites dans le Plan sont issues des campagnes de participation citoyenne menées sur le territoire, des services communaux, des intentions politiques et engagements de Bruxelles Environnement.



2. Les différents axes du Plan Climat



La commune de Saint-Gilles a adopté une approche progressive pour identifier les actions ayant un impact sur le climat, se concentrant ainsi sur 7 axes prioritaires. Ces axes visent également à concrétiser en projets locaux les différents plans régionaux définis dans le tableau ci-dessous, facilitant ainsi la mise en œuvre des engagements de la Région à l'échelle communale.

Axe du Plan Climat	Plans régionaux
Énergie & bâti	<ul style="list-style-type: none"> Plan Local de Gestion de l'Énergie (PLAGE) Stratégie Révolution Plan Air-Climat-Énergie Bruxellois (PACE)
Mobilité/Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> Plan Good Move PACE
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Good Food 2.0
Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> BRUDALEX 2.0 Programme Régional en Économie Circulaire (PREC) Plan de gestion des ressources et des déchets
Nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> Plan Nature
Eau	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion de l'eau (PGE) PACE
Gouvernance	





AXE 1

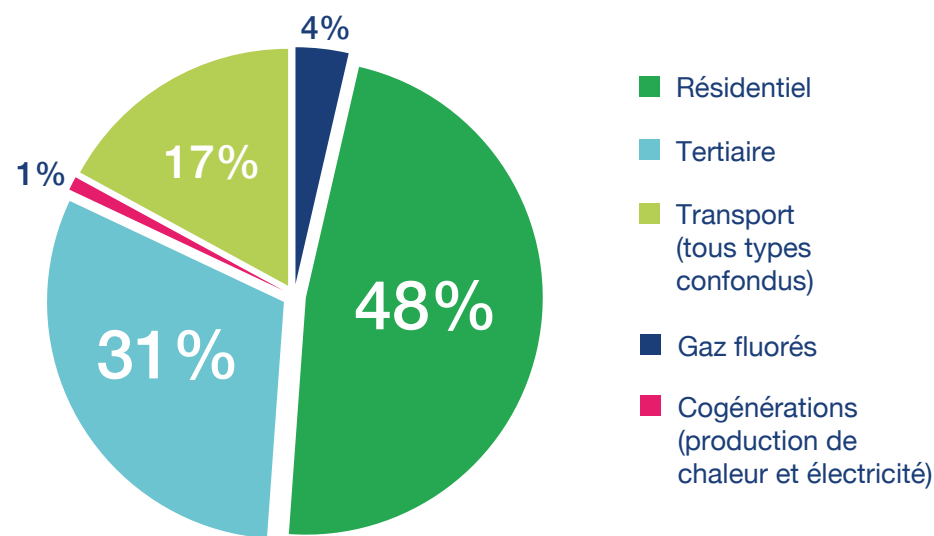
Énergie et bâti

Dans le Plan Climat, l'axe «Énergie et Bâti» joue un rôle crucial en tant que levier d'action majeur pour réduire les émissions de CO₂.

En effet, en contexte urbain, outre les transports et une faible part de gaz fluorés, ces derniers ayant toutefois un fort pouvoir réchauffant global (« PRG »), les sources principales d'émissions résident notamment dans l'utilisation d'énergies fossiles pour le chauffage des logements (47.5% des émissions de CO₂) et des bâtiments du tertiaire (30.8%) comme le résume le graphique ci-dessous basé sur les inventaires de gaz à effet de serre de Bruxelles Environnement (2021).

Émissions de CO₂ à Saint-Gilles en 2021 par secteur

Hors cogénération, procédés industriels, industrie et émissions fugitives (<1%)

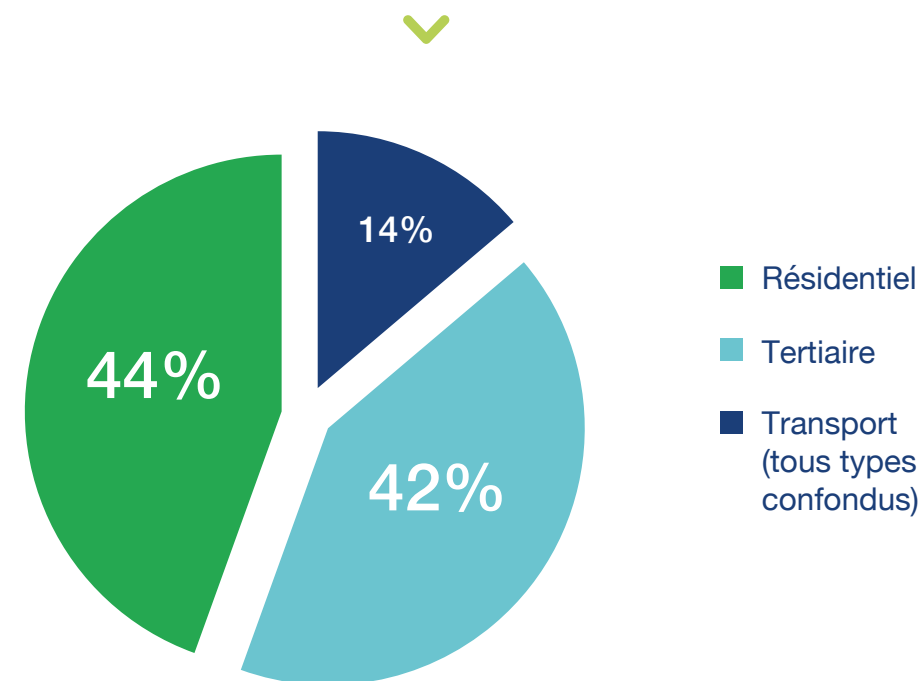


Source : Bruxelles Environnement, scope 1, 2021

Les fortes émissions de CO₂ de ces secteurs sont à mettre en relation avec leurs consommations d'énergie. Ici aussi il est possible de noter une prépondérance de ces secteurs permettant alors d'identifier là où les politiques climatiques peuvent avoir un impact certain sur les émissions de carbone.

Répartition par secteur des consommations énergétiques à Saint-Gilles en 2021

Hors cogénérations, industries, et pertes de distribution (<1%)



Source : Bruxelles Environnement, scope, 2021



Voir graphique ci-dessous

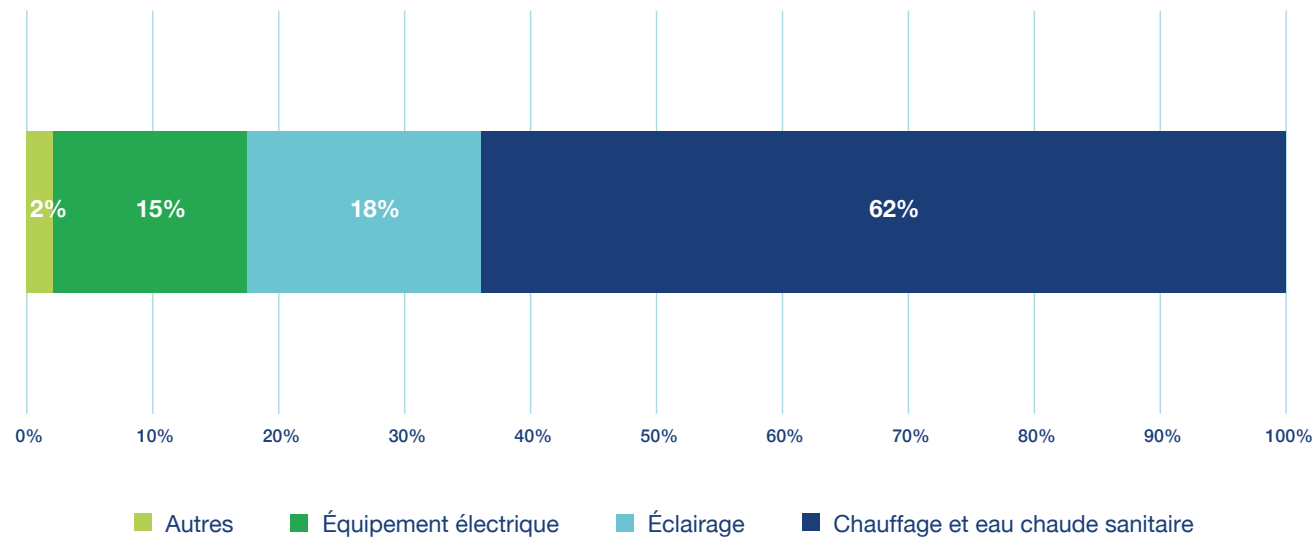
De plus, à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale, un inventaire de l'utilisation finale de l'énergie (BE, 2021) permet de mettre en lumière la destination majoritaire de cette énergie : le chauffage des logements et des bâtiments du tertiaire.

Répartition de la consommation finale énergétique dans les bâtiments

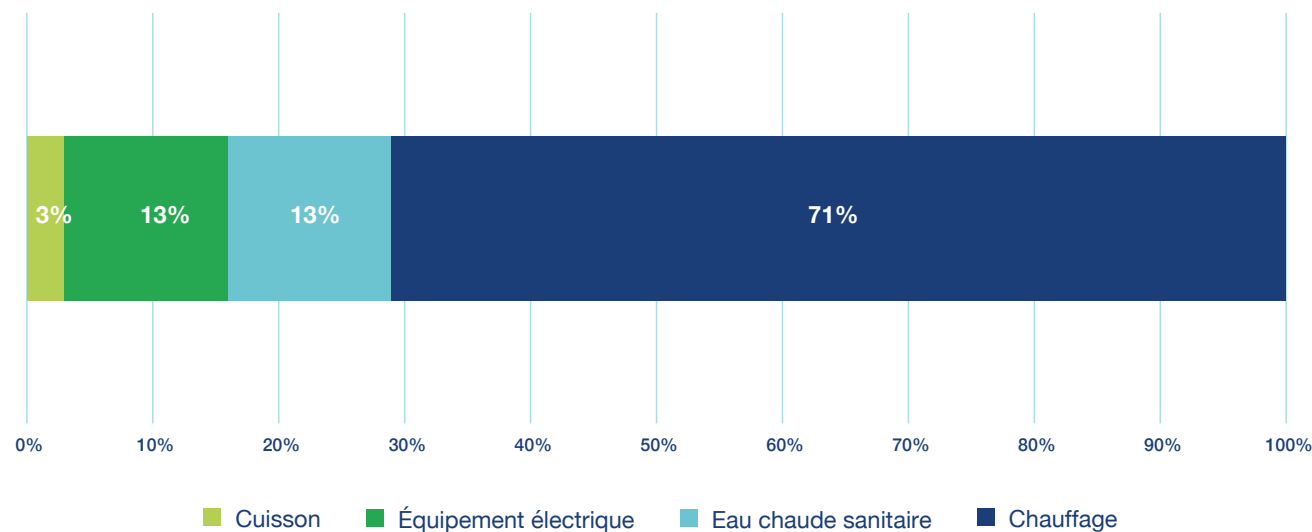
dans les bâtiments en Région bruxelloise par secteur et type d'usage (2021, total = 18.405GWh)



Tertiaire (6.480 GWh)



Résidentiel (7.442 GWh)



Source : basé sur le Bilan énergétique régional 2021 (Version 2021.2.1)



L'objectif ici est alors double : atténuer les émissions liées au chauffage et aux consommations d'énergie et adapter les bâtiments aux conditions climatiques de demain.

Axée sur les rénovations thermiques, le remplacement des énergies fossiles, la production d'énergie locale, le changement des habitudes de consommation, et bien d'autres, cette partie du Plan Climat est alors centrale pour impacter concrètement les émissions du territoire. Enfin, en lien avec les données mises en avant ci-dessus, sur le territoire saint-gillois, les émissions de CO₂ produites directement par la commune (le fonctionnement de l'administration et de ses bâtiments) représentent un peu moins de 2% des émissions totales.

Ce constat mène à penser que si la commune se doit d'être exemplaire, elle doit surtout focaliser ses efforts sur le fonctionnement du territoire, la sensibilisation des

citoyens-nes et la recherche de solutions alternatives à leur proposer.

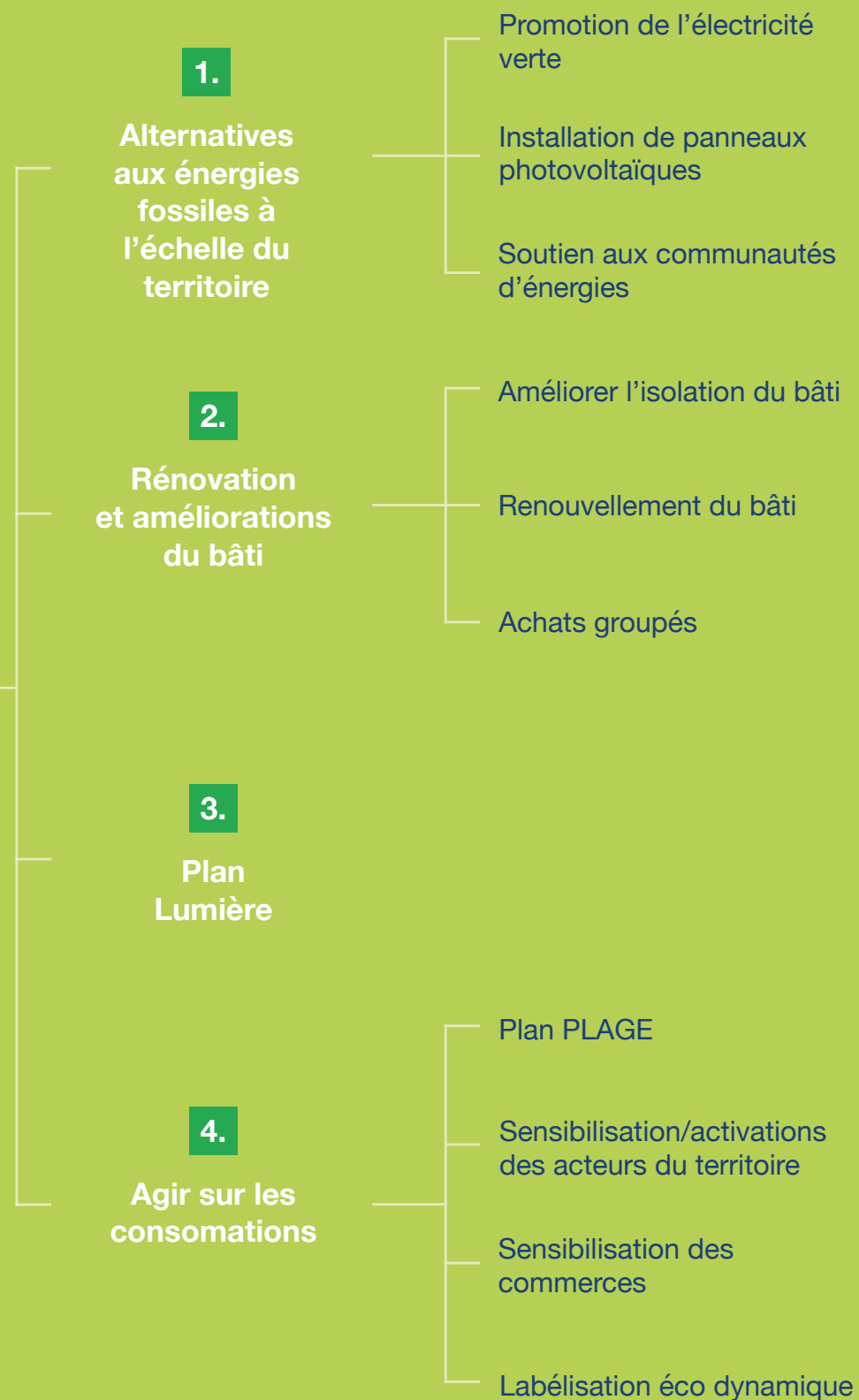
Le Plan Climat doit alors, en plus d'être un document cadre pour l'exemplarité de l'administration, permettre une diffusion plus large des nouvelles approches en matière d'énergie (communautés d'énergie, installations de panneaux solaires, sensibilisation aux éco-gestes, etc.), de gestion du bâti (diffusion des primes Révolution, rénovations thermiques, achats groupés de matériaux bio-sourcés, etc.) et de mise en relation des acteurs-rices du territoire afin de favoriser les synergies en ce sens lors de réunions comme le Conseil des Acteurs Clés pour le Climat.



AXE 1



Énergie et bâti



1. Alternatives aux énergies fossiles à l'échelle du territoire

PROMOTION DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE

La promotion de l'achat d'électricité verte s'étend à différents secteurs, à savoir le secteur privé, la commune, la Régie foncière, le CPAS et le secteur tertiaire. Concernant l'électricité communale et celle du CPAS, la commune a choisi d'opter pour l'utilisation d'électricité verte moyennant un surcoût. En ce qui concerne le secteur privé, le secteur tertiaire et la Régie foncière, la commune peut mener des actions de sensibilisation et recenser les bâtiments utilisant de l'électricité verte.

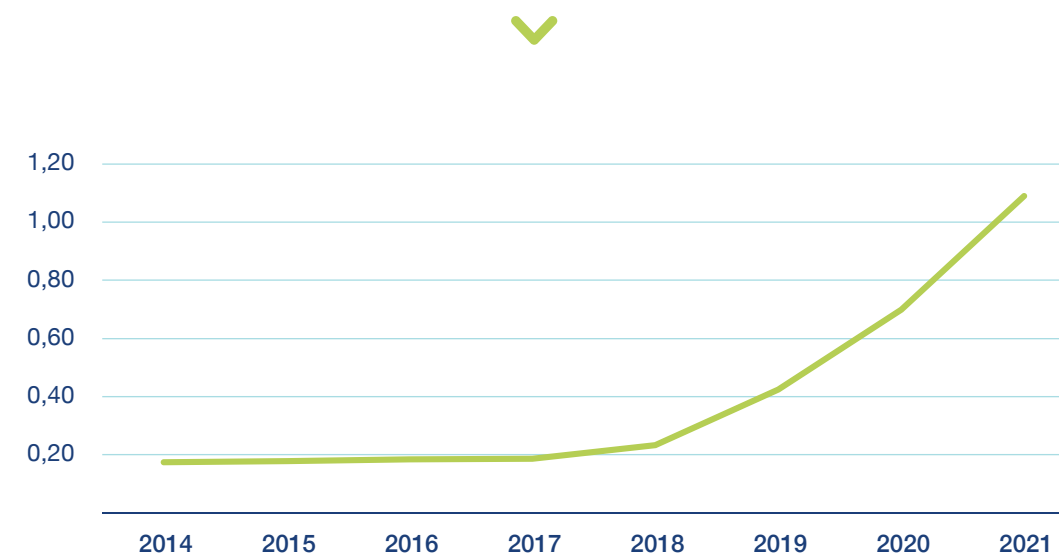
Le graphique, qui montre une forte augmentation de la production solaire photovoltaïque ces dernières années, doit être mis en relation avec l'énergie totale utilisée à Saint-Gilles : en 2021, selon les chiffres transmis par Bruxelles Environnement, 680 GWh ont été consommés à Saint-Gilles (tous vecteurs énergétiques).



Impacts :

L'utilisation de l'électricité verte consiste à recourir à une énergie produite à partir de sources naturelles et renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et biomasse. Contrairement aux combustibles fossiles tels que le charbon et le pétrole, qui sont des sources d'énergie non renouvelables, les sources d'énergie renouvelables ne s'épuisent pas et ne contribuent pas, hors production, à la pollution de l'air ou à l'augmentation des gaz à effet de serre. Opter pour ces sources d'énergie permet de favoriser une transition vers un système énergétique plus respectueux de l'environnement et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Production d'énergie photovoltaïque à Saint-Gilles (GWh)



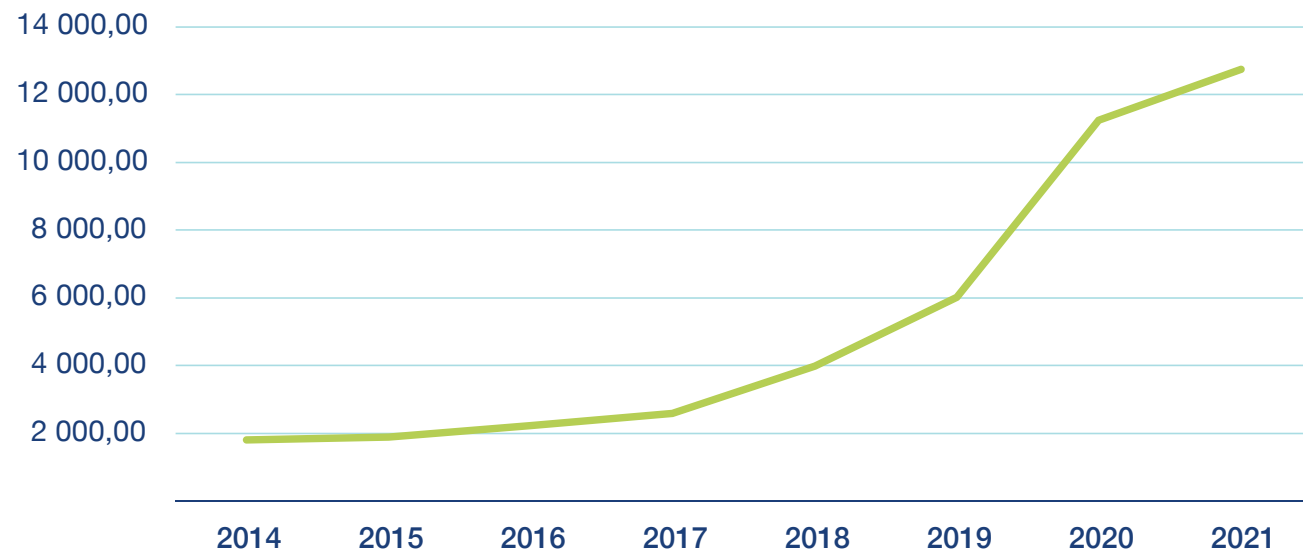
Source : Bruxelles Environnement, 2021

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



La commune dispose de plusieurs bâtiments qui offrent la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. La Régie foncière également. Ces infrastructures sont intégrées dans la stratégie PLAGE (Plan Local d'Action pour la Gestion de l'Énergie) afin de favoriser leur exploitation. Une sensibilisation concernant l'installation de panneaux solaires sera menée auprès du secteur privé et du secteur tertiaire. De plus, la commune effectuera un suivi et une comptabilisation des kilowattheures produits sur son territoire par ces acteurs-rices, contribuant ainsi à évaluer l'impact positif de l'énergie solaire dans la commune. De plus, la commune a engagé deux concessions visant à placer des panneaux solaires sur différents bâtiments via des tiers investisseurs avec redistribution de l'énergie non utilisée.

m² de panneaux photovoltaïques installés à Saint-Gilles



Source : Bruxelles Environnement, 2021



Impacts :

Le photovoltaïque est une production d'énergie propre puisqu'il n'engendre aucun rejet de gaz à effet de serre lors de la production électrique. L'ONG Greenpeace rappelle toutefois : «*Comme tout produit industriel, une cellule photovoltaïque est nécessairement constituée de divers **matériaux dont l'extraction n'est pas neutre** du point de vue environnemental et social. Il est pourtant aujourd'hui possible de limiter considérablement les impacts environnementaux et de recycler les produits issus des opérations de raffinage, ce que font de plus en plus d'entreprises. Les innovations dans les techniques d'extraction et de raffinage ont permis également d'importantes améliorations. Le recyclage des panneaux solaires s'est considérablement développé.*»⁶¹

61
<https://www.greenpeace.fr/impact-environnemental-solaire/>



SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

Selon le Bilan Énergétique de la RBC en 2020 (BE), 85% de l'énergie consommée sur le territoire régional est issue de l'importation.⁶² Les communautés d'énergie offrent alors une opportunité unique de partager l'énergie produite localement à partir de panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments et d'éviter la faible, mais présente, déperdition d'énergie occasionnée par le transport de l'électricité. Ce partage peut se faire entre les résidents d'un même immeuble, entre plusieurs bâtiments d'un quartier ou même directement entre les citoyens-nes (pair à pair). Cette approche permet à des individus de s'associer pour consommer de l'énergie renouvelable et de participer activement à la transition énergétique. Les panneaux solaires peuvent être installés sur des bâtiments publics ou privés, avec ou sans la participation d'une entreprise qui investit dans la pose des panneaux. Cette flexibilité permet d'adapter les communautés d'énergie aux différentes situations et besoins locaux. Un projet exemplaire en la matière a notamment été mené par les Foyers du Sud, le projet « Sunsud » rue Vlogaert, avec l'installation de plus d'une centaine de panneaux solaires.



Impacts :

Les communautés d'énergie représentent une approche novatrice pour partager et consommer localement de l'énergie renouvelable. Elles permettent aux citoyens-nes de s'engager activement dans la transition énergétique et de devenir producteur d'électricité verte.

62

Énergie : état des lieux |
Citoyen - Bruxelles Environnement

2. Rénovation et améliorations du bâti

AMÉLIORATION DE L'ISOLATION DU BÂTI

L'isolation d'un bâtiment constitue une mesure efficace pour améliorer son efficacité énergétique. Cette isolation peut être réalisée à travers différents éléments tels que la toiture, les fenêtres, les façades et le sol. De plus, le remplacement d'une chaudière traditionnelle par une pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire représente aussi une autre amélioration significative en termes de réduction des consommations énergétiques.

Dans le cadre de cette initiative, la commune s'efforcera de comptabiliser les travaux d'isolation réalisés sur son territoire, que ce soit chez les particuliers ou dans le secteur tertiaire. Cette comptabilisation permettra de mesurer l'impact global de ces actions sur la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre.

Une sensibilisation des acteurs-rices locaux sera également réalisée, en mettant en avant les primes régionales existantes pour encourager les citoyens-nes et les acteurs-rices du secteur tertiaire à entreprendre des travaux d'isolation. Cette sensibilisation vise à informer les parties prenantes des avantages économiques, environnementaux et de confort liés à ces améliorations, tout en les incitant à s'engager activement dans la transition énergétique.



En 2022 à Saint-Gilles

88

PRIMES RÉOLUTION

ont été accordées par Bruxelles Environnement pour un total d'environ 376 000 € (pour un total d'investissements éligibles d'un peu plus de 1 million d'euros).



Impacts :

Réduction de la consommation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre et amélioration du confort et de la qualité de vie.



RENOUVELLEMENT DU BÂTI

Le bâti saint-gillois partage les caractéristiques du bâti bruxellois : souvent ancien et mal isolé il occasionne des fortes déperditions de chaleur. Plusieurs acteurs-rices sont concerné-es : les contrats de quartiers durables (CQD), la commune, le secteur tertiaire et les citoyens-nes. Les CQD réalisent des rénovations de bâtiments et proposent des majorations de primes pour les habitants-es des zones d'intervention. La commune et le CPAS entreprennent des travaux de rénovation et d'entretien de leur patrimoine. Des actions de sensibilisation sont à prévoir pour informer les entreprises sur les rénovations prioritaires du point de vue environnemental et pourront, par exemple, faire l'objet de présentation lors du Conseil des Acteurs Clés.



Fresque à Saint-Gilles réalisée par FarmProd 2019

Plusieurs projets exemplaires et inspirants peuvent être cités, à savoir :

- **La réalisation d'un bâtiment entièrement passif rue Vlogaert**

aux consommations très performantes (14kWh/m²), muni de panneaux solaires (production : 22kWh) et accompagné d'une fresque de presque 20 mètres de haut signée du collectif de streetartist Farmprod en collaboration avec le CNCD 11.11.11.



Bâtiment passif rue Vlogaert

- **La rénovation de la piscine Victor Boin** où le système de chauffage et l'isolation ont été revus en plus de l'installation d'une pompe à chaleur, du changement des luminaires pour passer au LED ou encore la révision complète des installations électriques pour un total de 4700m² rénovés et un coût de 4.5 millions d'euros. D'autres travaux sont actuellement en cours pour rénover le bassin principal.
- **Les rénovations énergétiques des bâtiments sur le domaine de la Roseraie**
Le but est d'atteindre un minimum de 30% d'économie en travaillant entre autres l'isolation des façades et le remplacement des châssis des bâtiments qui accueillent l'asbl « La Roseraie – Espace de Cré-Action » et les stages de l'asbl saint-gilloise CEMôme. Le domaine propose d'ailleurs des parcelles de potager ouvertes à la location, un compost collectif et, depuis peu, le lieu dispose aussi d'un poulailler et d'un four à pain obtenus dans le cadre du programme Inspirons le Quartier GoodFood.
- **L'amélioration de la résilience énergétique des bâtiments du CPAS**, disposant pour la majorité (sauf bâtiment central) de panneaux solaires, à laquelle s'ajoute la rénovation énergétique de la maison de repos Les Tilleuls ou le passage à des chaudières à condensation sur tous les sites.

Enfin, dans le cadre du contrat de quartier durable Bosnie, la reconversion des 7500m² du site de l'ECAM, projet de 24 millions d'euros co-financé par la commune, la Région et Beliris peut aussi être citée en exemple : alliant rénovations structurelles, végétalisation de l'intérieur d'îlot, installation de la plus grande crèche de la commune (149 places), d'une cuisine collective et d'infrastructures sportives et de jeux, cette opération de renouvellement urbain axée sur les performances climatiques et l'utilité sociale pourrait faire essaimer d'autres projets de cette envergure.



Après la reconversion de l'ancien site de l'ECAM

ACHATS GROUPÉS

Cette initiative vise à encourager les citoyens-nes, les entreprises et les institutions à se regrouper afin de bénéficier de tarifs préférentiels et de conditions avantageuses lors de l'acquisition de produits et services favorisant la transition écologique.



Impacts :

Économies d'échelle, réduction des coûts individuels et facilitation de la logistique.



Impacts :

Réduction de la consommation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre, amélioration du confort et de la qualité de vie, valorisation du patrimoine immobilier.

3. Plan Lumière

Le Plan Lumière vise à mettre en place une gestion raisonnée de l'éclairage public au sein de la commune en intégrant des notions de mise en valeur du patrimoine, baisse des consommations énergétiques et création d'un corridor écologique (« Trame noire ») de protection de la faune nocturne. Ce plan a été élaboré en collaboration avec le service Espaces publics, un bureau d'étude sélectionné dans le cadre d'un marché public et Sibelga, fournisseur d'électricité.

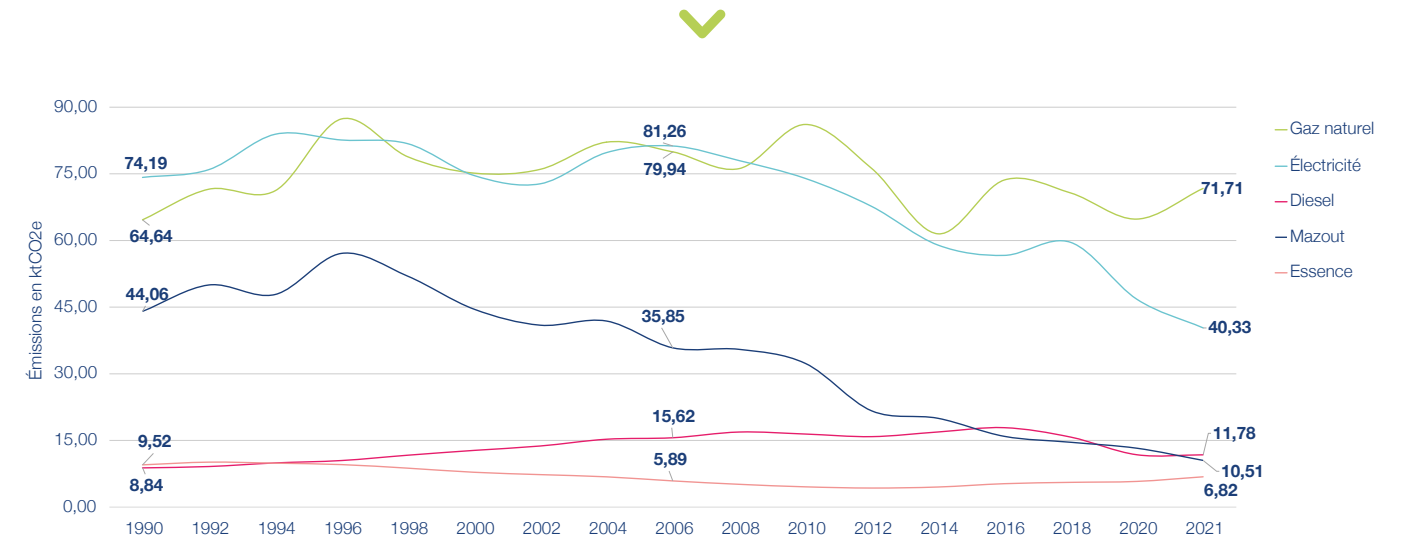


Impacts :

L'objectif principal du Plan Lumière est de réduire la consommation électrique du territoire. En optimisant l'éclairage public, il est possible de diminuer la quantité d'énergie utilisée, ce qui contribue à une plus grande efficacité énergétique et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure permet également de réaliser des économies financières en réduisant les coûts liés à la consommation d'électricité. En réduisant l'éclairage excessif et en choisissant des sources lumineuses plus adaptées, on favorise le maintien des équilibres écologiques et le bien-être des espèces vivantes dans l'environnement urbain.

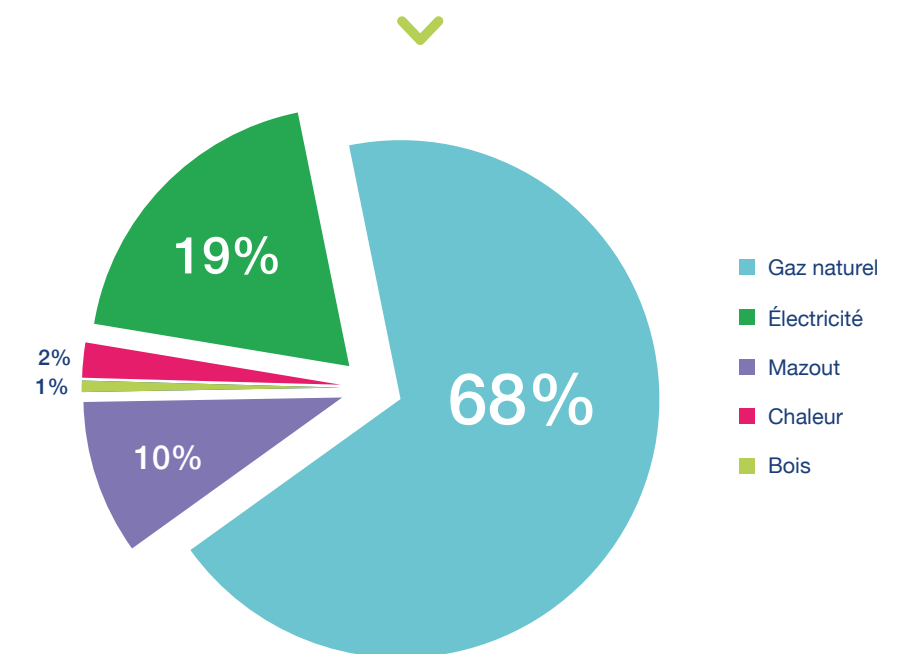
4. Agir sur les consommations

Évolution des émissions de CO2 par vecteur énergétique à Saint-Gilles de 1990 à 2021 en ktCO2e Émissions totales 1990 = 210,58 ktCO2e / 2021 = 146,83 kt



Source : Scopes 1 et 2, données Bruxelles environnement, facteurs d'émission Bruxelles Environnement et JRC

Répartition des consommations énergétiques du secteur résidentiel par type d'énergie en 2021



Source : Bruxelles Environnement, 2021



PLAN PLAGE

La commune et la Régie foncière sont chargées de mettre en place un plan PLAGE (Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique). Ce plan vise à réaliser une réduction de la consommation de chauffage, une sensibilisation des occupants, à stabiliser voire à réduire la consommation électrique, à maintenir le confort des occupants et à obtenir un retour sur investissement moyen de 5 ans. Le Plan PLAGE fera partie intégrante du Plan Climat et ses résultats seront aussi diffusés auprès des citoyens·nes.

Les bâtiments tertiaires sont également tenus de mettre en œuvre un plan PLAGE. L'objectif du Plan Climat est de favoriser les synergies et de partager les témoignages et les bonnes pratiques entre les différents acteurs·rices du territoire.



Impacts :

L'implémentation de plans PLAGE a pour conséquence directe une diminution de la quantité d'énergie utilisée sur le territoire. Le plan contribue à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure permet également de réaliser des économies financières significatives en réduisant les coûts énergétiques.

SENSIBILISATION/ACTIVATION DES ACTEURS·RICES DU TERRITOIRE

Plusieurs organismes sont actifs dans ce domaine à Saint-Gilles : le CAFA, la Pile, Energie Commune etc. Une démarche de sensibilisation et d'activation des acteurs·rices du territoire est déjà en cours, impliquant plusieurs services et organismes. Le CAFA asbl (service du CPAS), via Eco&co et le service Rénovation, met en place des actions dans le cadre

de ce volet. Parallèlement, le service Développement durable mène des initiatives de sensibilisation et des actions de sensibilisation seront également organisées dans les écoles. Cette démarche vise à informer et engager les acteurs·rices du territoire sur les enjeux liés au changement climatique et à la transition énergétique. Elle se traduit par des campagnes de communication, des événements, des ateliers et des formations pour inciter à adopter des comportements plus économes et durables.

ATELIERS MAI-AOÛT 2024



Ainsi, en 2023, le CAFA et son service Eco&Co ont pu recevoir dans les locaux de la MaisonEcoHuis plus d'une soixantaine de participants pour des ateliers d'économies d'eau et d'énergie en inscription individuelle et 160 en inscription collective pour un total de 42 ateliers réalisés en 2023. De plus, ce service a aussi réalisé la même année plus de 70 interventions entre audits énergétiques, intervention des éco-ouvriers, accompagnements pour changement de fournisseurs ou encore rendez-vous individuels pour accompagner les usagers dans la réduction de leurs consommations énergétiques.



Impacts :

La sensibilisation et l'activation des acteurs·rices du territoire auront un impact direct sur la diminution de la consommation des citoyens·nes.

SENSIBILISATION DES COMMERCES

L'objectif est de sensibiliser les commerçants à adopter des pratiques visant à économiser l'énergie qu'ils consomment, avec notamment des actions comme la fermeture des portes pendant l'hiver, la réduction de l'utilisation de chauffettes électriques et la diffusion de conseils éco-responsables. Il s'agit de mettre en place des campagnes de sensibilisation spécifiquement destinées aux commerçants, en mettant en avant les avantages économiques et environnementaux de ces mesures.



Impacts :

Diminution des consommations d'énergie dans les commerces.

LABÉLISATION ÉCODYNAMIQUE



La labélisation Écodynamique sera proposée pour des bâtiments communaux, du CPAS et d'autres bâtiments publics. La labélisation Écodynamique offre une démarche structurée pour évaluer et améliorer les performances environnementales des bâtiments et des organisations. Elle vise à reconnaître et promouvoir les bonnes pratiques déjà mises en place, ainsi qu'à encourager leur amélioration continue.

Parmi les organisations labellisées à Saint-Gilles peuvent notamment être citées le club de foot de l'Union Saint-Gilloise ou l'Hôpital Iris Sud Molière-Longchamps qui a obtenu sa deuxième étoile du label Écodynamique en janvier 2024 grâce notamment à :

- Une gestion différenciée des espaces verts, favorisant la biodiversité.
- Des engagements dans l'achat et la consommation d'aliments durables, en privilégiant les produits locaux et de saison.
- L'installation de panneaux photovoltaïques, couvrant 13% des besoins en électricité.
- Une campagne d'optimisation de la gestion des déchets.
- La mise en œuvre d'une gestion énergétique performante.
- La mise en place d'un Plan de déplacement de l'entreprise axé mobilités douces.



Impacts :

Valoriser les efforts et les réalisations des entreprises et des organismes engagés dans une démarche durable, diminuer les pollutions produites.





AXE 2

Mobilité / Qualité de l'air

} **Mobilité et qualité de l'air sont deux enjeux très liés tant le premier a un impact sur le second.**

En effet, comme expliqué dans la partie diagnostic du territoire, les moteurs thermiques contribuent grandement à la pollution de l'air ce qui nous invite à repenser les mobilités en faveur des modes de déplacement actifs, décarbonés et des transports en commun en complément des opérations de végétalisation qui contribuent elles aussi à une meilleure qualité de l'air. De plus, en proposant par exemple des rues à sens unique, des rues scolaires, des zones cyclables ou encore des possibilités de fermeture des rues de manière occasionnelle, la mise en place du nouveau plan de mobilité saint-gillois soutient cette transition vers moins de voitures individuelles en allant plus loin que le simple remplacement du parc automobile par des modèles électriques. Cela faisait d'ailleurs partie des recommandations du Conseil des Acteurs Clés pour le Climat qui souhaite une approche holistique : les participants-es, qu'ils-elles soient représentants-es d'entreprises ou des citoyens-nes, ne considèrent pas la voiture électrique comme la solution unique au problème climatique et soulignent l'importance de promouvoir la mobilité active tout en réservant une place à la voiture, mais sans que celle-ci soit prépondérante.

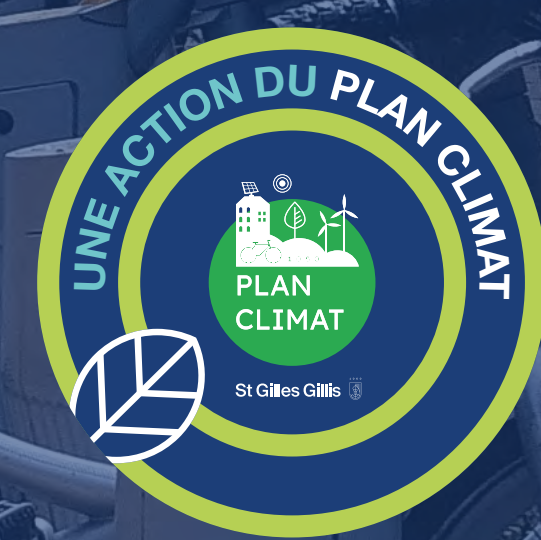
Il est important également de reconnaître que les commerçants-es, les responsables d'entreprises ou les représentants-es d'organisations à caractère social ont une

expérience de terrain qui rend l'utilisation de la voiture indispensable dans certaines situations. Il en va de même pour certains-es citoyens-nes pour qui l'utilisation de la voiture ne relève pas d'un choix mais d'une contrainte. L'objectif n'est donc pas d'éliminer complètement son utilisation, mais plutôt de trouver un équilibre entre les différents modes de transport.

Ainsi, il est crucial de mettre en œuvre des initiatives qui encouragent la mobilité active et le partage des véhicules, telles que le développement des infrastructures pour les piétons et les cyclistes, l'amélioration et la promotion de l'autopartage, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Les objectifs sont de réduire la dépendance à la voiture individuelle, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air qui en découlent en favorisant des modes de déplacement plus durables et respectueux de l'environnement. En adoptant une approche globale de la mobilité, en tenant compte des besoins et des réalités de chaque acteur-ice, le Plan Climat tente de créer un environnement propice à des déplacements plus respectueux de l'environnement, tout en répondant aux besoins spécifiques de certains secteurs économiques.

“

Le Plan Climat tente de créer un environnement propice à des déplacements plus respectueux de l'environnement, tout en répondant aux besoins spécifiques de certains secteurs économiques.



AXE 2



**Mobilité /
Qualité de l'air**

1.
Aménagement
urbain

2.
Promouvoir la
mobilité active

3.
Promouvoir
l'autopartage

4.
Réduction des
déplacements et
leurs impacts

1. Aménagement urbain

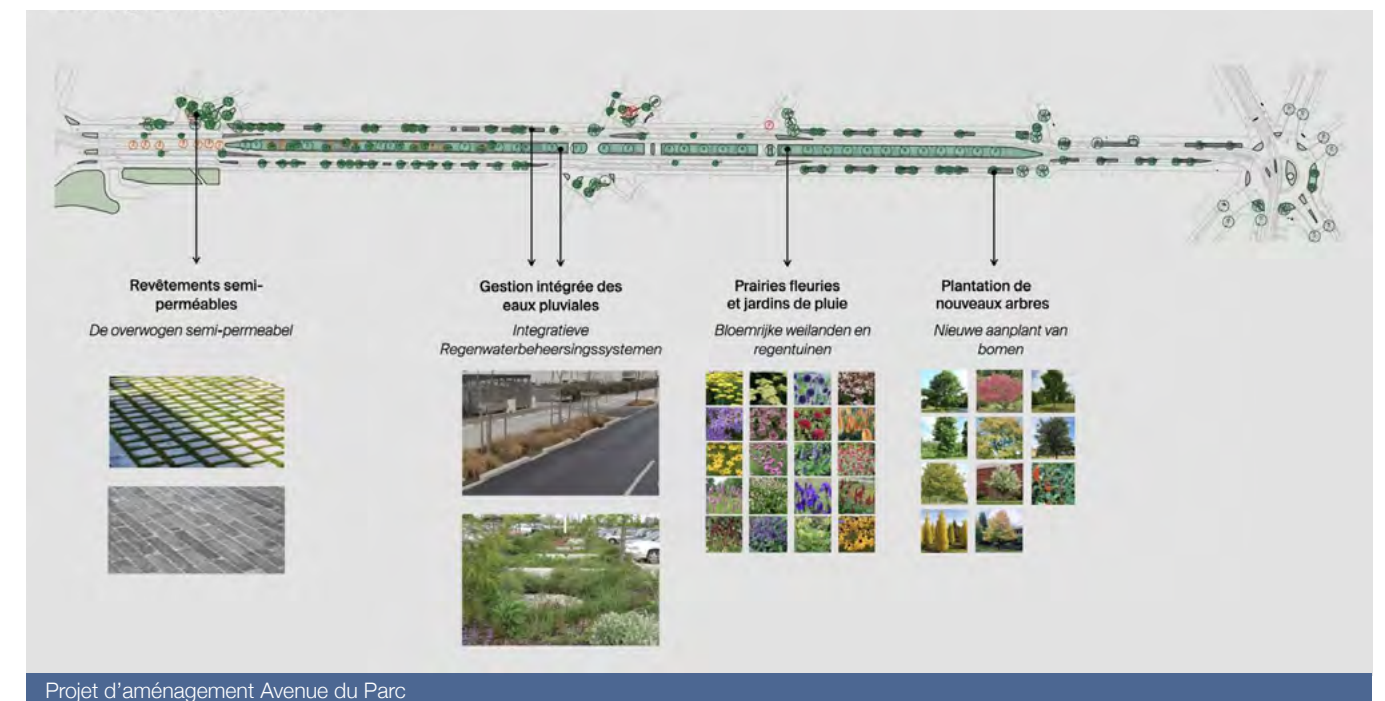
La politique d'aménagement urbain envisage la mise en place d'une série d'actions diverses pour améliorer la mobilité et réduire la pollution de l'air, notamment :

- Fluidification du trafic et mise en place des rues à sens unique lorsque cela est possible.
- Rénovation de la Barrière, point central de toute la mobilité à Saint-Gilles (piétonne, cycliste, automobile et transports en commun) dont le permis a été accordé.
- Réaménagement de l'avenue du Parc dont le permis a été accordé.
- Réaménagement de la rue Moris où les trams 81 et 97 étaient toujours bloqués.
- Réaménagement de l'avenue Demeur et de la place Van Meenen (piétonisée).



Impacts :

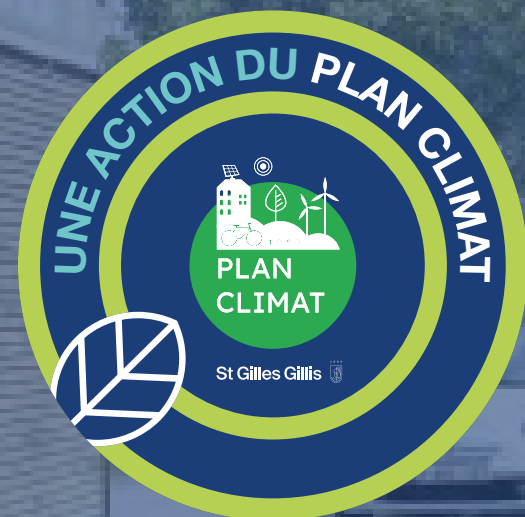
Créer des environnements urbains plus durables, agréables à vivre et résilients face aux défis du changement climatique. Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les citoyens-nes, les véhicules et la nature, en créant des espaces urbains attractifs, fonctionnels et respectueux de l'environnement. En favorisant la végétalisation, la qualité de l'air peut être améliorée, l'effet d'îlot de chaleur urbain peut être réduit et la biodiversité en milieu urbain peut être encouragée. La piétonisation et la création de zones de rencontre favorisent aussi la convivialité, la sécurité et encouragent une mobilité plus active. La réduction des surfaces minérales permet aussi une meilleure gestion des eaux pluviales et la prévention des problèmes d'inondation. Enfin, la mise en place de sens unique contribue à améliorer la fluidité du trafic et évite le trafic de transit.



Projet d'aménagement Avenue du Parc

“

Dans l'ensemble, les futurs aménagements axés sur la mobilité mettront l'accent sur la végétalisation, la piétonisation, la réduction des surfaces minérales et la mise à sens unique de certaines rues.



2. Promouvoir la mobilité active

Dans le cadre de la promotion de la mobilité active, plusieurs actions sont mises en place :

- Élargissement des trottoirs.
- Développement du parking vélo (arceaux, vélobox, parking hors voirie etc.) et des infrastructures cyclables.
- Aménagement de rues cyclables.
- Création de zones à circulation restreinte et piétonnes.
- Pérennisation du projet Vélotek avec deux sites d'implantation.
- Mise en œuvre d'un programme communal d'éducation au vélo pour enfants et adultes.
- Projet de promotion de la mobilité active pour les entrepreneurs : accompagnement des entrepreneurs-ses désireux-ses de remplacer leurs véhicules par un vélo-cargo.



Impacts :

Créer un environnement favorable à la pratique régulière du vélo en tant que mode de déplacement, tout en favorisant une meilleure qualité de vie dans notre ville, encourager les citoyens-nes à opter pour des déplacements actifs, contribuant ainsi à réduire la dépendance aux véhicules motorisés, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le changement de modèle permettra une réduction des émissions de gaz à effet de serre et, par corolaire, une amélioration de la qualité de l'air et une réduction de la congestion routière.



Journée de sensibilisation à l'utilisation du vélo - Vollenbike 2024

3. Promouvoir l'autopartage

L'autopartage est une alternative durable à la possession individuelle de voitures. Pour le promouvoir, des places de stationnement réservées aux véhicules d'autopartage se développeront et un réseau d'ambassadeurs de l'autopartage sera mis en place. La flotte de véhicules partagée sera d'ailleurs élargie aux véhicules utilitaires et familiaux. Les actions visant au partage de véhicules peuvent aussi être mises en place dans des structures professionnelles, comme au CPAS. La commune s'est par ailleurs engagée dans le GreenDealInclusive Carsharing qui vise à rendre l'autopartage accessible à toutes et tous.



43

nouvelles places de stationnement réservées aux véhicules partagés vont être ajoutées entre 2024 et 2026.



Impacts :

Maximiser l'utilisation et réduire le nombre de véhicules en circulation. Cette approche contribue à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et réduire les coûts d'utilisation pour les utilisateurs-trices. À titre indicatif, une voiture partagée peut remplacer de 4 à 15 voitures individuelles (selon Autodelen.net).



4. Réduction des déplacements et leurs impacts

Les mesures visant à réduire les déplacements et leurs impacts porteront sur plusieurs aspects.

- Encourager le co-working dans le secteur tertiaire.
- Améliorer la gestion de la flotte de véhicules communaux.
- Mettre en place le projet Bike Delivery pour les livraisons à vélo.
- Augmenter le nombre de bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Le CPAS a aussi comme projet d'électrifier la totalité de sa flotte.



Impacts :

Réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées aux déplacements.



Points de recharge pour véhicules électriques à Saint-Gilles



AXE 3 Alimentation

Le Plan Climat de Saint-Gilles, à son l'échelle, propose de faire la promotion d'un modèle d'agriculture durable dont les bienfaits peuvent être définis par leur opposition à l'agriculture dite « conventionnelle », dont la nocivité pour l'environnement est largement documentée.

Ce modèle aujourd'hui normalisé et aux effets délétères sur la biodiversité, la qualité de l'eau et la santé humaine, demeure encore largement majoritaire : il représentait en 2021 14 exploitations agricoles sur 15 et plus de 90% de la Surface Agricole Utile (SAU) en Belgique en 2022 selon Statbel⁶³. Et le constat de ses impacts négatifs est alarmant : perte d'un tiers des effectifs d'oiseaux des champs en 17 ans selon deux études réalisées en France⁶⁴, perte de 80% de la biomasse d'insectes volants et de 421 millions d'oiseaux sur 27 ans en Allemagne et en Europe⁶⁵ et, de manière plus gé-

nérale, une constante pollution de l'eau comme nous l'explique l'OCDE : « l'agriculture reste l'une des principales sources de pollution des eaux : le ruissellement des engrais, l'utilisation de pesticides et les effluents d'élevage contribuent tous à la pollution des cours d'eau et des eaux souterraines. »⁶⁶ Ajoutons enfin à cela la création, au fil du temps, d'une dépendance des agriculteurs aux énergies fossiles et aux pesticides pour traiter de manière mécanisée des exploitations de plus en plus grandes et en monocultures (voir tableau ci-dessous).

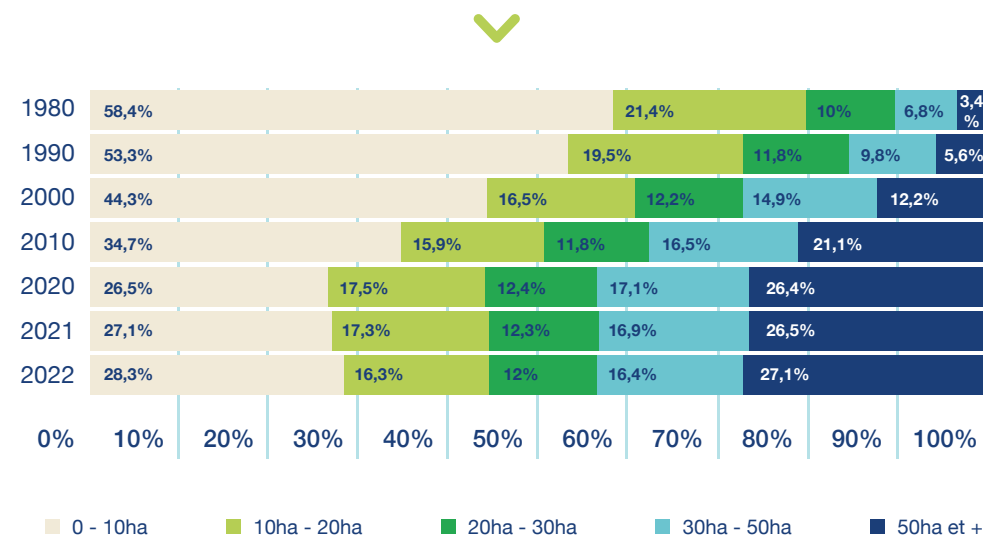
63 Chiffres clés de l'agriculture 2022 | Statbel (fgov.be)

64 Où sont passés les oiseaux des champs? | CNRS Le journal

65 Hallmann CA, Sorg M, Jongejans E, Siepel H, Hofland N, Schwan H, et al. (2017) More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. PLoS ONE 12(10): e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>

66 L'eau et l'agriculture - OCDE (oecd.org).

Évolution de la taille des exploitations agricoles en Belgique de 1980 à 2020



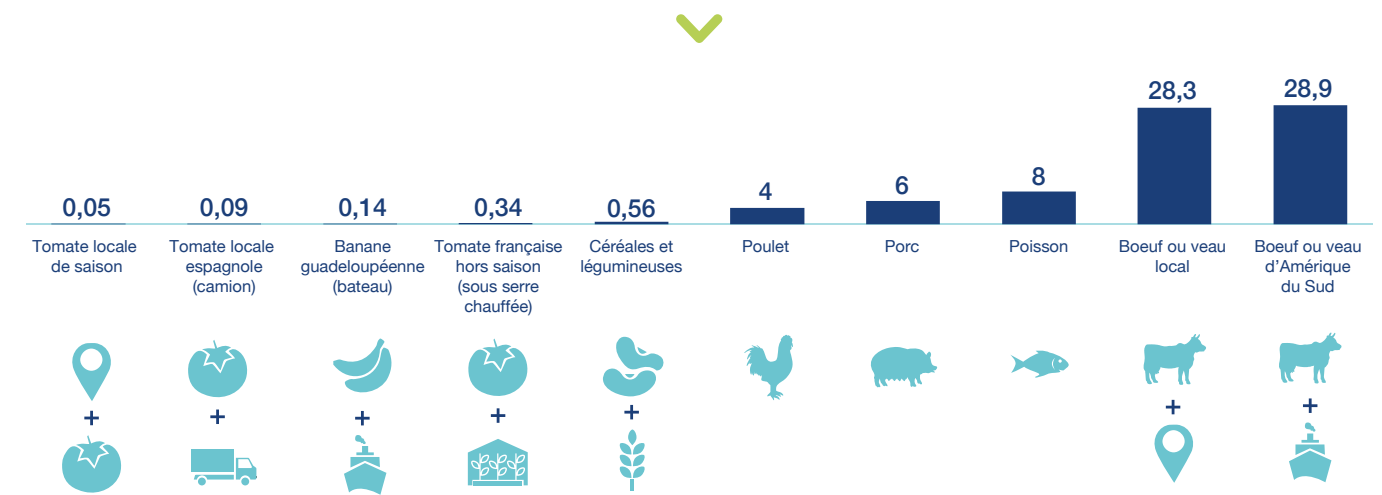
Source : Statbel 2022

Le modèle actuel peut alors, au bas mot, être qualifié d'écocidaire et sa soutenabilité défailante nous incite à remettre en cause les aspirations alimentaires des générations passées en faveur de celles à venir. L'intégration de l'axe alimentation dans un Plan Climat saint-gillois vise donc l'approvisionnement du territoire en denrées respectueuses de l'environnement, la sensibilisation des citoyens-nes aux pratiques alimentaires durables, la lutte contre le gaspillage, la mise en place de circuits courts et, plus globalement, la transition vers un modèle alimentaire durable et sain pour toutes et

tous. Enfin, pour agir sur les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation, l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) reconnu, entre autres, pour ses méthodes d'évaluation climat des budgets des collectivités locales en France et à l'international, souligne la nécessité de réduire la part des repas carnés en rappelant que le type de denrée influence davantage les émissions de GES que leur aspect local ou non⁶⁷, comme le montre le graphique ci-dessous réalisé par I4CE sur la base des données de l'ADEME et de la Ville de Paris :

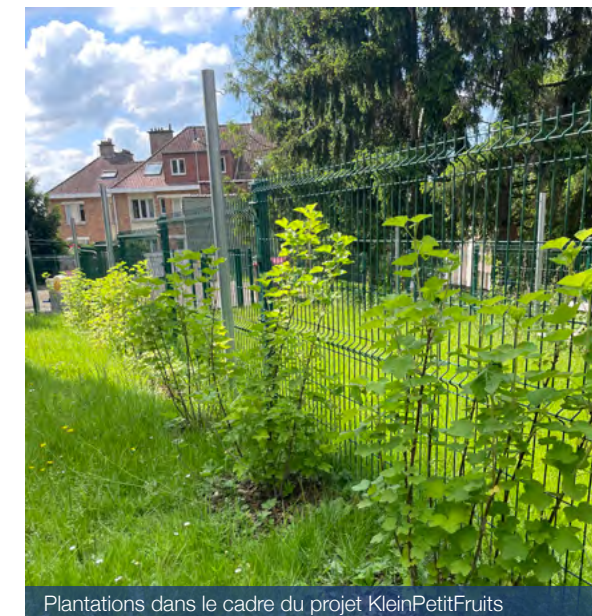
67 Évaluation climat des budgets des collectivités territoriales - Volet atténuation - I4CE

Comparaison de l'empreinte carbone de différents types d'aliments (I4CE - méthode d'Évaluation Climat des Budgets - volet atténuation)



Source : ADEME et Ville de Paris


Le Plan Climat de la commune de Saint-Gilles entend alors faire la promotion d'une alimentation plus décarbonée et régénératrice en soutenant la production locale, végétale, biologique, agroécologique et saisonnière. De plus, la commune souhaite soutenir les initiatives liées à l'agriculture locale ayant aussi une vocation sociale. C'est par exemple le cas dans le cadre des livraisons de potages (respectant tous les critères cités ci-dessus) dans certaines écoles, dont l'expérimentation a commencé récemment et qui mobilise des partenaires œuvrant pour l'insertion sociale de personnes éloignées de l'emploi aux différentes étapes de production des légumes comme de transformation ou de livraison des potages.



Plantations dans le cadre du projet KleinPetitFruits



AXE 3



Alimentation

- 1. Développer un modèle d'alimentation durable sur le territoire**
- 2. Assurer une alimentation GoodFood pour tous**
- 3. Intensifier et soutenir la production agroécologique locale**
- 4. Lutter contre le gaspillage alimentaire**

1. Développer un modèle d'alimentation durable sur le territoire

Cette initiative vise à promouvoir les commerces locaux et bio, ainsi que l'adoption d'une alimentation durable et équitable. L'objectif est de permettre aux résidents de Saint-Gilles d'avoir un accès facilité à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Sur cet objectif, en plus de proposer des menus végétariens dédiés et la gratuité des repas aux enfants de maternelle, la commune de Saint-Gilles a par exemple intégré des clauses plus restrictives en termes de qualité concernant les marchés publics d'approvisionnement des cantines scolaires. De manière générale, le fournisseur doit favoriser le circuit-court et l'agriculture biologique et au minimum 50 % de la valeur financière des achats des ingrédients du potage doivent être issus de l'agriculture biologique de même que 50% de la valeur financière des achats des ingrédients des repas doivent être issus de l'agriculture biologique (sauf les produits carnés et poisson).

L'intégration de clauses de durabilité plus fortes dans les marchés publics ayant trait à l'alimentation est un levier pertinent pour influencer d'une part la demande en denrées (modification des habitudes de consommation des citoyens.nes par la sensibilisation) et, d'autre part, la production, en donnant plus de débouchés aux producteurs locaux et favorisant l'agriculture biologique. Cela soutient enfin l'implantation sur le territoire d'un modèle d'alimentation plus durable que la commune souhaite accompagner et développer.



Impacts :

Le développement d'un modèle d'alimentation durable sur le territoire de Saint-Gilles permettra d'engager les citoyens.nes dans une transition vers des pratiques alimentaires plus responsables. Cette mesure contribuera à sensibiliser la population, à promouvoir les commerces locaux et à renforcer le lien entre les citoyens.nes et leur alimentation.



2. Assurer une alimentation Good Food pour tous

L'alimentation doit être durable mais aussi accessible à toutes et tous. Plusieurs projets nés de cette idée sont mis en place à Saint-Gilles :

- La cuisine collective pour les crèches sur l'ancien site de l'ECAM désormais reconverti.
- Le projet Potage-Collation© dans les écoles.
- L'Epi Saint-Gilles, épicerie sociale luttant contre la précarité et proposant des produits locaux issus de l'agriculture biologique.
- Le projet Halle alimentaire ayant pour vocation de devenir un pôle de l'alimentation durable dans le quartier Bethléem et incluant aussi une épicerie sociale, 7 logements étudiants, 4 cuisines professionnelles et une cuisine collective.

L'objectif est de mettre en place ou renforcer une labélisation GOOD FOOD des cantines sur le territoire saint-gillois, de promouvoir une alimentation durable, de recréer le lien entre les citoyens·nes et la nourriture en favorisant la consommation locale et de réduire l'empreinte carbone associée à notre alimentation.



Impacts :

Réduire l'empreinte carbone associée à notre alimentation, Créer une économie alimentaire locale, soutenable et accessible à toutes et tous.



3. Intensifier et soutenir la production agro-écologique locale

Bien que Saint-Gilles soit une commune fortement minérale et avec peu de potentiel en termes de zones agricoles urbaines, cet objectif stratégique est pour l'instant mis en œuvre par le biais de trois projets :

Le projet Petits Fruits :

Ce projet de sensibilisation et d'activation de l'espace urbain permet d'envisager ce dernier comme un lieu possible pour de la production alimentaire dans sa dimension publique (plantations en pieds d'arbres ou cours d'écoles et création d'espaces dédiés) ou privées au sein des foyers (dons de plants, ateliers de bouturage...). Il permet ainsi de sensibiliser les habitants et de promouvoir une production alimentaire locale.



La Pousse qui Pousse :

Pépinière urbaine hébergeant aussi un compost collectif et labellisée Réseau Nature, ce projet aux vocations sociales et environnementales propose notamment des séances de sensibilisation à l'environnement et au jardinage écologique, de la vente de plants respectueux de l'environnement et adaptés aux milieux urbains, du lien social via le partage de connaissances et les rencontres et constitue enfin, par l'emprise végétale qu'il apporte, un refuge pour la biodiversité en milieu urbain.



Pépinière La Pousse qui Pousse, Saint-Gilles

Le projet Biotiful :

Ce projet d'insertion sociale par le maraîchage biologique en partenariat avec la Mission Locale pour l'Emploi propose à la vente des produits locaux, biologiques, saisonniers mais aussi, en plus de parcours de formations et de retour à l'emploi, de la sensibilisation à l'agriculture durable, des prestations d'éco-jardinage ou encore de la vente de plantes maraîchères, ornementales et d'arbres fruitiers.



Projet Biotiful (Source : Citydev, «En visite chez Biotiful» 20/03/24)

Ces initiatives visent à renforcer et soutenir la production agro-écologique au niveau local. Elles encouragent la culture de petits fruits, l'implantation de potagers urbains, l'autoproduction et la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement.



Impacts :

En soutenant la production agro-écologique locale, nous créons une source de production alimentaire au sein de la communauté, réduisant ainsi la dépendance aux produits agricoles importés. Cette approche favorise également la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'utilisation de pratiques agricoles durables.

à Boire

“

En soutenant la production agroécologique locale, nous créons une source de production alimentaire au sein de la communauté, réduisant ainsi la dépendance aux produits agricoles importés.



4. Lutter contre le gaspillage alimentaire

Informer les citoyens-nes sur les conséquences du gaspillage alimentaire et promouvoir des comportements plus responsables. Il convient de noter que le projet "Recup'soup" déjà réalisé a été utilisé pour soutenir le projet Potage-collation mentionné précédemment et qui valorise des légumes invendus biologiques pour en faire des potages servis aux enfants comme collation à la récréation du matin. À l'échelle de Saint-Gilles, ces actions permettent de sensibiliser un grand nombre d'habitants-es.



Impact:

Réduire les pertes de nourriture et optimiser l'utilisation des ressources favorise la gestion plus durable des denrées alimentaires tout en sensibilisant les citoyens-nes. Ces initiatives permettent aussi de préserver les ressources naturelles, réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport d'aliments, et de favoriser une économie circulaire et durable.



Potage-Collation : service à Sainte-Marie



AXE 4

Gestion des déchets

La bonne gestion des déchets est un fort vecteur de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre les pollutions par plusieurs aspects :

- l'économie circulaire réduit les quantités produites, enfouies ou traitées et l'énergie que cela nécessite.
- le tri et le recyclage permettent de réduire les extractions et la production de matière premières.
- le choix de matériaux réutilisables (gourdes, contenants alimentaires...) atténue enfin l'utilisation globale de ressources et donc les émissions de gaz à effet de serre importées.

Enfin, il est de nos jours urgent de réduire notre utilisation de plastiques afin d'endiguer la dispersion de microplastiques sur l'ensemble du globe⁶⁸, jusqu'aux organismes vivants, dont les êtres humains⁶⁹. À Saint-Gilles, des mesures concrètes sont alors prévues pour assurer une gestion plus responsable des déchets et favoriser une économie circulaire. Ces actions visent plus globalement à réduire l'empreinte écologique de la commune tout en sensibilisant les citoyens-nes à l'importance de la gestion des déchets.

⁶⁸ [Les microplastiques : l'héritage au long cours de la pollution plastique \(unep.org\)](#)

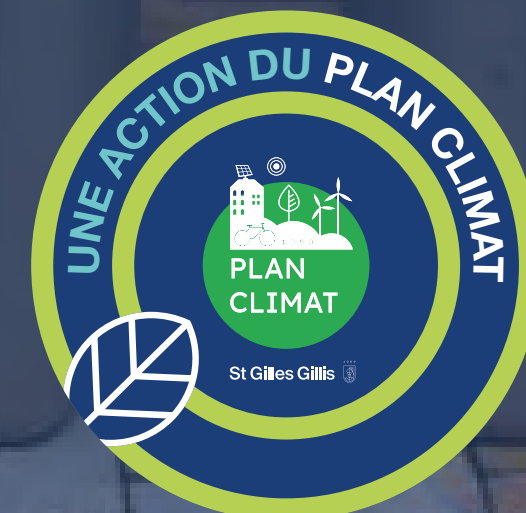
⁶⁹ Antonio Ragusa et al. Plasticenta: First evidence of microplastics in human placenta, Environment International, Volume 146, 2021.



De nouveaux équipements pour les agents de propreté : le Gluton

“

À Saint-Gilles, des mesures concrètes sont alors prévues pour assurer une gestion plus responsable des déchets et favoriser une économie circulaire.



AXE 4



Gestion des déchets

1.
Promouvoir le tri sélectif

2.
Economie circulaire et réemploi

3.
Lutter contre les déchets à la source

4.
Bonne gouvernance

1. Promouvoir le tri sélectif

Un projet pilote de tri sélectif a été initié place Morichar et au centre sportif Corneille Barca, et la commune poursuit ses actions de sensibilisation et verbalisation des dépôts clandestins. De plus, elle s'engage à poursuivre le processus de tri des déchets dans ses propres bâtiments.



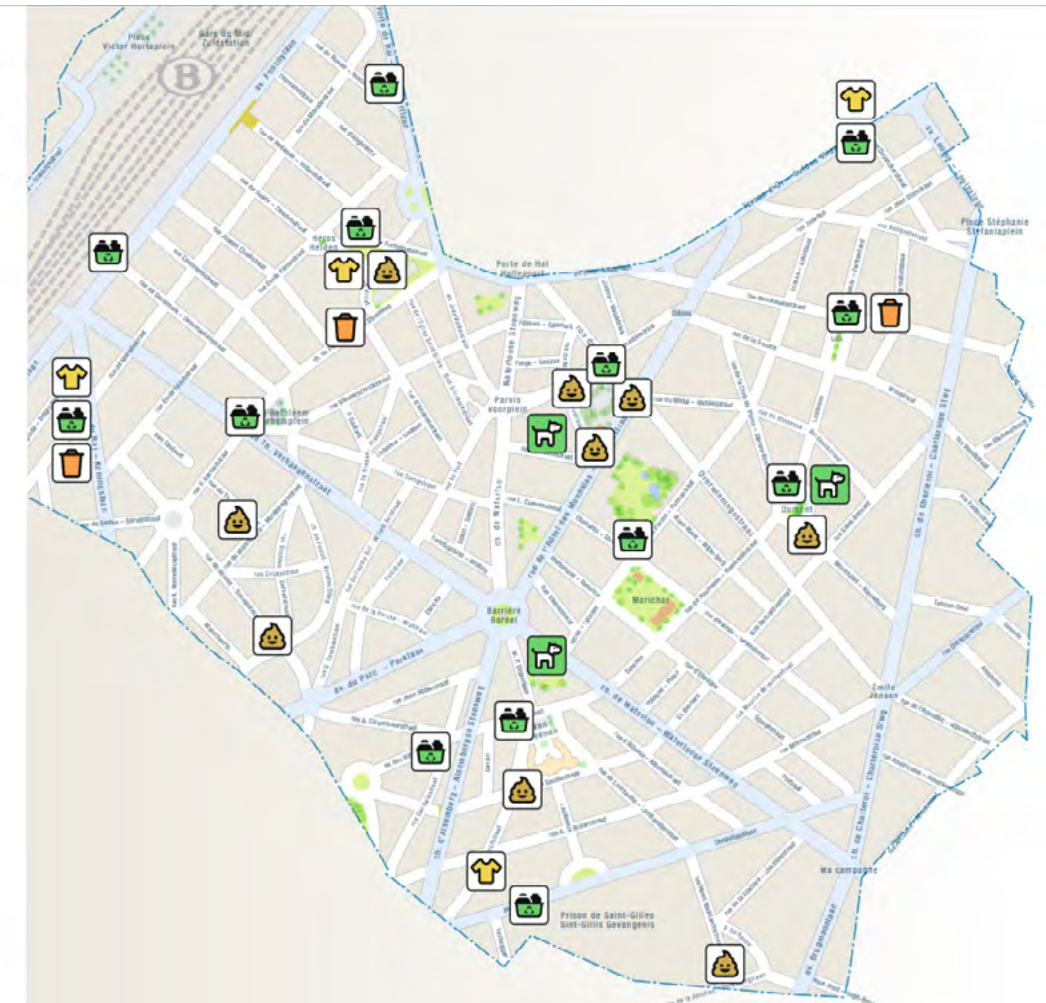
Impacts :

Réduction des déchets et promotion du recyclage, sensibilisation à la gestion des déchets et économie de ressources naturelles.

Canisites, espaces de liberté pour chiens et bulles à verre et à vêtements, Olio Box, la carte actualisée

Localisation des bulles à verre, bulles à vêtements, Olio Box, canisites et espaces de liberté pour chiens

-  Espace liberté pour chien
-  Canisites
-  Bulles à verre
-  Bulles à vêtements
-  Olio Box
-  Voiries régionales



St Gilles Gillis 

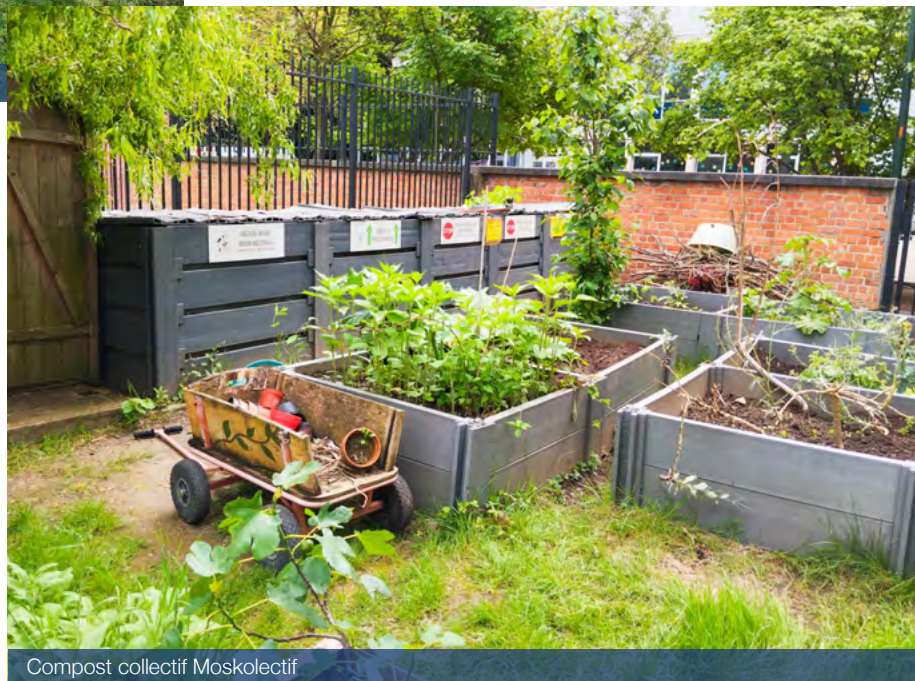
2. Économie circulaire et réemploi

Le Plan Climat met en avant une économie circulaire et le réemploi des ressources comme une composante clé de notre stratégie. Plusieurs projets concrets sont mis en place dans ce sens : STALEM – Recyclo - Recyclerie sociale – Projet Carbone, la promotion du compostage de quartier, la collecte sélective différenciée et les donneries mobiles. En parallèle, des campagnes de sensibilisation sont menées (ateliers du CAFA, collectes de mégots, écoles de la propreté etc.)

Enfin, le bâtiment de la Recyclerie Sociale rue de Belgrade va faire l'objet d'une rénovation globale intégrant notamment 22 logements étudiants et permettant à la structure d'étendre ses activités de sensibilisation aux consommations alternatives, de formation et de réinsertion sociale.



Mésocompost du Projet Carbone



Compost collectif Moskolectif



Impacts :

Ces actions auront des impacts significatifs sur la quantité de déchets et la préservation des ressources naturelles. Le réemploi et le recyclage permettent de réduire des déchets qui autrement seraient incinérés ou enfouis. De plus, en prolongeant la durée de vie des matériaux et en évitant leur production à partir de nouvelles ressources, des économies de ressources naturelles précieuses sont réalisées. Cette approche permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production et au transport de nouveaux produits. L'économie circulaire permet donc d'économiser de l'énergie et de créer un système plus durable.

3. Lutter contre les déchets à la source

La commune travaille sur la mise en place de plusieurs mesures, telles que l'utilisation de contenants réutilisables sur les marchés et l'interdiction des emballages cellophanes sur le marché du Midi. De plus, des initiatives de sensibilisation seront réalisées pour informer et éduquer les citoyens·nes sur les problématiques liées aux déchets. Enfin, les écoles communales intègrent dans leur marchés publics des clauses pour la bonne gestion des déchets alimentaires : les déchets organiques doivent faire l'objet d'une collecte et d'un tri journalier et le poids de ces derniers, pesés au retour par école, doit être consigné dans un tableau mensuel pour le suivi de la politique de prévention du gaspillage alimentaire. Aussi, ces déchets organiques sont compostés ou biométhanisés.



Impacts :

Diminution du nombre de déchets sur notre territoire, sensibilisation des citoyens·nes aux enjeux des déchets en vue d'une prise de conscience collective et de l'adoption de comportements plus durables.

4. Bonne gouvernance

Cette mesure englobe la mise en place du Plan Zéro Déchet ainsi qu'une sensibilisation à la surconsommation et à la propreté publique.



Impacts :

Sensibiliser à l'ensemble des impacts liés aux habitudes de consommation et au traitement des déchets, favorisant ainsi une gestion plus responsable et durable des ressources.



AXE 5

Nature en ville

Au sein de la commune de Saint-Gilles, l'intégration d'un axe nature en ville est centrale.

En effet en tant que commune très fortement urbanisée (85% de surfaces imperméables), le besoin de mettre à disposition des espaces verts pour réduire les îlots de chaleur urbains et offrir un accès équitable aux habitants.es relève d'un besoin qui, avec l'évolution actuelle et à venir du climat, va s'intensifier. De plus ces végétalisations soutiennent une biodiversité qui peine à trouver sa place dans les espaces urbains et, d'un point de vue plus large, la chute de la biodiversité à l'échelle mondiale⁷⁰, nous rappelle le besoin de créer des espaces dédiés à celle-ci que ce soit pour sa sauvegarde en tant que patrimoine ou pour la conservation des services éco-systémiques qu'elle génère (pollinisation, évapotranspiration et donc rafraî-

chissement de l'atmosphère, ombragement, fertilité des sols, atténuation des inondations etc.).

La nature en ville joue aussi un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales et environnementales, offrant des avantages tant sur le plan climatique que sur celui de la qualité de vie des citoyens·nes. Par conséquent, intégrer un axe nature en ville dans le Plan Climat de la commune de Saint-Gilles permet de répondre aux besoins urgents de résilience face au changement climatique, et propose une répartition équitable des bienfaits environnementaux au sein de l'espace public.

⁷⁰ [Les êtres humains sont en train de causer la sixième extinction de masse, selon un expert de l'ONU | ONU Info](#)



Nichoirs Parc Paulus



“ La nature en ville joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales et environnementales, offrant des avantages tant sur le plan climatique que sur celui de la qualité de vie des citoyens·nes.



AXE 5



Nature en ville

1.
Favoriser la biodiversité

2.
Végétalisation de l'espace public

3.
Lutter contre les ilots de chaleur

4.
Plan Nature

1. Favoriser la biodiversité

En plus des projets d'agriculture locale et durable (développés dans la partie Alimentation du Plan Climat) qui, au-delà même de la limitation de leurs impacts de production, offrent aussi des refuges en apportant davantage de végétal dans l'espace urbain et soutiennent activement la régénération de la biodiversité par des techniques respectueuses de l'environnement et de la sensibilisation, l'objectif stratégique «Favoriser la biodiversité» englobe notamment quatre projets :

- **«Saint-Gilles for bees»** met en œuvre des actions spécifiques pour soutenir les populations d'abeilles sauvages, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de l'écosystème.
- **La gestion intégrée et durable du cimetière communal**, où la végétalisation et l'entretien respectueux de l'environnement sont privilégiés, permettant ainsi de préserver les qualités du territoire pour la biodiversité.
- **La plantation de prairies fleuries**, qui contribue à créer des habitats favorables aux insectes et aux petits animaux, renforçant ainsi la richesse écologique de la commune.
- **«Habitat Vivant» vise à aménager**, créer et protéger des sites de nidification pour la faune cavernicole, offrant ainsi un refuge et favorisant la diversité des espèces.

Concernant Habitat Vivant : depuis plusieurs années le service Développement durable a développé une expertise dans la protection de la biodiversité, et plus spécifiquement de la faune cavernicole. Une réflexion particulière a été menée sur certaines espèces spécifiques à protéger, comme marqueurs de l'évolution de la biodiversité urbaine (moineaux et martinets notamment). Ces expériences ont abouti sur le projet « habitat vivant » ayant pour but de sensibiliser les citoyens, architectes, entrepreneurs à la présence de la faune cavernicole via des aménagements et/ou la proposition de solutions techniques (diffusion du cahier « habitat vivant »).

L'objectif est de concilier l'isolation nécessaire du bâti et la préservation des zones d'habitat des espèces animales qui, au-delà de constituer un écosystème varié et dense donc plus stable et résilient, nous procurent des services tels que la pollinisation des fleurs, la prédation d'insectes (moustiques entre autres) et bien d'autres bénéfiques plus indirects... Quelques projets concrets au sein de l'initiative Habitat Vivant :

- L'aménagement de 25 trous de boulins pour les martinets noirs à l'école Les 4 Saisons.
- Le placement d'une dizaine de nichoirs au LIRL (bâtiment moderne sans anfractuosités existantes).
- L'intégration de nichoirs dans la rénovation du boulodrome (photo page suivante).



Impacts :

Ces initiatives visent à préserver les qualités naturelles du territoire de Saint-Gilles en favorisant la biodiversité. Elles permettent de limiter la dégradation de l'environnement et contribuent à maintenir des équilibres écologiques essentiels. En encourageant la diversité des espèces et en offrant des habitats adaptés, ces projets contribuent à la préservation de la faune et de la flore locales.

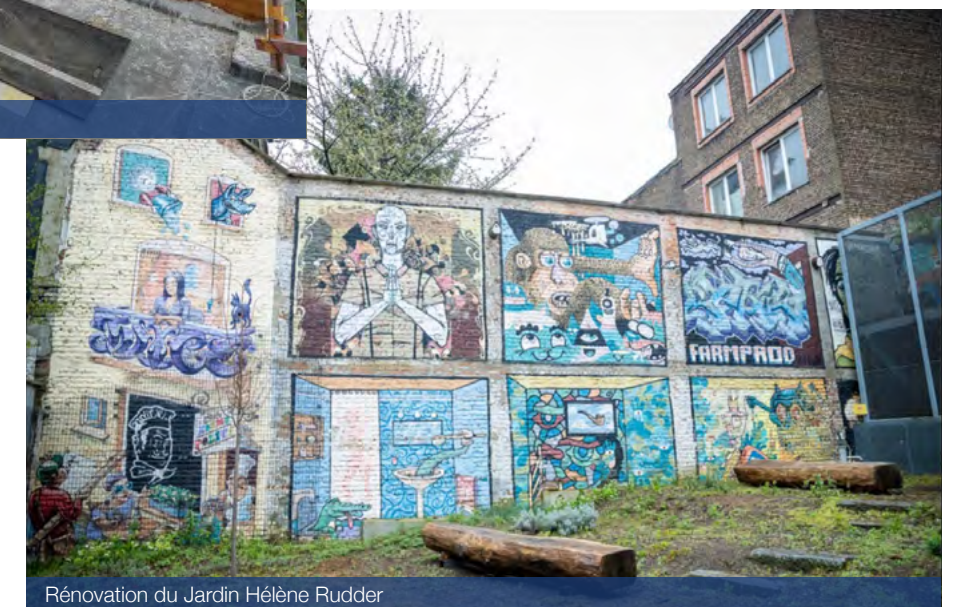
2. Favoriser la biodiversité

L'importance que la commune accorde à la végétalisation de l'espace public se concrétise notamment à travers les actions de la cellule de végétalisation urbaine (CVU), du service Espaces Verts et des Contrats de quartier. En outre, les deux autres actions principales de cet objectif sont de favoriser la plantation d'arbres et de déminéraliser les sols dans la mesure du possible, afin de créer un environnement urbain plus vert, plus perméable, et plus agréable pour les habitants-es.



Sur ce thème, plusieurs projets phares peuvent être mis en avant, notamment :

- La rénovation de la place Marie Janson incluant la plantation d'une soixantaine d'arbres, l'installation d'une centaine d'arceaux à vélo, la création de canisites, d'infrastructures sportives communautaires ou encore d'espaces de convivialité. À cela s'ajoute la création de noues et la déminéralisation d'espaces permettant une meilleure infiltration des eaux pluviales. Enfin, ce chantier de 14 000m² en plein cœur de Saint-Gilles a aussi permis de poursuivre la piétonisation d'espaces urbains voulue dans le cadre du Contrat de Quartier Apaisé Parvi(S) en retirant un parking automobile au profit des mobilités actives et d'une plus grande place pour le végétal.
- La végétalisation de l'intérieur d'îlot sur l'ancien site de l'ECAM développé précédemment.
- La rénovation du parc Paulus intégrant notamment des noues et la plantation de 16 nouveaux arbres.
- La végétalisation de l'intérieur d'îlot Joséphine Hortense Mairesse (Mairesse Garden) intégrant aussi 9 logements (en partenariat avec CityDev) et une crèche communale.



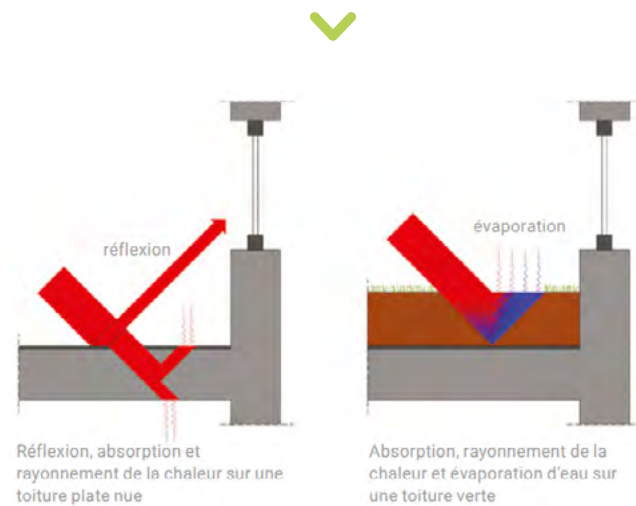
Impacts :

La végétalisation et la déminéralisation de l'espace public contribuent à améliorer la qualité de vie en offrant des espaces de détente, de promenade et de convivialité, tout en favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales et en atténuant les îlots de chaleur urbains. Elles contribuent à prévenir les problèmes d'inondations en favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans le sol et offre un support à la biodiversité en milieu urbain.

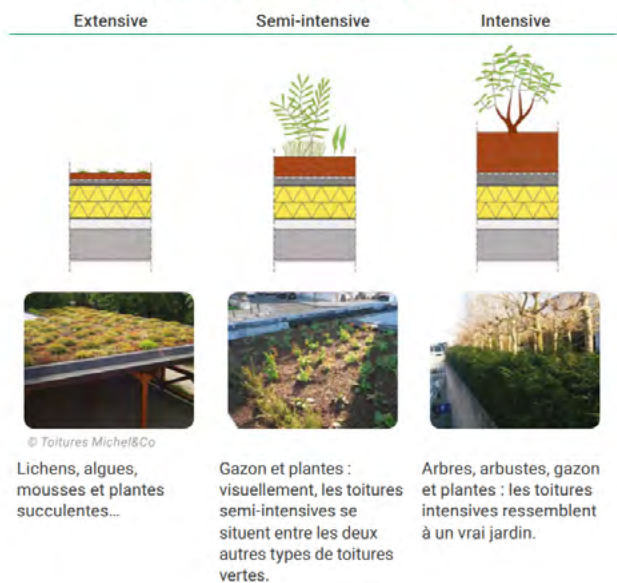
3. Lutter contre les îlots de chaleur

La commune de Saint-Gilles doit s'engager activement dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Cette initiative comprend principalement la végétalisation des espaces publics. Cependant, dans les zones fortement minéralisées où la végétalisation est limitée, des mesures alternatives doivent être mises en place. Ces mesures comprennent l'aménagement d'espaces intérieurs d'îlots, la promotion des toitures vertes et plusieurs projets de création d'îlots de fraîcheur au sein des écoles (écoles Nouvelle, Léonie La Fontaine, Ulenspiegel etc.).

Différents types de toitures végétalisées et leurs bienfaits : absorption, évaporation et lutte contre la chaleur urbaine



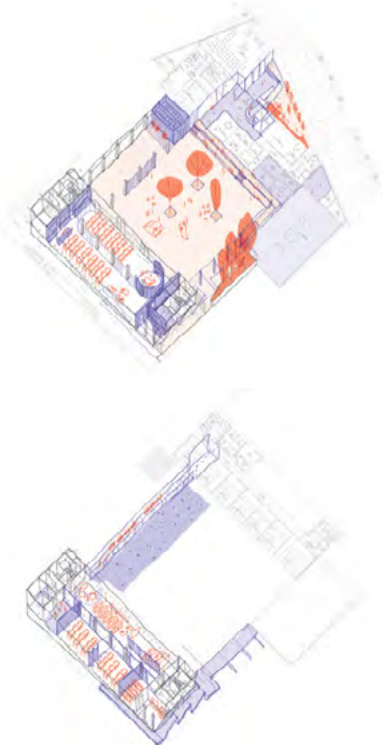
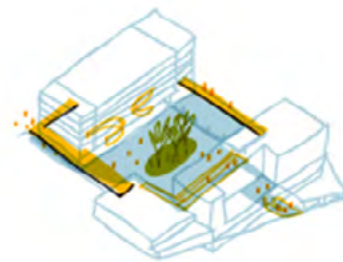
Les trois types de toitures végétalisées



Source : Homegrade



Un projet particulièrement vertueux a d'ailleurs été mis en place au Lycée Intégral Roger Lallemand avec la création, au milieu de la cours d'école, d'une grande noue et d'un espace végétalisé permettant, au-delà des bénéfices pour les infiltrations d'eau, sa disponibilité pour la biodiversité et le bien-être des élèves, de rafraîchir l'espace environnant en période de fortes chaleur et ainsi d'améliorer le confort d'été.



Impacts :

En réduisant la présence de surfaces imperméables et en augmentant les zones végétalisées, la commune vise à atténuer les effets des îlots de chaleur, améliorant ainsi le confort thermique des citoyens-nes. Cette approche permet de réduire les températures élevées dans les zones urbaines, créant ainsi un environnement plus agréable. En diminuant les îlots de chaleur, la qualité de l'air est améliorée, la biodiversité favorisée et une meilleure santé et un bien-être général de la population renforcés.

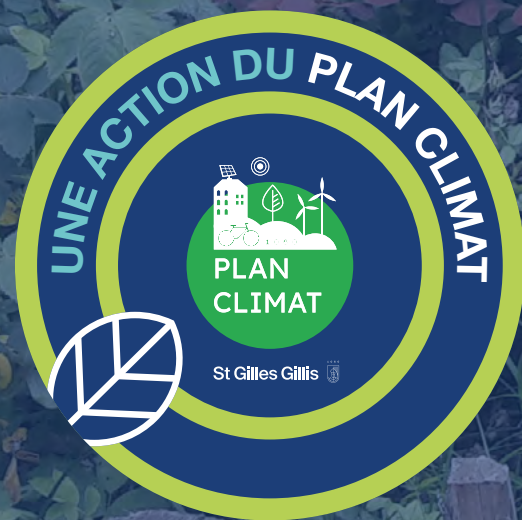


La Cellule de Végétalisation Urbaine située rue Fontainas participe aussi grandement à la végétalisation de l'espace public en proposant des installations de plantes grimpantes en façade et en mettant en place le projet Nature.Bienvenue qui a occasionné, depuis son lancement, la plantation de plus 1350 plantes et plus de 6000 bulbes depuis 2021. Des projets tels que le Jardin aux oiseaux et le Jardin d'Ombre en tant que zone verte didactique ont été créés afin d'appuyer le concept de couloir de biodiversité, formant avec les rues végétalisées un maillage vert répondant à l'objectif du projet Nature. Bienvenue. Les rues ainsi végétalisées serviront de témoins dans la commune afin d'inciter d'autres comités riverains à se constituer et à répliquer la démarche dans leurs rues.

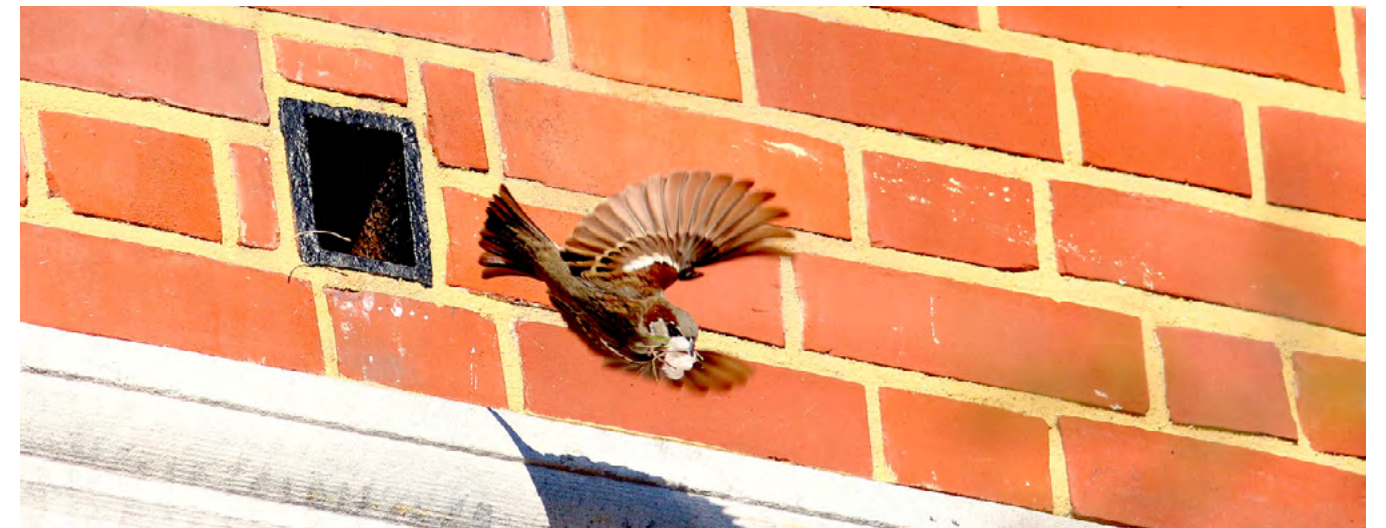


“

En réduisant la présence de surfaces imperméables et en augmentant les zones végétalisées, la commune de Saint-Gilles vise à atténuer les effets des îlots de chaleur, améliorant ainsi le confort thermique des citoyens·nes.



4. Plan Nature



Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie complète pour promouvoir la biodiversité et améliorer l'attrait de notre territoire. Ce plan comprendra une série d'actions, notamment la végétalisation et la poursuite des actions qui envisagent la ville comme lieu de vie des espèces humaines et non humaines en proposant des exemples concrets d'aménagements pouvant être reproduits dans d'autres espaces.



Impacts :

Les principaux impacts attendus du Plan Nature sont la végétalisation accrue du territoire, contribuant ainsi à un cadre de vie plus agréable pour les citoyens·nes, tout en favorisant l'attrait du territoire pour la biodiversité locale.



Faune et flore rue du Fort



AXE 6

Eau

L'axe eau du Plan Climat de Saint-Gilles tient compte de la situation géographique de la zone Midi qui est sujette aux risques d'inondations.

De plus, en tant que l'une des communes les plus bétonnée de la Région, il est essentiel de prendre des mesures adéquates pour améliorer et préserver la gestion des eaux pluviales. Afin de faire face à ces défis, le Plan Climat cible des actions visant à promouvoir une gestion durable de l'eau, à réduire les risques d'inondation et à favoriser la rétention et l'infiltration des eaux pluviales. Une piste à explorer est notamment la création

d'un inventaire et la remise en service des citernes des bâtiments communaux afin, par exemple, de remplacer l'eau potable utilisée dans les toilettes par de l'eau de pluie. Relevant surtout d'une logique d'adaptation au changement climatique, ce volet du Plan Climat vise à anticiper les aléas futurs sur l'ensemble du territoire tout en agissant sur les consommations de cette ressource précieuse et en voie de dégradation.



Noues place Marie Janson



Plans d'eau au Parc Paulus

Le Plan Climat cible des actions visant à promouvoir une gestion durable de l'eau, à réduire les risques d'inondation et à favoriser la rétention et l'infiltration des eaux pluviales.



AXE 6



Eau

1. Désimperméabilisation

2. Sensibilisation

3. Gestion de l'eau

1. Désimperméabilisation

Désimperméabiliser implique la mise en place de diverses actions, telles que l'installation de dalles de béton enherbées et l'utilisation de matériaux semi-perméables lors du renouvellement des voies communales. Un projet de désimperméabilisation est par exemple mené au Lycée Roger Lallemand pour créer une noue permettant une meilleure infiltration. De plus, un plan sera développé afin de prioriser stratégiquement les espaces à traiter en premier lieu, en tenant compte des besoins spécifiques de la commune. Ainsi, à chaque nouveau chantier la question de la gestion de l'eau est prise en considération, à l'instar du projet de réaménagement de l'avenue du Parc, évoqué plus haut.



Impacts :

La désimperméabilisation contribue à une meilleure gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration dans le sol et en réduisant les risques d'inondations. Elle permet également d'améliorer la qualité des sols en favorisant leur aération, leur filtration et leur capacité de rétention d'eau. Enfin, cette démarche favorise la préservation de la biodiversité en offrant des habitats naturels aux espèces et en favorisant les connexions écologiques au sein de la commune.



“

Au sein de la commune de Saint-Gilles, des mesures concrètes sont prises pour assurer une gestion responsable de l'eau.



2. Sensibilisation à l'utilisation de l'eau

Dans le cadre de ses actions, le CAFA Asbl (Centre d'Animation et de Formation pour Adultes – service du CPAS) organise des ateliers de sensibilisation visant à promouvoir une utilisation raisonnée de l'eau. Ces ateliers mettent l'accent sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau et fournissent des conseils pratiques aux citoyens·nes.



Impacts :

Cette sensibilisation contribue à une diminution significative de la consommation d'eau par les citoyens·nes.

3. Gestion de l'eau

Au sein de la commune de Saint-Gilles, des mesures concrètes sont prises pour assurer une gestion responsable de l'eau. Cela comprend la mise en place de systèmes de récupération d'eau de pluie, notamment dans les écoles, permettant de valoriser cette ressource naturelle précieuse. De plus, des initiatives sont prises pour garantir l'accessibilité à l'eau pour tous·tes les citoyens·nes, notamment en mettant en place des dispositifs adaptés (fontaines, points d'eau...). Enfin, la commune s'est dotée d'une hydro-suçeuse, machine permettant d'assurer le débouchage et donc la bonne évacuation des égouts, atténuant ainsi le risque d'inondation.



Impacts :

Ces mesures contribuent à des économies d'eau en utilisant de manière efficace les ressources disponibles. La mise à disposition de l'eau pour les publics cibles favorise l'égalité d'accès à cette ressource. Ces initiatives contribuent à réduire la dépendance à l'achat d'eau en bouteille, favorisant ainsi la réduction des déchets plastiques et la préservation de l'environnement.



AXE 6

Gouvernance

Le Plan Climat de Saint-Gilles a pour ambition d'être un objet de participation citoyenne et de questionnement des pratiques internes à la commune, permettant ainsi à toutes et tous de s'exprimer sur l'orientation des politiques climatiques du territoire et entraînant des évolutions dans la manière même de penser les politiques publiques.

Cet axe met alors l'accent sur la participation citoyenne, la durabilité lors des événements communaux et l'intégration d'une dimension environnementale dans les marchés publics. Ces mesures visent à favoriser une évolution démocratique du Plan Climat, à réduire l'impact environnemental de la commune et à assurer l'exemplarité de cette dernière, autant dans ses commandes que dans la manière de les passer. Plusieurs pistes pourront

être discutées en interne afin d'améliorer la manière dont la commune opère ses choix de politiques : instances de participation citoyenne, charte climatique, appel à projets européens et réponses à leurs cahiers des charges contraignants, évaluation climat des budgets et bien d'autres mesures permettant de repenser le mode d'action communale.

“
Cet axe met alors l'accent sur la participation citoyenne, la durabilité lors des événements communaux et l'intégration d'une dimension environnementale dans les marchés publics.”



AXE 6



Gouvernance

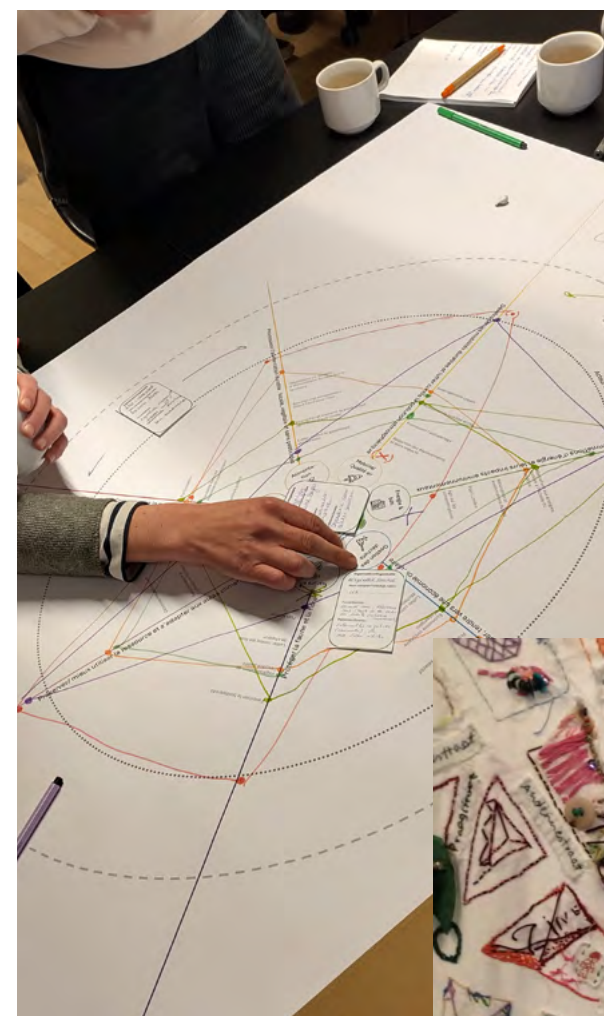
1. Participation

2. Durabilité dans les événements communaux

3. Marchés publics

1. Participation

Afin de garantir une gouvernance inclusive et démocratique, la commune s'engage à pérenniser le Conseil des Acteurs Clés pour le Climat, à favoriser la participation des citoyens-nes dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat, ainsi qu'à encourager des appels à projets citoyens. Cette approche permet d'impliquer les habitants-es en valorisant leur expertise et leur engagement.



Quartiers Brodés, projet participatif de Valérie Provost



Impacts :

La participation citoyenne renforce la légitimité et l'efficacité du Plan Climat, en intégrant les besoins, les idées et les aspirations de l'ensemble des acteurs-rices du territoire. En favorisant une gouvernance participative, la commune vise à mobiliser l'ensemble de la communauté dans la transition écologique, tout en renforçant la cohésion sociale et en encourageant l'appropriation collective des enjeux climatiques.

“

Afin de garantir une gouvernance inclusive et démocratique, la commune s'engage à pérenniser le Conseil des Acteurs Clés pour le Climat, à favoriser la participation des citoyens·nes dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat, ainsi qu'à encourager des appels à projets citoyens.



2. Durabilité dans les événements communaux

Mise en place de mesures visant à réduire l'impact environnemental des événements communaux, telles que la réduction des déchets, l'utilisation de produits locaux et de saison, la gestion responsable de l'énergie et de l'eau, ainsi que la promotion des transports durables. De plus, le service de la Culture travail à la mise en place participative d'un Plan de politique culturelle intégrant davantage de pratiques éco-responsables.



Impacts :

L'intégration de la durabilité dans les événements communaux permet à la commune de montrer l'exemplarité en matière de pratiques respectueuses de l'environnement. Cela contribue à réduire l'empreinte écologique de ses événements, à préserver les ressources naturelles et à encourager l'adoption de comportements durables parmi les participants et les organisateurs.

3. Marchés publics

De manière générale, la commune souhaite favoriser les clauses environnementales au sein de ses marchés publics pour les rendre plus vertueux et participer à remodeler l'offre de services sur le territoire en encourageant les productions éthiques et durables. La commune de Saint-Gilles vise aussi à renforcer la dimension environnementale de ses marchés publics en formant un expert en vérifications environnementales.



Impacts :

Les services publics sont des acteurs·rices importants dans le jeu de l'offre et de la demande, et l'intégration de critères environnementaux permet de changer les habitudes des prestataires, de réduire leur impact environnemental. Cela contribue à la transition vers une gestion responsable et respectueuse de l'environnement, tout en encourageant l'adoption de bonnes pratiques par d'autres acteurs·rices publics et privés.

Conclusion

Par le présent Plan d'Action Climat, la commune de Saint-Gilles tente de répondre à son échelle à l'enjeu global et sans frontières qu'est le réchauffement climatique. En effet, plus que jamais nous sommes collectivement conscients des externalités négatives de notre modèle de société sur la biodiversité, la santé humaine, les inégalités sociales et environnementales ou encore le bien-être des générations à venir qui devront faire faces, sans changement radical de notre mode de développement, à des conditions climatiques et sociales encore plus incertaines. En intégrant la nécessité de réduire des émissions de gaz à effet de serre (-40% d'ici 2030 pour l'objectif actuel), les besoins très diversifiés d'adaptation du territoire aux conditions climatiques futures - ou présentes - et les impacts sociaux de ces évolutions, la commune de Saint-Gilles souhaite regarder en face les défis de notre époque.



Les actions énoncées dans ce plan visent donc à rendre possible le bien-être des générations futures en agissant dès à présent, notamment grâce à l'étude de vulnérabilité du Centre d'Écologie Urbaine, là où les besoins d'investissement et de reconnaissance des enjeux sont les plus pressants.

C'est alors dans le but de rendre ces objectifs réalistes que la commune s'engage, épaulée par les données, l'expertise et les financements de Bruxelles Environnement, pour transformer son territoire et emmener la société civile vers plus de responsabilité et de résilience grâce à ce Plan d'Action Climat.

Enfin, le Plan Climat 2024 est un document qui a vocation à s'améliorer au fil des itérations : en intégrant d'une part les innovations venues d'ailleurs (évaluation climat des budgets, inventaires de gaz à effet de serre, outils de participation citoyenne, recherche scientifique etc) et, d'autre part, en servant de base de travail pour renforcer les mesures proposées au fil des années et construire un avenir durable en conciliant les préoccupations sociales, économiques et environnementales des habitants-es saint-gillois-es.

Bibliographie

Bruxelles Environnement, Cartes relatives aux inondations pour la Région bruxelloise. Disponible sur <https://environnement.brussels/citoyen/outils-et-donnees/cartes/cartes-relatives-aux-inondations-pour-la-region-bruxelloise>

Bruxelles Environnement, Émissions de précurseurs d'ozone (NOx, COV, CO et CH4). Disponible sur : <https://environnement.brussels/l'environnement-etat-des-lieux/en-detail/air/emissions-de-precurseurs-dozone-nox-cov-co-et-ch4-0>

Bruxelles Environnement et IBGE, Projet de plan régional de lutte contre les inondations 2008-2011.

Centre de crise national. Disponible sur : <https://centre-decrise.be/fr/risques-en-belgique/risques-naturels/inondation>. Consulté le 21/02/2023.

Diagnostic CRU7 CRU 7 'Autour de la gare du Midi' | perspective.brussels.

D'leteren E., Hecq W., De Sutter R. and Leroy D., 2003. Les effets du changement climatique en Belgique: Impacts potentiels sur les bassins hydrographiques et la côte maritime. Phase I: état de la question. CESE-ULB, ECOLAS & IRGT – KINT, Rapport final. www.irgt-kint.be

Dury, M. (2008). Projections à l'échéance 2100 des changements de température et de précipitations en Belgique réalisées à l'aide des modèles du GIEC.

European Environment Agency. Disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/themes/air/air-quality-index>

Hamdi, R. Deckmyn, A., Termonia, P., Demare, G.R., Baguise, P., Vanhuyse, S. and Wolff, E. (2009). Effects of Historical Urbanization in the Brussels Capital Region on Surface Air Temperature Time Series: A Model Study. Royal Meteorological Institute and IGEAT, Faculty of Sciences, Free University of Brussels, Brussels, Belgium. American Meteorological Society. DOI: 10.1175/2009JAMC2140.1

IBSA Institut Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. Disponible sur : <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles>. Consulté le 21/02/2023.

Lauriks, F. Jacobs, D. and F. Meysman J. R. (2022) "CurieuzenAir: Data collection, data analysis and results". 50 p. University of Antwerp.

Lomborg, B. (2020). Welfare in the 21st century: Increasing development, reducing inequality, the impact of climate change, and the cost of climate policies. Technological Forecasting and Social Change, 156, 119981.

Marbaix, P. et van Ypersele, J.-P., 2004. Impacts des changements climatiques en Belgique, sous la direction de Greenpeace, Bruxelles, 2004, 44p.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Disponible sur : [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health)

Pierre Dornier, Rapport de la campagne #LesChercheursDair. Février 2022

Rapport GT II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Schéma directeur de la commune de l'avenir – La politique climatique de Saint-Gilles

Vanhuyse, S., Depireux, J. et Wolff, E., 2006. Etude de l'évolution de l'imperméabilisation du sol en Région de Bruxelles-Capitale. ULB-IGEAT pour le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Administration de l'Équipement et des Déplacements/Direction de l'Eau. 60p.

Willems, P., Baguis, P. Ntegeka, V., Roulin, E., 2010. CCI-Hydr - Climate change impact on hydrological extremes along rivers and urban drainage systems in Belgium. Katholieke universiteit Leuven (KUL) - Institut Royal Météorologique.

Annexe

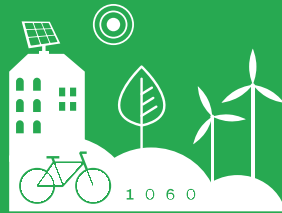
Données socio-économiques utilisées par l'étude du Centre d'Écologie Urbaine



	Revenu imposable médian des déclarations (€)	Revenu imposable moyen par déclaration (€)	Taux d'occupation du bâti des îlots (%)	Part des surfaces imperméables (%)	Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) (logt/100 ménages)	Part des logements construits avant 1961 (%)	Taux d'occupation de la voirie entre 17h et 18h (%)
	2018	2015	2013	2006	2019	2001	2011
Cureghem Bara	15518	VS	77,20	92,56	2,11	90,06	42,54
Berckmans - Hôtel des Monnaies	19048	26012	69,20	82,84	0,46	78,19	38,33
Châtelain	22211	35778	63,72	86,92	0,34	81,52	45,66
Haut Saint-Gilles	18677	25037	61,18	85,67	0	92,15	48,95
Porte de Hal	16308	18962	74,54	90,25	7,34	76,12	49,14
Bosnie	15462	18087	77,09	90,45	16,53	88,84	51,73
Bas Forest	17197	VS	48,30	75,86	2,46	89	60,11
Gare du Midi	ND	ND	ND	55,33	ND	ND	57,27
*ND: non disponible							
Moyenne des territoires affichés	/	/	63,25	83,74	3,45	85,28	49,08
Moyenne régionale	19723	27449	26,31	36,15	7,22	63,03	45,45
*VS: valeur soumise au seuil	Non disponible	Non disponible					Longueur de voirie < 500m

Valeur moyenne journalière annuelle en NOx (µg/m³)	Part de la population à proximité d'un espace vert accessible au public (%)	Part de la population qui déclare ne pas être en bonne santé (%)	Densité de population (hab/km²)	Part des moins de 3 ans dans la population totale (%)	Part des 65-79 ans dans la population totale (%)	Part des 80 ans et plus dans la population totale (%)	Coefficient de séniorité (80+/60+) (%)	Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	Droit à l'intervention majorée (%)	Taux de chômage (%)
2001	2012	2001	2020	2019	2019	2019	2019	2019	2018	2018
31,15	58,61	30,43	20679,12	5,88	4,93	1,66	16,27	6,59	50,30	26,95
53	90,45	24,26	19813,35	2,74	6,57	1,60	13,31	8,17	23,20	16,99
56,54	72,28	20,56	14709,75	3,51	6,93	2,17	16,53	9,10	13,40	12,95
53,34	86,56	25,65	19621,86	3,76	7,41	2,82	19,95	10,23	24,10	18,21
43,82	95,83	31,82	25596,05	3,94	7,04	2,23	16,09	9,28	42,50	24,62
71,70	74,69	37,25	37531,10	4,27	7,28	2,61	18,58	9,89	50,10	28,93
24,65	58,46	30,90	17141,77	5,58	6,31	2,25	18	8,56	44,50	25,85
72,60	51,37	ND	115,59	ND	ND	ND	ND	ND	43,20	ND
45,95	76,97	/	19044,58	4,33	6,62	2,22	17,25	8,84	36,41	21,94
31,49	81,75	27,20	7500,65	4,22	9,04	4,09	23,16	13,13	32,04	18,65
	< 50 habitants		< 20 habitants		< 200 habitants	< 200 habitants	< 200 habitants	< 200 habitants		< 100 actifs





KLIMAAT PLAN CLIMAT

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter
la MaisonEcoHuis :

WWW.MAISONECOHAUIS.BE

Rue du Fort 33
1060 Saint-Gilles
02/533.95.90

maisonecohuis@stgilles.brussels